

TRAITÉS
DE
L'EXISTENCE
ET DES
ATTRIBUTS DE DIEU:
DES DEVOIRS
DE LA
RELIGION NATURELLE,
ET DE LA VERITÉ
DE LA
RELIGION CHRETIENNE.

Par M. CLARKE, Docteur en Theol.

Traduits de l'Anglois par M. RICOTIER.

Nouvelle Edition, revûe, corrigée, augmentée sur
la VI. Edition Angloise, & enrichie d'un Eloge,
historique de M. CLARKE.

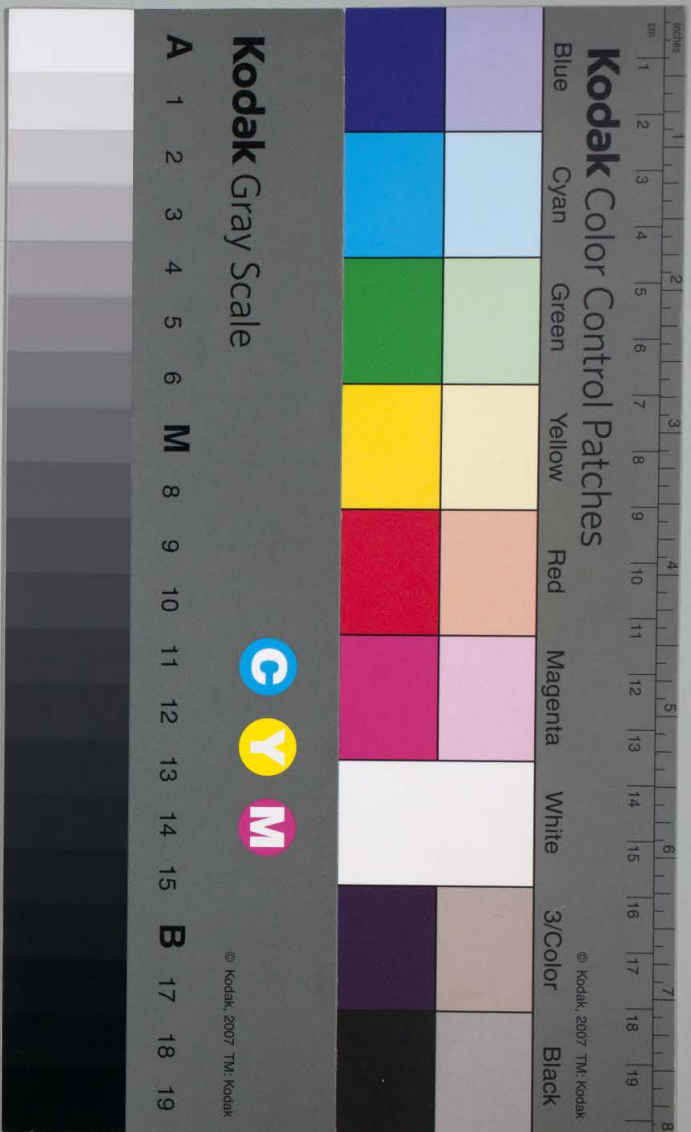
TOME TROISIEME.



La gravure de Latour

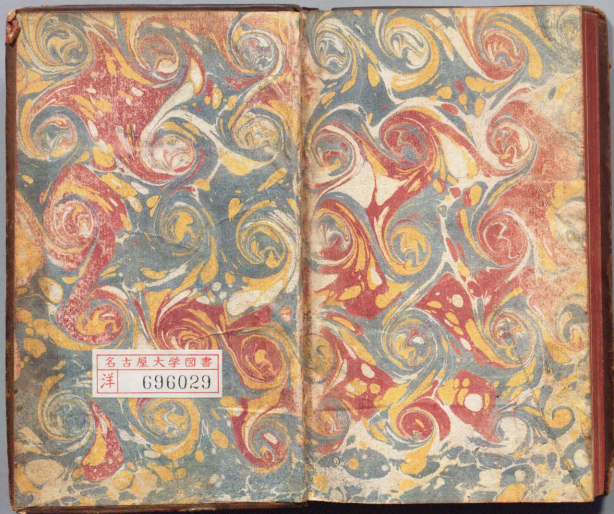
M. DCC. XLIV.





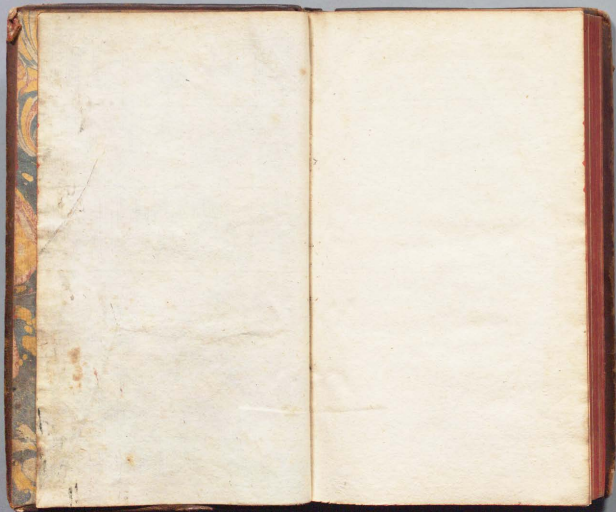


名古屋大学附属図書館所蔵 Hobbes I 40696029
Nagoya University Library, Hobbes T, 40696029



名古屋大学図書
洋 696029





TRAITÉS
DE
L'EXISTENCE
ET DES
ATTRIBUTS DE DIEU:
DES DEVOIRS
DE LA
RELIGION NATURELLE,
ET DE LA VERITÉ
DE LA
RELIGION CHRÉTIENNE.

Par M. CLARKE, Docteur en Theol.

Traduits de l'Anglois par M. RICOTIER.

Nouvelle Edition, revüe, corrigée, augmentée sur
la VI. Edition Angloise, & enrichie d'un Eloge,
historique de M. CLARKE.

TOME TROISIEME.

 *Lagrange de la Cour*

M. DCC. XLIV.





DISCOURS
SUR LES
DEVOIRS IMMUABLES
DE LA RELIGION
NATURELLE:
SUR LA VERITE'
ET LA CERTITUDE
DE LA
RELIGION CHRE'TIENNE.

CHAPITRE XII.

VIII. PROP. *Que la Religion Chré-
tienne est la seule, de toutes les reli-
gions qui sont aujourd'hui dans le
monde, qui puisse se vanter avec
quelque apparence de raison de pos-
séder la révélation divine: de sorte
que si la religion chrétienne n'est pas*
Tome III. A

2 DE LA RELIGION

veritable, il n'y a dans le monde aucune révélation de la volonté de Dieu.

TOUS les incrédules modernes m'accorderont sans peine cette proposition ; de sorte qu'il n'est pas nécessaire que je m'arrête à la prouver en détail.

La religion mahometane a été fondée par un homme de mauvaise vie. Ses doctrines qu'elle propose sont la plupart vaines & ridicules. Elle doit son établissement & sa propagation à la violence & à la force des armes. Elle n'a été confirmée par aucun miracle public & incontestable. Les récompenses qu'elle promet à ceux qui la professent sont toutes vaines & sensuelles. Elle fourmille enfin de tant d'absurditez & de tant de contradictions, (comme l'ont parfaitement bien prouvé, ceux qui ont écrit la vie de Mahomet, & qui ont expliqué les dogmes de la religion mahometane, &

CHRÉTIENNE. CH. XII. }

Comme la simple lecture de l'alcoran en fait foi) qu'il n'y a pas grand danger qu'elle en impose aux personnes raisonnables.

La religion judaïque roule toute entière sur l'attente d'un Messie à venir, & les prophéties ont marqué le tems de sa manifestation d'une manière si claire & si circonstanciée, qu'il est clair comme le jour que le terme de sa venue est depuis longtemps écoulé. Il y a quelque difficulté, il est vrai, à marquer le tems précis de l'accomplissement de quelques oracles, qui regardent Jesus-Christ ; mais quelque hypothèse que l'on suive, & à quelque période qu'on se fixe pour commencer son calcul, il est évident que ces oracles doivent être déjà accomplis. De sorte que si la religion chrétienne étoit fautive, la religion judaïque ne sauroit rien mettre en avant pour prouver qu'elle est véritable, qui ait la moindre apparence de raison.

Or puisqu'il est indubitable, ou

4 DE LA RELIGION

que la révélation chrétienne est véritable, ou qu'il n'y a aucune révélation de la volonté de Dieu dans le monde, quelque grande qu'en soit la nécessité: il faut que nous passions maintenant à l'examen des preuves directes & positives, qui démontrent actuellement la vérité de cette révélation divine.

CHAPITRE XIII.

PROP. IX. *Que la Religion Chrétienne, considérée dans sa simplicité originale, & telle qu'elle nous est enseignée dans les Saintes Ecritures, porte tous les caractères de divinité qu'il soit possible d'imaginer, & que nous avons toutes les preuves, qu'on puisse raisonnablement demander, pour nous convaincre qu'elle est venue du ciel.*

VOICI quels sont les caractères à la faveur desquels on peut reconnoître si une religion

CHRÉTIENNE. CH. XIII. §
vient de Dieu véritablement. Premièrement, il faut que les devoirs qu'elle prescrit, soyent parfaitement d'accord avec les idées que nous avons naturellement de Dieu; qu'ils soyent propres à perfectionner notre nature, & à produire le bien & la félicité commune du genre humain. Il faut aussi que les dogmes qu'elle enseigne, ne choquent pas les lumières saines de la raison. Je veux que ces dogmes soyent d'une nature à n'avoir pu être découverts par la simple lumière naturelle; mais lorsque la révélation en est une fois faite, il faut que la raison les approuve & y donne son consentement. S'il en étoit autrement, ce seroit à tort qu'on les recevoit sur le pied de dogmes venus du ciel. Car si je prouve qu'une doctrine est contradictoire, ou qu'elle mène à des conséquences pernicieuses, je prouve nécessairement qu'elle est fautive; & cette preuve est beaucoup plus concluante, & plus forte pour

6 DE LA RELIGION

montrer la fausseté de la doctrine en question, que tout ce que je pourrois alléguer d'ailleurs pour en établir la vérité. Il paroît en second lieu par la même raison, que les motifs que cette religion propose, & toutes les circonstances, qui l'accompagnent, doivent être marquées au coin de la Sagesse de Dieu, & propres à perfectionner l'esprit & à reformer les mœurs des hommes. Enfin, il faut pouvoir prouver directement & positivement qu'elle vient de Dieu, & cela par des signes & des témoignages si certains, qu'ils ne laissent aucun lieu à douter de la divinité de la mission de celui qui en est l'auteur. Car, comme il n'y a point de témoignage au monde, qui puisse justifier qu'une doctrine ou impossible, ou mauvaise en elle-même, soit venue de Dieu, ainsi pour être certain qu'une doctrine a véritablement Dieu pour auteur, il ne suffit pas qu'elle soit simplement bonne & véritable, il faut de plus

CHRÉTIENNE. CH. XIII. 7

qu'elle ait des preuves directes, qui fassent foi de la divinité de son origine. Donnez-lui tel degré de bonté & d'excellence, qu'il vous plaira, tout ce que vous en pourrez conclurre, c'est qu'il est très-probable qu'elle vient de Dieu. Mais pour avoir une certitude pleine & entière que Dieu l'a actuellement révélée, il faut des preuves directes & des témoignages positifs. Je me propose de prouver en détail que ces trois caractères se rencontrent dans la Religion Chrétienne, & par conséquent qu'elle est la révélation de Dieu lui-même. Ce sera la matière de ces chapitres suivans.

CHAPITRE XIV.

X. PROP. *Que les devoirs, dont la Religion Chrétienne nous ordonne la pratique s'accordent parfaitement bien avec les idées naturelles, que nous avons de la divinité, & qu'ils sont très-propres à perfectionner*

A iij

notre nature & à faire la félicité du genre humain. C'est-à-dire, que la Religion Chrétienne, considérée simplement comme un système de morale complet & suivi, qui rassemble en un corps les plus beaux & meilleurs préceptes, que les diverses écoles de philosophie n'ont donné que séparément, & la plupart du tems que très-imparfaitement, & qui propose ces préceptes sans le moindre mélange d'aucune de ces pratiques superstitieuses, qui se trouvoient autrefois parmi les anciens Philosophes: que la Religion Chrétienne, dis-je, considérée dans ce point de vue, mérite d'être embrassée par tous les deuses, qui se piquent de raisonner conséquemment, & d'agir d'une manière, qui réponde à leurs principes: puisque le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est le plus beau système de morale, & la meilleure secte de philosophie, qui ait jamais paru dans le monde. & qu'indépendamment des témoignans

CHRETIENNE. CH. XIV. 9
ges externes, qui prouvent son origine celeste, elle a un très-grand air de probabilité.

CETTE proposition est si évidente, que les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne ne l'ont jamais pu attaquer, qu'en confondant les inventions des hommes, les pratiques superstitieuses de quelques personnes particulieres, & les additions corrompues de certaines églises, avec les préceptes purs & simples de l'Évangile. Prenez tous les devoirs de la Religion Chrétienne les uns après les autres, tels qu'ils nous sont proposés dans les écrits des Évangélistes, vous n'y trouverez rien, qui puisse ébranler le moins du monde la vérité de la proposition, que je viens de poser. L'amour, la crainte, l'adoration, qui sont les principaux devoirs, que la Religion Chrétienne impose à l'homme à l'égard de Dieu, sont des dispositions auxquelles la seule considération des

attributs de la nature divine, & la relation de créateur & de conservateur, nous portent évidemment. Où est l'homme de bon sens qui réfléchissant sérieusement sur ces choses, pourra croire que ces devoirs ne le regardent pas, & que rien ne l'oblige à les pratiquer, à moins qu'il ne nie l'existence de Dieu lui-même, qu'il n'étouffe les lumières de sa raison, & qu'il n'agisse contre toutes ses notions naturelles ? Faire consister le véritable service de Dieu dans un cœur pur & dans un corps exempt de souillure, & non pas dans des cérémonies extérieures & dans les gestes corporels ; se repentir sincèrement de tous les péchez passés ; former des résolutions fortes de mieux vivre à l'avenir ; pousser vers le ciel des prières ardentes pour demander à Dieu les biens, qui nous manquent ; lui rendre de tout notre cœur nos très-humbles actions de grâces pour les biens, que nous avons reçus de sa li-

béralité : être humbles, dépendans, soumis à sa volonté, pleins de confiance en sa bonté paternelle, comme doivent être des enfans sages & obéissans, sont toutes choses parfaitement conformes aux idées que nous avons naturellement de Dieu & de ses perfections infinies. La raison nous dicte qu'une creature péchereuse, repentante de ses péchez, doit s'humilier devant Dieu par la prière, pour lui en demander le pardon ; elle lui fait même espérer que moyennant l'intercession d'un médiateur, Dieu exaucera sa prière & lui pardonnera ses péchez. Je n'insiste pas maintenant là-dessus, parce que j'aurai occasion d'en parler plus amplement dans la suite ; lorsqu'il s'agira des articles de la foi chrétienne. Je dis la même chose des devoirs de l'homme envers l'homme. Qu'y a-t-il au monde de plus conforme aux règles de la droite raison, que la justice, l'équité, la charité, & la vérité, que la Religion Chré-

tienne nous prêche, & qu'elle nous recommande d'observer les uns envers les autres? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain? Ce sont des devoirs auxquels la pente de la nature nous porte d'elle-même, & dont les seules lumières de la droite raison nous découvrent l'indispensable nécessité; & cela est si vrai, que ceux-là même, que rien n'arrête, qui foulent aux pieds les loix originales de la vertu, & qui ont rompu tous les liens de la religion naturelle, conviennent pourtant que la conservation du genre humain & le bien de la société, demandent nécessairement qu'il y ait des loix humaines, qui obligent les hommes à l'observation d'une partie de ces devoirs, & qui infligent des peines à ceux qui les transgressent. Les éclaircissements que le Seigneur Jesus-Christ (a) a donnés sur tous ces devoirs, ou si voulez, les additions qu'il y a faites, sont aussi

(a) Matth. V. 16. &c.

très-conformes aux lumières de la droite raison. Je suis persuadé qu'il n'y a point de philosophe, qui les examinant avec attention & sans préjugé, ne confesse sans peine, que c'est le plus haut point de perfection, où la morale puisse être portée. Je mets dans ce rang les commandemens que Jesus-Christ donne à ses disciples, d'être la lumière du monde; de donner à tous les hommes des exemples de bonnes œuvres; d'écouffer dans leur cœur les mouvemens d'animosité & de colere, qui y naissent; d'être toujours disposés à se reconcilier avec ceux qui les ont offensés; de souffrir patiemment les injustices, qui leur sont faites; de ne rendre à personne le mal pour le mal; de pardonner au prochain d'aussi bon cœur, qu'ils souhaitent que Dieu leur pardonne; d'avoir un grand fonds de douceur & de charité pour tous les hommes; d'être prompts à les secourir; de rendre toutes sortes de bons offices

à leurs plus mortels ennemis, auffi bien qu'à ceux qui les aiment : en un mot de se distinguer du commun des hommes par leur charité, & de devenir en ce point semblables, autant qu'en eux est, à Dieu lui-même, qui fait lever son soleil sur les bons & sur les méchans, & qui envoie sa pluye sur les justes & sur les injustes. Il faut porter le même jugement de la *sobriété*, de la *temperance*, de la *patience*, & du *contentement d'esprit*. Tous ces devoirs auxquels nous sommes obligez envers nous-mêmes pour obéir aux préceptes de la Religion Chrétienne, sont si conformes à la constitution intérieure de la nature humaine & si propres à la perfectionner, que la véritable philosophie en a toujours fait son fort, quoique les philosophes ayent eux-mêmes reconnu que leurs leçons n'avoient pas assez de force pour obliger les hommes à les pratiquer. Mais la révélation de Jéhus-Christ leur a donné plus de poids & plus

CHRÉTIENNE. CH. XIV. 15
d'autorité. Il a enseigné à ses disciples à gouverner leurs pensées, leurs desirs & leurs inclinations ; il leur a appris à mépriser la terre, à élever leurs affections au delà de la vie présente, pour n'aimer que celle qui est à venir. Ces belles leçons produisirent un si grand effet sur l'esprit & sur le cœur des fidelles de l'Eglise primitive, qu'elles leur firent remporter une entière victoire sur le monde, sur leurs desirs & leurs convoitises charnelles ; ce que les instructions des philosophes n'avoient jamais pu faire, comme ils le reconnoissent eux-mêmes de bonne foi. Que dirai-je enfin des Sacramens ces institutions divines, ces cérémonies extérieures, qui ont été instituées dans la Religion Chrétienne, pour servir aux chrétiens de moyens & de secours pour les tenir fermes dans la pratique des grands devoirs de la morale que cette religion leur prescriit, & qu'elle leur fait envisager, comme la partie la plus essen-

tielle de la profession chrétienne ? Ces observances extérieures sont si éloignées de toute apparence de superstition, elles ont tant de rapport avec les fins, pour lesquelles elles ont été instituées, que les ennemis de la Religion Chrétienne n'y ont jamais rien trouvé à reprendre. Si l'on a fait des objections là-dessus, elles ne tombent pas sur ces observances elles-mêmes, elles ne tombent que sur les corruptions, que certains gens, qui portent le nom de chrétiens, y ont introduites, & sur les superstitions, dont ils les ont environnées, en s'éloignant du vrai but de la Religion de J. C. En effet, où est l'homme raisonnable, qui puisse dire qu'il y a la moindre chose contraire à la raison, la moindre ombre de superstition dans une cérémonie, instituée pour admettre solennellement dans une société ceux qui se présentent pour en être reçus membres, pour les associer aux privilèges du corps & pour les obliger à en ob-

server

CHRÉTIENNE. CH. XIV. 17
 server les loix ? Ce qui est le dessein du premier de ces Sacrements. D'un autre côté peut-on dire que faire souvent la commémoration du plus grand de tous les bienfaits, & du témoignage d'amour le plus achevé qui ait jamais été donné, & que renouveler de tems en tems à son bienfaiteur les promesses de gratitude, de fidélité & d'obéissance, soient des actes superstitieux & contre la raison ? Or c'est dans cette vue que le Sacrement de l'Eucharistie a été institué.

En appelle au jugement de toute personne que l'esprit de parti n'aveugle pas. N'est-ce pas là un excellent système de morale ? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain ? Des leçons si sages & si belles ne méritoient-elles pas d'être marquées au sceau de la révélation divine, dans un tems surtout, où la dépravation des hommes étoit montée à un si haut point, que les lumieres de la na-

78 DE LA RELIGION
ture & de la droite raison, bien
loin d'être suffisantes pour rétablir
la véritable piété; bannie de la ter-
re, étoient comme éteintes, (a)
selon l'aveu exprès que *Cicéron* lui-
même en a fait? Quels plus beaux
caractères, quelles plus fortes preu-
ves intrinsèques de Divinité une
religion peut-elle avoir, que de ten-
dre manifestement à réformer les
créatures raisonnables, & à leur re-
donner leur première pureté; que
de rétablir l'image de Dieu dans
l'homme; & que de le faire agir
d'une manière qui réponde à l'excel-
lence de sa nature & à la noblesse de
son extraction? Qu'on lise avec at-
tention les chapitres cinq, six & sep-
tième de l'Évangile selon S. *Matthieu*,
on y verra la vertu dépeinte
avec ces traits charmans, dont parle
Platon, à la vue desquels il faut l'ad-
mirer & l'aimer, malgré qu'on en

(a) Ut Natura lumen visum appareat, &c.
Tuscul. Quest. lib. III. Voyez ce passage cité
tout au long ci-dessus, chap. VII. part. 2.

CHRÉTIENNE. CH. XIV. 19
ait (a). En un mot je pose en fait
qu'un homme qui examine les cho-
ses avec attention, & qui apporte
à cet examen des dispositions droi-
tes & sincères, trouvera qu'une mo-
rale qui recommande l'étude & la
pratique de toutes les choses qui sont
véritables, (b) de toutes les choses qui
sont vénérables, de toutes les choses
qui sont justes, de toutes les choses qui
sont pures, de toutes les choses qui sont
aimables, de toutes les choses qui sont
de bonne renommée, & où il y a quel-
que vertu & quelque louange, doit
nécessairement avoir une origine
céleste. Qu'on prenne ce que les
Philosophes ont dit de plus beau sur
la morale, on n'y trouvera rien qui
n'ait été proposé par Jésus-Christ &
par ses Apôtres avec plus de clarté &
plus de force encore. Leurs princi-
pes sont plus nobles & plus fermes.

(a) Formam ipsam, & tanquam satiem honesti-
que, si oculis carere cuper, mirabilis amaret, ut ait *Plato*,
excitaret, sui. Cic. de Offic. lib. I.

(b) Phil. IV. 4.

Ils donnent plus de poids & plus d'autorité à leurs remontrances. Les argumens, dont ils se servent, sont plus touchans & plus persuasifs. Ce n'est pas même tout. Car, quoiqu'il soit certain que les Philosophes aient enseigné un grand nombre d'excellentes vérités de morale, il faut avouer cependant qu'ils n'avoient rien de fixe & de suivi. L'un raisonnoit sur un principe & l'autre sur un autre. Il n'y en a aucun qui n'ait donné à gauche en bien des choses. Leurs plus belles leçons étoient ordinairement gâtées par un mélange grossier de superstitions particulières & de fausses idées. Les fondemens sur lesquels ils bâtissoient, n'avoient point de solidité, & leurs principes, point de fermeté. En un mot, leurs leçons, (comme je l'ai fait voir ci-dessus) étoient très-imparfaites & très-défectueuses, & il s'en falloit de beaucoup qu'on pût trouver chez eux un système de morale complet & suivi. La Religion Chrétienne au con-

CHRETIENNE. CH. XIV. 22
traire rassemble en un (a) tout ce qui a jamais été dit de bon & de sage dans toutes les sectes de Philosophie. Elle porte tous les devoirs de la morale au plus haut degré possible de perfection & d'excellence. Elle les épure, & les dégage des superstitions, que les diverses sectes de philosophie & les directeurs de la religion avoient mêlé parmi leurs instructions. Elle supplée à tout ce qui manquoit à la philosophie morale. Elle propose enfin un système de mœurs, où tout est clair, régulier, appuyé sur des fondemens solides, & sur des principes fixes & certains. Y a-t-il la moindre apparence de raison à s'imaginer qu'aucun autre, qu'un homme immédiatement envoyé de Dieu ait pu venir à bout d'un ou-

(a) Justin. Apolog. I. *Ὁμολογῶ ὅτι πάντα τὰ κατὰ Πλάτωνα*, &c. Voyez ce passage cité plus au long, ci-dessus chap. X. sub fin.

Voyez aussi un passage de Lactance cité au même endroit. *Quod si existisset aliquis qui certatim sparsim per singulos, &c.*

vrage aussi grand & aussi divin? N'y eût-il donc autre chose à alleguer en faveur de la Religion Chrétienne que les réflexions que je viens de proposer, je pose en fait que tout déiste de bonne foi, (si tant est qu'il y en ait) c'est-à-dire, tout homme qui fait profession de croire qu'il y a un Dieu, qui est vivement persuadé des vérités de la religion naturelle, & qui croit une vie à venir, où se fera la distribution des récompenses & des peines; je pose, dis-je, en fait qu'un homme qui croit toutes ces choses, doit par ses propres principes avoir une très-forte inclination pour le Christianisme. Il doit être disposé à croire ou du moins à espérer qu'une doctrine, si propre à retirer les hommes du triste état de corruption, dans lequel ils se trouvent engagés, & les remettre en grace avec Dieu, est une doctrine qui a véritablement Dieu lui-même pour Auteur. Il doit recevoir, avec plaisir une religion, qui indépen-

CHRETIENNE. CH. XIV. 23
demment des preuves externes, & des témoignages miraculeux, dont nous parlerons dans la suite, a tant de caractères internes de Divinité, que tout homme de bien doit être persuadé qu'il est impossible que son origine soit autre que céleste (a).

CHAPITRE XV.

XI. PROP. *Que les motifs que la Religion Chrétienne employe pour nous porter à la pratique des devoirs, qu'elle nous prescrit, sont tout-à-fait dignes de la sagesse infinie de Dieu, & répondent parfaitement bien aux esperances naturelles de l'homme.*

1. LE premier motif que la Religion Chrétienne nous fournit, (motif très-puissant & très-né-

(a) Sed si vel casu, id efficiat, certissime philosophareur; & quamvis non esset divinus testimonium illa defendere, tamen seipsum veritas illustrat suo lumine. LACT. lib. VII.

cessaire pour animer des créatures foibles & péchereuses à bien faire, & pour les soutenir dans la pratique de leur devoir,) c'est l'assurance qu'elle nous donne que Dieu acceptera la véritable repentance, & qu'il pardonnera les péchés de ceux qui se repentent sincèrement de leurs fautes. Les lumières de la droite raison, & les idées naturelles que nous avons de Dieu, nous donnent à la vérité tout lieu de croire qu'il est misericordieux, facile à appaiser & enclin à pardonner. Mais il n'y a point d'argument pris de la raison qui puisse prouver, que Dieu soit dans une obligation absolue de pardonner effectivement à la créature repentante. Au contraire, c'est une vérité claire & évidente que la gloire du Maître souverain de l'univers demande de lui, qu'il vange l'outrage fait à ses loix, & le mépris de son autorité sacrée, qu'il manifeste la haine qu'il a pour le péché, & qu'il donne de tems en tems au

monde des exemples de severité pour prévenir l'abus, que les pécheurs feroient sans cela de sa patience & de sa misericorde. Si la connoissance de sa sagesse & de sa bonté infinie nous porte à croire qu'il doit y avoir quelque moyen d'appaiser sa colere, l'idée de sa sainteté nous ditte que ce moyen, quel qu'il soit, ne doit point nuire à la majesté de ses loix, ni exposer son gouvernement au mépris. Or cela étant ainsi, qui ne voit que la déclaration positive, que Dieu nous fait dans la Religion Chrétienne qu'il acceptera la repentance sincere, & ses promesses authentiques, qui nous assurent qu'au moyen de cette repentance, il nous pardonnera nos péchés, & cela d'une manière qui conserve à ses loix toute leur dignité, & qui ne diminue en rien de la haine irréconciliable, qu'il a pour le péché; qui ne voit dis-je, que cette déclaration est un des motifs les plus efficaces qu'il soit pos-

sible de mettre en usage, pour faire rentrer le pécheur dans son devoir, & pour lui inspirer la résolution de n'en point sortir dans la fuite? Est-il possible de rien imaginer, qui soit plus conforme aux espérances naturelles de l'homme, qui s'accorde mieux avec l'excellente sagesse de Dieu, & qui soit plus digne de la majesté du souverain Maître de l'univers & de son infinie miséricorde?

2. Le second motif que la Religion Chrétienne employe, pour porter les hommes à s'appliquer tout de bon à la pratique de leurs devoirs, c'est la promesse qu'elle leur fait d'un secours surnaturel; secours, que tous ceux qui s'appliquent à servir Dieu dans la sincérité de leur cœur ont de justes raisons d'espérer dans toutes les occasions où ils en ont besoin. Les Philosophes anciens, réfléchissant sur l'extrême dépravation de la nature humaine, sur la négligence, sur la stupidité & sur l'inattention de la plupart des hom-

més; sur le grand nombre des préjugés de l'enfance; sur les notions fausses qui entrent dans l'esprit des enfans par la mauvaise éducation qu'on leur donne; sur la violence des passions, des convoitises charnelles & des desirs sensuels; sur l'aveuglement, qui tire son origine des opinions superstitieuses, des coutumes vicieuses, & des débauches, qui régne dans le monde: les Philosophes anciens, dis-je, au moins les plus sages d'entr'eux, réfléchissant sur toutes ces choses, ont avoué ingénument, (comme je l'ai fait voir ci-dessus) que la réformation universelle du genre humain étoit un ouvrage infiniment au-dessus des simples lumières de la philosophie & de la droite raison. De là vient qu'ils ont cru qu'il ne falloit pas moins, qu'une assistance surnaturelle, & que l'intervention immédiate de Dieu lui-même, pour opérer un si grand changement & pour mettre les hommes en état



des'élever au-dessus de leurs affections vicieuses. Or ce secours divin est accordé aux hommes sous la dispensation Evangelique d'une maniere (comme il paroît par le jugement que les plus sages des anciens Philosophes ont porté sur cette matiere) d'une maniere, dis-je, qui répond parfaitement bien aux espérances naturelles de la droite raison, & qui s'accorde avec les plus nobles idées de la Divinité, que les lumieres de la nature ayent jamais donné aux hommes. *Si vous, qui êtes méchans, savez bien donner à vos enfans des choses bonnes*, dit Jesus-Christ au chap. H. de l'Evangile selon S. Luc v. 13. *combien plus votre Pere celeste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent ?* Les effets merveilleux de cette divine assistance éclaterent dans le premier siècle de l'Eglise d'une maniere très-visible, par la réformation totale & le changement soudain d'un très-grand nombre de person-

nes (1). Jamais les leçons & les exhortations de tous les Philosophes de la terre n'avoient rien produit, qui approchât de cette merveille. Je ne crois pas même qu'il y ait aucun déiste qui puisse nier que, malgré la corruption qui régné aujourd'hui dans le monde, il n'y ait encore parmi nous un bien plus grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions, qui servent Dieu dans la simplicité, & dans la sincérité de leur cœur, & qui mènent une vie pure, juste & religieuse, qu'il n'y en avoit autrefois dans les nations les plus civilisées & dans les siècles du paganisme, où la philosophie a été le plus cultivée.

3. Les récompenses que la Religion Chrétienne propose à ceux qui observent les commandemens de

(1) *Da mihi virum, qui sit irasundus, maledicus, effrenatus; paucissimis Dei verbis tam placidum, quam ovem reddam.* LA CR. lib. III. Voyez ce passage cité plus au long au chap. X. pag. 223. avec un autre passage du I. Liv. d'*Origene* contre *Celsé*.

Dieu, & les peines dont elle mena-
ce ceux qui les transgressent, sont
aussi bien que les deux autres choses
dont je viens de parler, de puissans
motifs pour nous porter à la prati-
que de notre devoir. Motifs qui
répondent parfaitement bien aux
espérances & aux craintes natu-
relles de l'homme, qui sont dignes
de Dieu, dignes d'être donnez à
connoître au genre humain par
une révélation expresse & posi-
tive. J'ai prouvé ci-dessus qu'il
étoit de la sagesse de Dieu de met-
tre de la diversité dans les créatu-
res, de les revêtir de facultez tout-
à-fait différentes, & de les rendre
capables d'acquiescer différentes es-
peces de connoissances & divers de-
grez de perfections. Or toutes les
créatures raisonnables se trouvant,
(à cause de la Liberté naturelle de
leur volonté, qui leur est si essen-
tielle, que sans elle on ne pourroit
pas dire qu'elles fussent raisonnables)
se trouvant, dis-je, dans un
état à pouvoir perfectionner leur na-

ture par la pratique de la vertu, &
par l'imitation de Dieu, étant ca-
pables d'ailleurs de la corrompre &
de la défigurer par leur attachement
au vice, par leur aliénation de Dieu;
il s'ensuit nécessairement (comme
on l'a prouvé amplement dans la
troisième proposition chapitre VI.)
qu'on ne sçauoit rien supposer de
plus conforme aux lumieres de la
nature & de la droite raison, que
de dire qu'un jour viendra, dans le-
quel le souverain Maître de l'uni-
vers mettra enfin une différence
juste & convenable entre les créa-
tures, par une dispensation de ré-
compenses & de peines, proportion-
née à leur conduite. Mais quoique
les lumieres naturelles nous appren-
nent clairement cette verité, nous
voyons cependant que les anciens
payens ne croyoient ces récompens-
es & ces peines finales, que d'une
maniere très-imparfaite. Il paroît
par les disputes des plus sages Phi-
losophes, que ce n'étoit pas un point

32 DE LA RELIGION
si bien décidé parmi eux, que la chose ne fût encore très-problematique. On voit d'un autre côté que ceux-là même, qui étoient les mieux persuadés de cette vérité, avoient des idées si obscures de la nature des récompenses & des peines de l'autre vie, & que les fictions des poëtes leur avoient rempli l'imagination de tant de fables ridicules sur ce chapitre, qu'il leur faisoit une révélation divine, ne fût-ce que pour mettre cette importante matière dans tout son jour, & pour suppléer à cet unique défaut de la lumière naturelle. En effet chacun voit qu'il doit y avoir une très-grande différence, entre un homme, qui à force de raisonner, en est venu jusqu'au point de croire les récompenses & les peines de l'autre vie, & celui qui fondé sur le témoignage exprès d'une révélation céleste, est fermement persuadé de la réalité de ces peines & de ces récompenses. La persuasion de ce dernier doit être
infinitement

CHRÉTIENNE. CH. XV. 33
infinitement plus forte, que celle de l'autre, & d'une bien plus grande influence sur ses actions & sur sa conduite. Or la révélation évangélique a si bien suppléé à ce défaut essentiel de la lumière naturelle; elle a mis la vie & l'immortalité dans un si beau jour; elle nous donne de si grandes idées de la colere de Dieu sur toute impiété & toute injustice des hommes; que cela même, je veux dire, l'idée claire, distincte & raisonnable que l'Évangile nous donne des peines & des récompenses de l'autre vie, nous est un très-fort argument de la divinité de la révélation chrétienne. Instruits de ces importantes vérités, rien ne nous doit plus arrêter, rien ne nous doit empêcher de prendre le parti de la vertu. Toutes sortes de motifs au contraire nous engagent à préserver la pratique de la vertu à toute autre chose, & à suivre inviolablement ses leçons, quoiqu'il en puisse arriver. L'amour de la vertu en un mot

Tome III.

C

doit l'emporter dans notre cœur ; sur toutes les affections terrestres ; nous mettre en état de surmonter toutes les tentations du démon, de la chair & du monde ; & nous donner le courage de souffrir les plus dures calamitez, & la mort même, plutôt que d'en abandonner la pratique. *C'est ici la victoire qui surmonte le monde, seavoir notre foi.* Jean *ſ.* 4. La seule difficulté qu'il y ait en tout ceci, regarde la durée de la punition finale des méchans. Nous l'examinerons dans le chapitre, où nous parlerons des articles de notre Foi.



CHAPITRE XVI.

XII. PROP. *Que la Religion Chrétienne propose ces devoirs & ces motifs d'une manière, qui s'accorde parfaitement bien avec les lumieres de la droite raison & de la pure nature, & qui est très-propre à les perfectionner.*

Qu'y a-t-il en effet de plus conforme à la lumiere naturelle ; & de plus propre à la perfectionner, qu'une explication claire & ample de ces devoirs ; que la nature ne fait qu'insinuer : le tout accompagné de puissans motifs, proposé avec une gravité & avec une autorité qui se fait sentir aux personnes de la plus petite capacité, & fortifié par l'exemple de plusieurs saints personnages, dont la vie est proposée pour modèle ? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner la lumiere de la nature, qu'une description claire, vive

ve & pathétique, des récompenses & des peines de la vie future, ces grands motifs de religion, que la nature ne fait qu'indiquer obscurément? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner cette lumière, que la découverte claire des moyens de satisfaire pour le péché dont la nature ne fait que nous donner à connoître la nécessité? Quoi de plus propre à perfectionner cette lumière, que la connoissance que l'Evangile, & la mort de notre Seigneur Jesus-Christ nous ont donnée de l'atrocité du péché & de la nécessité de la sainteté? Qu'y a-t-il enfin qui soit plus propre à perfectionner la religion naturelle, que ce que fait la révélation évangélique? Rassembler en un corps tous les adorateurs du vrai Dieu. Les faire entrer dans des engagemens solennels à vivre d'une manière qui réponde à la sainteté de la religion qu'ils professent. Leur promettre, qu'à l'égard du passé, Dieu acceptera les mouvemens d'une vraie

repentance, & qu'il se contentera, à l'égard de l'avenir, des efforts d'une obéissance sincère, quoiqu'imparfaite. Unir les hommes par les liens de la religion, aussi bien que par ceux de la société civile, afin de les obliger à s'entre-secourir & à se faire du bien les uns aux autres. Etablir un ordre constant & une succession perpétuelle de ministres publics, dont l'occupation constante soit d'expliquer les grands devoirs de la religion; d'exhorter tous les hommes à les pratiquer; de leur mettre pour cet effet devant les yeux les raisons qui doivent les y obliger indispensablement; de leur faire voir clairement à quels dangers ils s'exposent en les négligeant, & quels grands avantages ils retireront de leur zèle à les pratiquer; d'instruire, en un mot, les ignorans, de reprendre les vicieux, de ramener les errans, de rassurer ceux qui doutent, de confondre ceux qui sont obstinés, & d'être en la main de Dieu des instrumens pour fournir aux hommes les secours dont ils ont besoin

pour s'acquitter avec succès de leurs devoirs. Voilà ce que fait la Religion Chrétienne, Si l'on peut prouver que toutes ces choses soient contraires aux lumières de la droite raison ; si l'on me fait voir qu'elles combattent & détruisent la loi naturelle, je consens, à la bonne heure, que tout ce qu'il y a de gens sages renoncent pour jamais à la Religion Chrétienne, & s'aillent remettre à l'école des Philosophes. Mais, s'il est vrai, comme il n'en faut point douter, qu'elles soient entièrement conformes à la nature & à la droite raison, & qu'elles tendent à suppléer à ce qui manque à l'une & à l'autre, qu'on cesse de calomnier la Religion Chrétienne, & de vomir des blasphèmes contre elle, sous prétexte de plaider en faveur de la religion naturelle.

J'avoue que le grand nombre de disputes sur des opinions de néant, qui ont été agitées & soutenues avec chaleur en plusieurs siècles de l'E-

CHRÉTIENNE. CH. XVI. 39
glise, au grand scandale de la Religion Chrétienne, pendant que la morale étoit négligée & foulée aux pieds, j'avoue, dis-je, que ces disputes ont donné aux ennemis de notre sainte religion quelque sujet de déclamer & contre la religion elle-même, & contre ceux qui en étoient les ministres. Mais c'est à tort qu'ils ont voulu rendre la religion responsable des excès & de la mauvaise conduite de quelques particuliers. Car la falsification de quelques points particuliers, n'est pas une raison suffisante pour rejeter tout le corps de la doctrine. Il y a toujours eu, au milieu des disputes les plus échauffées, une règle suffisante, à la faveur de laquelle les fidèles ont pu distinguer la doctrine de Dieu d'avec les opinions des hommes. Nous avons les discours de Jésus-Christ lui-même & les Ecrits de ses Apôtres, où la doctrine chrétienne nous est proposée d'une manière claire, qu'on ne sçauroit accuser ni d'er-
Ciiij

neur, ni d'imperfection. Ajoutez à cela une chose, que nos adversaires eux-mêmes auront de la peine à nier. C'est que, malgré les disputes sur des points particuliers qui se sont élevées dans le Christianisme, les dogmes ont pourtant toujours été enseignés & reçus constamment & universellement dans tous les tems & dans tous les lieux, où l'on a fait profession de la Religion de Jesus-Christ. Quelques divisions qu'il y ait eu dans l'Eglise sur d'autres articles, ceux qui doivent être sans contredit, crus plus expressément, tels que ceux qui regardent Dieu & sa Providence, le dogme de la reconciliation du pécheur repentant avec Dieu, & des moyens que Dieu a établis pour cela; celui de la nécessité de la piété, de la justice & de la sobriété; celui du jugement à venir, des récompenses que Dieu réserve aux gens de bien, & des peines qu'il destine aux méchans, ont toujours été prêchés &

proposés par les Ministres de l'Evangile. Il est même certain que leurs leçons ont produit des effets plus considérables & plus visibles, soit par rapport à l'étendue, soit par rapport à la durée, que celle de tous les philosophes payens, qui ayent jamais été, pris ensemble. Or si tout cela ne suffit pas pour prouver la Divinité de la Religion Chrétienne, on ne sçauroit nier au moins qu'il ne soit une très-forte preuve de son excellence.



XIII. PROP. *Que tous les dogmes, que la Religion Chrétienne, considère dans la pureté & la simplicité de son origine, propose à croire, ou comme nécessaires à salut, ou comme ayant une liaison étroite avec ceux qui le sont, que ces dogmes, dis-je, (dont quelques-uns sont au-dessus de la raison, quoique la raison acquiesce sans peine à la révélation qui en est faite,) tendent tous à la réformation du genre humain, & composent ensemble un système de foi, infiniment plus suivi & plus raisonnable, que tout ce que les Philosophes anciens les plus sages & les incrédules modernes les plus subtiles ont pu inventer avec toute leur subtilité & toute leur science.*

1. **L**E premier article de la Foi Chrétienne, c'est qu'il y a un seul Dieu vivant & véritable;

CHRETIENNE. CH. XVII. 43
qui existe par lui-même, en vertu d'une nécessité attachée à sa nature propre; qui est absolument indépendant, éternel, présent par tout, immuable, incorruptible; incorporel, sans passions, & sans composition de parties; qui possède une puissance, une connoissance & une sagesse sans bornes; qui est parfaitement libre, infiniment bon, juste & véritable, & qui est revêtu en un mot de toutes les perfections possibles; de sorte qu'il est absolument suffisant à soi-même, & qu'il n'a besoin pour être infiniment heureux de l'aide de personne. Ce dogme n'est pas seulement le premier & le principal article de la Religion Chrétienne, c'est aussi la première & la plus évidente de toutes les vérités, que la lumière naturelle nous enseigne, c'est une vérité qui peut être clairement démontrée par les principes les plus clairs & les plus incontestables de la droite raison.

2. Le second article de notre

Foi porte que cet Etre existant par lui-même, (la cause suprême & le pere de toutes choses) a engendré une Personne Divine, qui est émanée de lui avant tous les siècles, & cela d'une maniere incompréhensible; que cette Personne est appellée, le *Logos*, la *Parole*, la *Sagesse*, ou le *Fils de Dieu*, qu'elle est *Dieu* (a) de *Dieu*; qu'en elle habite toute plénitude de *Divinité*, c'est-à-dire, qu'elle possède tous les attributs divins dans toute leur perfection, à la reserve pourtant de la seule indépendance absoluë, ou de l'existence par soi-même; Qu'elle est l'*image de Dieu* (b) *invisible*, la *resplendeur de la gloire du Pere*, (*Απαύρασμα τῆς δόξης αὐτοῦ*) & la *marque engravée de sa personne*; Que cette personne étoit au commencement avec *Dieu*; Qu'elle jouissoit avec *Dieu* de la gloire avant que le monde fût fait;

(a) *Θεὸς ὁμοῦ* contradistincte ad *Αριστοτ.*

(b) *Col. I. 15. Heb. I. 3. Jean I. 2. & XVII 5. Heb. I. 3. Rom. IX. 5. Jean. I. 1.*

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 45
 Qu'elle soutient toutes choses par sa parole puissante; Qu'elle est pour tout dire enfin, *Dieu sur toutes choses*, *beni éternellement*, par communication de la gloire du Pere. J'avoué que la raison toute seule n'est pas capable de nous donner la connoissance de ce dogme. Mais elle acquiesce à la découverte, qui en est faite par la révélation, & n'y trouve rien qui soit, ou absurde, ou contradictoire.

On ne scauroit assez s'étonner de la hardiesse de certains partisans prétendus de la raison, qui se récrient étrangement contre ce dogme, & qui s'efforcent de le faire passer pour un dogme absurde, impossible & contradictoire. Car qui ne sçait que les Philosophes anciens, les plus sçavans & les plus sensés, ont cru & enseigné des choses aussi difficiles pour le moins à comprendre que cet article de la Foi Chrétienne, qui dans leur idée étoient non-seulement compatibles avec la raison,

46 DE LA RELIGION
mais outre cela conformes à ses lu-
mieres les plus pures? Il est donc
évident que ces grands hommes;
bien loin d'avoir rejetté le dogme
en question sous prétexte de son in-
compréhensibilité, l'auroient indu-
bitablement reçu sans beaucoup de
difficulté; puisqu'au fonds il ne
contient rien, qui soit, ou plus dif-
ficile à comprendre; ou plus con-
traire aux lumieres de la droite rai-
son, que d'autres points, qu'ils ne
laissoient pas de croire, quoiqu'ils
ne fussent appuyés sur aucune au-
torité divine. Ce que *Platon* dé-
bite dans ses écrits sur la Parole, ou
la Sagesse divine (Νῦν, ou Νῦν)
qu'il nous represente comme une
personne, qui a toujours coexisté
avec Dieu, c'est-à-dire, avec la
cause premiere, tout obscur qu'il est,
nous donne pourtant lieu de croire
que ce Philosophie n'auroit pas re-
jetté le dogme, renfermé dans ces
paroles de S. Jean, (a) la Parole étoit
(a) Jean 1.

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 47
Au commencement avec Dieu, sous
prétexte de contradiction, & d'in-
compatibilité avec les lumieres de la
droite raison. Des gens qui croyoient
que des Etres finis, visibles & créés,
pouvoient avoir existé de toute éter-
nité, comme l'enseignoient *Aristote*,
& tous les sectateurs de *Platon* (qui
ont prétendu prouver l'éternité du
monde, par ce principe, que la vo-
lonté de Dieu, & son pouvoir d'agir
étant nécessairement aussi éternels,
que son essence, il faloit que les effets
de cette volonté (a) & de ce pouvoir
fussent pareillement éternels.) Des
gens, dis-je; qui croyoient de telles
choses, & qui raisoionnoient sur de
semblables principes, n'auroient ja-
mais songé à traiter le dogme de l'é-
ternité du Fils de Dieu & de sa co-
existence avec Dieu, de dogme ab-
surde & contradictoire. Je suis mé-

(a) Νῦν ἐστὶν ὁ λόγος, ὃς ἔσθ' ἡ ζωὴ ἡ ἀληθινή, ἣν ἔχει ὁ πατήρ, ἣν οὐκ ἔχει ὁ υἱός, ἣν ἔχει ὁ πατήρ ἡ ἀληθινή, ἣν οὐκ ἔχει ὁ υἱός. Πρ. 1. 1. 1. 1.
Voyez aussi les passages cités dans la Démon-
stration de l'Existence de Dieu, Ch. IV. sur la fin
de la page.

me persuadé qu'il n'y a aucun de ceux qui nient aujourd'hui la révélation, & qui la combattent, à qui l'on ne fit avancer des choses pour le moins aussi incompréhensibles, que cet article de la Foi Chrétienne, si on l'obligeoit à dire son sentiment sur la production originale des choses. De sorte qu'il n'est rien de moins raisonnable, que les plaines qu'ils font, lorsqu'il s'agit de ce dogme. Ils se plaignent qu'on leur propose de croire des impossibilités & des absurdités. Mais ils ont tort. Car s'il y a eu des gens téméraires, qui s'étant mis en tête d'expliquer la manière dont le Fils de Dieu a tiré son essence du Pere, ont débité là-dessus des choses absurdes & qui impliquent contradiction, comme on le reproche à quelques Scholastiques (a), nous rejettons ces explications

(a) Il faut avouer que les Scholastiques, qui ne manquoient ni de loisir, ni d'esprit, & qui étoient pour la plupart peu vertés dans la science des Saintes Ecritures, & dans les Ecrits des anciens

CHRETIENNE. CH. XVII. 49
 plications comme fausses & injurieuses à la Religion. Mais si l'on s'en tient à l'écriture, & à la plus ancienne & générale tradition de la primitive Eglise, on ne trouvera dans ce dogme, ni absurdité, ni contradiction. C'est avec beaucoup de raison en effet qu'un excellent Prêlat a dit, *Qu'en ce point il ne craignoit point la dispute avec les So-*

ciens Peres de l'Eglise; il faut avouer, dis-je; que ces hommes subtils & spéculatifs, qui tiennent presque toute leur Théologie de leur propre cerveau, comme les araignées tirent leurs toiles de leurs entrailles, ont débité sur ce mystère mille subtilités, dont aucun Chrétien n'est obligé de se rompre la tête, que personne n'est obligé d'entendre, puisqu'on peut présumer avec beaucoup de raison, que ceux qui les ont débités, ne les ont pas entendus eux-mêmes; & que personne par conséquent ne peut être obligé de croire. TILLOTSON. *Sermon sur l'Unité de la Nature divine.*

Il seroit à souhaiter que quelques-uns de ceux qui croient qu'il y a une Religion, ne plaidsent pas comme ils font la cause de l'Athéisme; par l'affectation qu'ils font paroître de représenter le mystère de la Trinité, comme un dogme directement contraire à la droite raison & à l'entendement humain. CUDWORTH Syst. pag. 360.

ciens, & qui consentoit volontiers que cette cause fût plaidée au tribunal de la raison, aussi bien qu'à celui de l'Écriture, expliquée par la tradition générale de l'Église Chrétienne (A).

Ce que nous venons de dire du Fils, nous le pouvons dire pareillement, à peu de chose près, & sans choquer la droite raison, de la *Procession originale du Saint-Esprit*, ou de la manière, dont il dérive du Pere.

3. Le troisième article de notre croyance, c'est que Dieu a créé le ciel & la terre, toutes les choses qui y sont, & tout l'univers en un mot; Qu'il l'a créé par le ministère du Fils, cette *Parole divine*, cette *Sagesse du Pere*, dont parle l'Écriture. Les Écrivains sacrés nous disent que *les siècles ont été faits par lui*, Heb. I. 2. *Que Dieu a créé toutes choses par lui*, Eph. III. 9. *Que par lui ont été créées toutes les choses qui sont aux*

(A) TELLEFON, second Sermon sur La Divinité de Jésus-Christ.

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 31
ciens & qui sont en la terre, visibles & invisibles, les trônes, les dominations, les principautés & les puissances; Que toutes ont été créées par lui, & pour lui; qu'il est avant toutes choses, & que toutes subsistent par lui. Col. I. 16. *Toutes choses nous dit S. Jean I. 3. ont été faites par la Parole & sans elle rien de ce qui a été fait, n'a été fait.* Je ne vois rien encore en tout cela, qui ne s'accorde parfaitement bien avec la droite raison, vuide de préjugés. Car enfin on prouve démonstrativement par des principes incontestables de la droite raison, que, ni l'univers entier, ni aucune partie de l'univers, ni la matière de l'univers, ni la forme, ni son mouvement, que rien de tout cela en un mot n'existe par soi-même, & par la nécessité de sa propre nature. C'est ce que j'ai démontré dans mon premier Discours, Chap. IV. Or de là il s'ensuit que l'univers entier, & toutes les diverses choses qui y existent, doivent

D ij

52 DE LA RELIGION
nécessairement avoir reçu de Dieu ;
(l'unique cause suprême & existante
par elle-même,) & la forme qu'el-
les ont, & la manière de leur exis-
tence, & l'existence elle-même. Il
s'ensuit aussi qu'à chaque moment
elles dépendent absolument de son
bon plaisir tant pour la continua-
tion, que pour la conservation de
leur Etre. Sur ce fondement, tous
les Philosophes dans tous les siècles,
à la réserve des Epicuriens, (dont les
Athées eux-mêmes ont abandonné
les hypothèses, à cause de leur ab-
surdité palpable,) & de quelque peu
d'autres encore non moins absurdes,
qui ont soutenu que le monde, tel
qu'il est aujourd'hui, existoit néces-
sairement & par lui-même ; sur ce
fondement, dis-je, tous les Philo-
sophes, sans en excepter ceux qui
ont cru (a) l'éternité du monde,
font convenus unanimement de cet-
te grande vérité, que l'univers doit

(a) Voyez le premier Discours sur l'existence de Dieu. Propos. III. ch. IV. sur la fin.

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 53
évidemment & son existence & sa
conservation à Dieu, la cause su-
prême, & l'auteur de toutes choses.
Si donc la raison forme quelque dif-
ficulté contre cet article, elle doit
tomber uniquement sur ce que l'E-
criture dit, que Dieu a créé le monde
par son Fils. Or quoique ce soit là
un point, qui n'a pu être connu cer-
tainement que par le moyen d'une
révélation expresse, il n'a pourtant
rien, qui doive paroître incroyable,
ni qui soit opposé à la droite raison.
Car il importe peu au jugement de
la raison, qu'on dise que le monde
a été créé par Dieu lui-même im-
médiatement, ou qu'il a été fait par
Dieu médiatement & par le minist-
re d'un second principe. L'un &
l'autre revient au fonds à la même
chose. D'ailleurs il paroît incontest-
ablement, par ce que Platon & ses
Sectateurs ont débité sur l'Esprit
éternel, (Nōi) à qui ils donnent très-
souvent le titre de Διευκρινετης, c'est-
à-dire, d'ouvrier, par le moyen du-
D ij

54 DE LA RELIGION
quel Dieu a fait toutes choses, il pa-
roit, dis-je, à tout le moins, qu'on
ne scauroit raisonnablement rejeter
ce que l'Ecriture nous dit sur
ce sujet, comme étant incompati-
ble & irreconciliable avec la droite
raison.

4. Un autre point auquel la droite
raison ne répugne en aucune ma-
niere, c'est celui de l'origine du
monde. L'Auteur de la Genese nous
apprend qu'au commencement,
c'est-à-dire, il y a six mille ans, ou
environ, la terre étoit vuide, sans
forme, en un mot un chaos confus;
que de ce triste & noir chaos Dieu
forma ce beau monde, que nous
habitons, visiblement fait pour no-
tre usage & fourni des semences de
toutes sortes de plantes; après quoi
il créa aussi l'homme & toutes les
autres especes d'animaux, dont la
terre est remplie. Car quoiqu'il eût
été peut-être impossible de scavoir
sûrement, sans le secours de la ré-
vélation, le tems précis, dans le-

CHRETIENNE. CH. XVII. 55
quel toutes ces grandes choses ont
été faites, il nous reste pourtant en-
core aujourd'hui des monumens fort
considerables, & de très-fortes preu-
ves, qui font foi que la fabrique pré-
sente de la terre ne scauroit être
gueres plus ancienne. La tradition
univerfelle de tous les plus anciens
peuples de la terre, scavans & igno-
rans, polis & barbares: l'uniformi-
té qui régné parmi les Philosophes
& les Poëtes anciens, qui s'accor-
dent tous à dire que la terre a été ti-
rée de l'eau, ou du chaos dans un
certain période de tems: les absur-
dités & les contradictions sans nom-
bre, dont fourmillent les relations
des peuples, qui se vantent d'une
plus grande antiquité: le nombre
d'hommes, qui habitent mainte-
nant la terre: la nouveauté de tou-
tes les sciences & de tous les arts né-
cessaires à la vie: l'impossibilité de
ces déluges universels & de ces au-
tres accidens auxquels les incrédu-
les ont recours, pour expliquer com-
D iij

ment, dans leur supposition, le genre humain s'est si peu accru, comment la terre est si peu peuplée, & comment on a fait si peu de progrès dans les arts & dans les sciences. Les changemens considerables, qui auroient dû naturellement arriver à la terre dans une vaste étendue de siècles, comme l'aplanissement des montagnes, la formation de nouvelles îles, la consommation de l'eau par les plantes, & mille autres accidens de cette nature: toutes ces choses, dis-je, & plusieurs autres argumens, tirés de la nature, de la raison, & de l'expérience, nous montrent que le système de l'Écriture touchant l'époque de la formation de la terre, est la chose du monde la plus probable, indépendamment de l'autorité de la révélation.

5. La Religion Chrétienne nous enseigne aussi que le même Dieu, qui a créé toutes choses, par sa parole puissante, & qui les soutient & les conserve par un concours conti-

nuel, les conduit aussi & les gouverne par sa providence toute sage; qu'il dirige tous les événemens, qu'il prend soin de ce bas monde & de toutes les choses qui y sont, sans en excepter les plus petites & les plus viles, qu'il y a établi cet ordre régulier & cette succession constante, qui subsiste depuis tant de siècles, & qui doit durer jusqu'à son dernier période; & qu'il s'occupe d'une manière encore plus particulière des actions morales des hommes. Toutes ces choses, que l'Écriture nous enseigne d'une manière beaucoup plus claire que tous les écrits des anciens Philosophes n'avoient fait, sont parfaitement conformes aux lumières de la droite raison. Car la droite raison nous enseigne très-évidemment, comme nous l'avons prouvé dans notre premier discours, qu'un Être infiniment sage & présent par tout, doit nécessairement connoître tout ce qui se fait dans chaque coin de l'univers, & qu'il n'est pas

plus embarrassé des plus petites choses, que des plus grandes. La raison nous dicte qu'un Etre infiniment puissant doit gouverner toutes choses & les conduire à leurs fins d'une manière digne de sa sagesse, & proportionnée à la liberté de volonté, qui est de l'essence de toutes les créatures raisonnables. Elle nous apprend enfin qu'un Etre infiniment juste & souverainement bon doit faire une attention particulière à toutes les actions morales de ses créatures raisonnables, & prendre une exacte connoissance de la conformité, ou de la non-conformité qu'elles ont avec les règles qu'il leur a prescrites.

6. La Religion Chrétienne nous enseigne ensuite qu'après avoir formé la terre Dieu créa aussi l'homme, qu'il le créa pur & innocent; qu'il le plaça dans le Paradis, lieu abondant en toutes sortes de délices, où il jouissoit d'un bonheur pur sans mélange de peine ou de chagrin;

que l'homme s'étant ingéré de violer le commandement de Dieu, il tomba de ce haut degré de bonheur, au comble de la misère, & que c'est à cause du péché que *la terre est maintenant stérile & maudite*, qu'elle ne produit rien qu'à force de travail, *qu'elle pousse des épines & des char-dons, & que nous mangeons notre pain à la sueur de notre visage, jusqu'à ce que nous retournions en poudre.* Je ne vois rien en tout cela qui ne soit très-conforme à la raison, & qui ne soit très-digne de foi. La considération de la nature de la chose elle-même n'a rien qui s'y oppose, & l'opinion générale des plus sçavans personnages de l'antiquité payenne nous en est une ample confirmation. Malgré l'incertitude & l'obscurité de la tradition sur laquelle ils s'appuyoient, ils ont reconnu que, dans son état original, l'homme étoit innocent & sans fraude, & que la terre, qu'il habitoit, *fertile sans culture, & abondante en toutes sortes de biens,*

(a) fournissoit d'elle-même à l'homme tout ce qui pouvoit contribuer à son plaisir. Et à sa félicité : mais que Dieu avoit changé cet ordre heureux des choses du monde, pour punir l'homme de son péché, & l'avoit mis dans la nécessité de travailler pour le soutien de sa vie.

7. Nous trouvons aussi dans l'Ecriture qu'après la première entrée du péché dans le monde, les hommes ne firent qu'aller de pis en pis, & qu'ils portèrent de degré en degré la corruption à un si haut point, que Dieu, las enfin de les supporter, les fit tous périr, en punition de leurs crimes, dans les eaux d'un déluge universel, à la réserve d'un très-petit nombre de personnes, que Dieu prit soin de conser-

(a) Τὸ πάλαιον καιρὸν ἢ ἀλλοτεῖται καὶ ἀλλοτρίου πλάτος, ἐκ γὰρ καὶ τὴν κτίσιν. ἢ κτίσιν δ' ἴσταν, αὐτὸ μὲν ἴσταν, γαλακτιδὲ δ' ἄμην καὶ ἱερῶμα αὐτὸ μὲν ἄμην, αὐτὸ δ' ἴσταν, τῆς δ' ἑλευθέρου πλάτους δ' ἀλλοτρίου καὶ κτίσιν αὐτὸ ἴσταν. Ζεὺς δ' ἴσταν τὴν κτίσιν καὶ ἱερῶμα, καὶ διὰ τὴν κτίσιν, ἢ ἀλλοτρίου. CALANUS INDUS apud Strab. lib. XV.

ver pour repeupler le genre humain. C'est là un fait, qui n'est pas seulement appuyé sur l'autorité de l'Ecriture, mais qui est aussi confirmé par le témoignage unanime de presque tous les anciens auteurs payens, philosophes, poètes, & historiens. (a) Les histoires de toutes les nations ne remontent pas plus haut. Mais nous n'avons pas besoin des histoires anciennes pour être persuadés de cette vérité. L'universalité du déluge, la seule chose sur laquelle on puisse former des difficultés, paroît clairement par la forme présente de la terre depuis un bout jusqu'à l'autre; par la disposition & la situation des diverses couches de différentes sortes de matières, dont elle est composée; par le nombre in-

(a) Ἐπι τῆς τῆς θείας ἀποστολῆς ἑκείνης ἐπιπέσει αὐτοῦ, καὶ αὐτὸ τῆς θείας καὶ ἀποστολῆς ἀποκαταστήσει, τὸ δ' ἀποκαταστήσει ἐπιπέσει, τὴν θείαν ἰσταν καὶ ἀποκαταστήσει ἐπιπέσει τὰ κτίσιν, ἐπιπέσει γὰρ ἰσταν ἀλλοτρίου ἀποκαταστήσει, ἀποκαταστήσει ἐπιπέσει ἀποκαταστήσει, ἀποκαταστήσει ἐπιπέσει ἀποκαταστήσει, &c. P. A. T. O. in Celsus live in Atlantico,

nombrable d'écaillés de poissons; d'os d'autres animaux, & de parties de plantes de toutes les especes, qu'on trouve dans tous les pais, & presque dans tous les lieux, renfermés dans la terre à différentes profondeurs, dans les pierres même, & dans toute sorte de matiere. Ce sont là tout autant de démonstrations oculaires, qui prouvent que la terre, ou du moins sa surface entiere, a été autrefois dans un état de fluidité. Il faut renoncer en quelque maniere à l'usage des sens & de la raison, pour douter de cette verité, après les preuves, que le savant docteur *Woodward* (*) & quelques autres Auteurs en ont données.

8. Ce que l'Ecriture nous dit des révélations particulieres, que Dieu adressa aux anciens Patriarches après le déluge, est une chose en elle-même très-croyable, pour les raisons que j'ai alléguées ci-dessus,

(*) Voyez les Essais du Docteur *WOODWARD*, Part. II.

CHRETIENNE. CH. XVII. 63
 lorsque j'ai fait voir que l'attente d'une révélation divine, étoit une attente très-raisonnable & très-probable. L'histoire de la loi donnée ensuite à toute la nation des Israélites, qui leur ordonnoit un grand nombre de sacrifices, de rites externes & d'observances cérémonielles; cette histoire, dis-je, ne fournit aucune juste raison de la rejeter, comme indigne d'être crüe: Sur tout si l'on considère que cette multitude de sacrifices & de cérémonies, étoit très-nécessaire à ce peuple dans ce tems-là, & vû les circonstances où il se trouvoit, pour l'empêcher de se précipiter dans l'idolâtrie, vers laquelle il avoit un terrible penchant, & dont toutes les nations voisines étoient infectées. Si l'on ajoute à cela que toutes ces cérémonies étoient typiques, & destinées à préparer les esprits à une dispensation plus grande & plus noble: Si on considère ensuite que les Prophetes ne cessoient d'avertir les

64 DE LA RELIGION

Juifs, que Dieu faisoit un plus grand cas de l'observation de la loi morale, que de la pratique de ces cérémonies, & qu'il s'en falloit bien que la dernière de ces choses fût aussi agréable à Dieu & aussi indispensable, que la première: Et si on fait enfin réflexion que tout ce qui regarde cette révélation, est un fait, dont il est fait mention dans une histoire, sur laquelle le gouvernement civil de toute une nation est fondé, qui a été écrite dans un tems où personne ne pouvoit ignorer la vérité des principaux faits qui y sont rapportés, & dont il n'est pas plus permis de douter, que des autres points de l'histoire ancienne, qui passent pour les plus indubitables: La plus considérable objection & la difficulté la plus réelle qu'on y puisse opposer, consistera à demander la raison pour quoi la seule nation des Juifs a été favorisée de cette révélation, & pourquoi tous les autres peuples de la terre ont été exclus de cette fa-
veur

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 65
 veur. Mais nous avons déjà prévenu cette objection, & nous y avons répondu par avance, lorsque nous avons prouvé ci-dessus, (*) que Dieu n'étoit pas obligé à donner à tous les hommes également la connoissance de la révélation Evangelique.

9. Toutes les autres particularités de l'histoire de l'Ecriture, contenues dans les livres du Vieux Testament, sont toutes choses dont une personne desintéressée ne scauroit douter raisonnablement. Car, sans parler maintenant des preuves qui établissent en général l'antiquité, la genuinité, & l'autorité de ces livres, c'est une chose constante que la plupart des histoires de la Bible, & quelques-unes même des moindres circonstances de ces histoires, sont attestées par des auteurs profanes, qui certainement n'en ont point fait mention par intérêt ou par es-

(*) Voyez ci-dessus Chap. XI. Prop. VIII. par. dernier.

66 DE LA RELIGION
prit de parti. *Grotius* a fait un ample
recueil de leurs passages dans son
excellent traité de la vérité de la Reli-
gion Chrétienne (a). Les au-
teurs Phéniciens, Egyptiens, In-
diens & Grecs ont fait mention de
la formation de la terre, qu'ils pré-
tendent avoir été tirée du chaos.
Sanchoniaton & quelques autres,
aussi bien que lui, ont sçu les noms
même d'Adam & d'Ève. *Berosé* &
Manethon parlent de la longue vie
des Patriarches, qui ont vécu avant
le déluge. *Berosé* fait mention de
l'arche de Noé. *Ovide* & d'autres
auteurs rapportent plusieurs particu-
larités du déluge. *Lucien* lui-même
parle de la famille de Noé, & de
son entrée dans l'arche avec une
couple d'animaux de chaque espèce,
il en parle; dis-je, comme d'une
chose connuë par une ancienne tra-
dition des premiers Grecs. *Plutarque*
& *Abydennus* font mention de la co-
lombe que Noé fit sortir hors de

(a) Lib. I. cap. 16. & Lib. III. cap. 16.

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 67
l'arche (a). Le même *Abydennus* fait
aussi mention de la tour de Babel.
Diodore de Sicile, *Strabon*, *Tacite* &
plusieurs autres parlent de l'embra-
sement de Sodome. *Berosé* raconte
plusieurs particularités de l'histoire
d'Abraham & des autres Patriar-
ches. Plusieurs anciens Auteurs ont
touché des circonstances particu-
lières de la vie de Moïse. *Strabon* &
Justin parlent avec éloge de la piété
éminente des anciens Juifs. Les an-
nales des Phéniciens rapportent di-
verses actions de David & de Salo-
mon. Quelques-unes des actions du
Prophète Elie n'ont pas été incon-
nuës à *Méandre*, & *Julien l'Apôtre*
lui-même n'en disconvient point.
Lycophron & *Enée* de Gaze ont ra-
conté l'histoire de Jonas, sous le
nom d'Hercule. Enfin on trouve
dans plusieurs autres auteurs les his-

(a) Δουκλίου τῆς ἀρχῆς τῆς ἀρχῆς
ἐπιπέδου, ἡ δὲ ἀρχὴ τῆς ἀρχῆς τῆς ἀρχῆς
ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τῆς ἀρχῆς. Π. 1. 17.
Utrum terrestria an aquatica animalia plus ha-
bent solertia.

toires des tems moins reculés. Ajoutez à cela que la plupart des avantures qu'on lit dans les anciens poëtes tant Grecs que Latins, ne sont autre chose que des histoires de l'Écriture, déguisées sous des noms feints, & obscurcies par des peintures fabuleuses. C'est ce que de très-sçavans (a) hommes ont soutenu, appuyés sur des fondemens, qui ont un très-grand air de probabilité.

10. L'Écriture nous apprend outre cela qu'il a plu à Dieu de faire descendre sur la terre son Fils unique, cette parole puissante, cette sagesse du Pere, par laquelle le monde a été créé, comme nous l'avons dit ci-dessus, & par le moyen de laquelle il s'étoit manifesté particulièrement aux hommes dans les siècles précédens. Elle nous dit que cette divine Personne a été envoyée dans l'accomplissement des tems, c'est-à-dire, dans le tems que la sa-

(a) Stillingfleet. *Origin. sacr.* lib. III. cap. V. Bochart. *Phalæg.* Vossius, de *Idololatris* & Huet, *Demonst. Evangel.*

CHRETIENNE. CH. XVII. 69
gesse divine avoit auparavant déterminé, dans le tems que les anciens Prophetes avoient précisément marqué; & pour tout dire en un mot dans un tems, où plusieurs circonstances réunies, tant dans la religion judaïque, que dans l'Empire Romain, frayoient le chemin à l'introduction & à la propagation d'une nouvelle religion. Elle nous enseigne que Dieu l'a envoyée au monde, pour y revêtir la nature humaine, & pour y révéler aux hommes la volonté de Dieu d'une manière pleine & entière, & pour leur enseigner sur-tout les moyens de rentrer dans la faveur de Dieu, qu'ils avoient perduë par le péché. Elle nous apprend qu'elle est venue au monde, pour y prêcher aux hommes la repentance & la rémission des péchés, & pour leur donner à connoître que leur repentance seroit acceptée, & que leurs péchés leur seroient certainement pardonnés, sans aucune lésion de la majesté des loix divines,

70 DE LA RELIGION
& sans aucune diminution de la haine irreconciliable que Dieu porte au péché, puisqu'elle devoit satisfaire elle-même à la divinité, & réparer l'outrage fait à ses loix, en se présentant en sacrifice pour les péchés du genre humain. Elle ajoute que par son incarnation le Fils de Dieu est devenu notre médiateur & notre intercesseur envers Dieu; & que c'est lui qui nous procure le secours particulier du Saint-Esprit, qui met en nous les principes d'une vie nouvelle, d'une vie toute céleste & toute divine. En un mot la Religion Chrétienne nous enseigne que le Fils de Dieu est venu au monde, qu'il a été donné aux hommes pour être leur Sauveur & leur Juge, & pour les élever enfin à l'éternelle félicité. Je pose en fait qu'il n'y a rien en tout cela qui soit contraire à la droite raison. Ce sont toutes choses au contraire que la raison approuve, & elle acquiesce sans peine à la révélation qui en est faite. Comme

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 71
c'est ici le dogme le plus important, l'article le plus fondamental de la Foi Chrétienne, il est nécessaire que nous nous arrétions à prouver plus amplement & plus distinctement sa conformité avec la raison humaine, & que nous fassions voir la foiblesse des objections, dont les incrédules se servent, pour soutenir que les lumières de la droite raison le combattent & le renversent.

Je dis donc premièrement, que ce n'est pas choquer la raison, que de croire en général que Dieu révèle sa volonté au genre humain. Nous avons fait voir au contraire (*) que la révélation de la volonté de Dieu est une chose très-digne de Dieu & de ses perfections morales, & qui répond parfaitement bien aux idées & aux espérances de tout ce qu'il y a eu dans le monde payen de plus sage & de plus raisonnable.

On ne sçauroit dire en second

(*) Voyez ci-dessus Chap. XI. VII. Prop. Part. 2.

lieu, que la raison trouve rien à reprendre à une révélation, qui nous apprend que Dieu, nonobstant la promesse du pardon gratuit des offenses, & de l'acceptation de la repentance, ne laisse pas d'exiger un sacrifice, ou une expiation pour le péché, qui fasse éclater d'une manière sensible la haine irréconciliable qu'il lui porte. Car quoique les lumieres naturelles nous dictent qu'il est très-probable que Dieu pardonnera le péché, moyennant que le pécheur se repente sincèrement, on ne sçauroit pourtant prouver, ni qu'il soit dans une obligation absolue de le faire, ni qu'il le fera certainement. On a grande raison au contraire de supposer qu'il exigera quelque satisfaction plus ample, pour maintenir l'honneur & la majesté de ses loix. C'est de-là qu'est venue la persuasion universellement répandue dans les siècles du paganisme de la nécessité d'une propitiation pour le péché, & la

coutume d'offrir à la Divinité des animaux en sacrifice. J'avoue que c'est une erreur grossiere que de s'imaginer que le sang des animaux soit capable d'expier véritablement le péché. Mais il paroît clairement par la pratique des anciens payens, que les hommes dans tous les siècles ont cru communément que Dieu ne pardonnoit pas le péché sans satisfaction; & que cependant ils ont espéré que, moyennant la repentance du pécheur, la justice de Dieu se laisseroit satisfaire par quel'qu'autre chose que par la destruction du pécheur lui-même. La raison ne répugne donc point à croire que Dieu, en même tems qu'il pardonne au pécheur véritablement repentant, ordonne cependant un sacrifice, & qu'il exige une expiation pour le péché, afin de maintenir la majesté de ses loix, & de donner des preuves éclatantes de sa haine pour le péché.

Je dis en troisiéme lieu, qu'il n'y

74 DE LA RELIGION
a nulle absurdité dans la croyance
d'un médiateur ou d'un intercesseur
entre Dieu & les hommes, par le
canal duquel les prieres des pécheurs
doivent passer afin de pouvoir être
agréables à Dieu. On sçait que les
plus sages payens en général cro-
yoient qu'il y avoit des intelligen-
ces subordonnées, qu'ils appelloient
Démons ou Héros; qui portoient
leurs prières aux Dieux superieurs,
& qu'ils esperoient que la média-
tion de ces intercesseurs suppléeroit
à leur indignité, & aux imperfec-
tions de leurs prieres. Ils croyoient
ensin que leurs prieres seroient mi-
sericordieusement exaucées par leur
moyen, faveur à laquelle ils n'au-
roient jamais osé prétendre d'eux-
mêmes, l'avoué que ces sages payens
étoient à plaindre, puisqu'ils agis-
soient à l'avanture, employant des
médiateurs, de l'existence desquels
ils ne pouvoient avoir aucune cer-
titude, & qu'ils ne pouvoient avoir
aucune bonne assurance que leur

CHRETIENNE. CH. XVII. 75
médiation, suppose qu'ils existassent,
dût être agréable à l'Être suprême.
Mais quoiqu'il en soit, leur croyan-
ce en ce point prouve incontestable-
ment que la droite raison ne trouve
aucune absurdité à croire l'établisse-
ment d'un médiateur entre Dieu
& les hommes, pour interceder au-
près de Dieu en faveur des hommes
pécheurs, & pour solliciter l'entiere
abolition de leurs crimes.

La seule chose qui embarrasse, &
où la droite raison puisse trouver
une difficulté réelle, c'est la dignité
éminente de la personne qui s'est
donnée elle-même, selon nous, en
sacrifice propitiatoire pour les pé-
chés du genre humain. Quelle appa-
rence, dit-on, que le propre Fils,
le Fils unique de Dieu, ait pris une
chair humaine? Quelle apparence
que le Pere ait daigné envoyer le
Fils, & que le Fils ait consenti à cet
envoi? Est-il concevable que Dieu
ait porté la condescendance envers
ses créatures jusqu'à faire en leur fa-

76 DE LA RELIGION
veur des choses si grandes & si extraordinaires? Mais quelles créatures encore? Des créatures foibles & fragiles, qui, selon toutes les apparences, ne sont qu'une très-petite partie de l'univers, & n'occupent qu'un rang très-peu considérable parmi les choses créées. Il faut avouer ici ingénument qu'à moins d'une révélation expresse, la raison humaine ne se seroit jamais avisée d'un expédient de cette nature, & qu'elle n'auroit pas seulement songé à cette voye de reconcilier les hommes avec Dieu, & de réparer les outrages qu'ils lui font par le péché. Mais on doit convenir aussi, que la raison ne se souleve pas nécessairement contre la révélation qui en est faite, & qu'elle n'y trouve rien de fort difficile, ni de fort inconcevable. En un mot la difficulté & l'incompréhensibilité de ce dogme n'est pas si grande, qu'elle doive obliger une personne sage & raisonnable à révoquer eu

CHRETIENNE. CH. XVII. 77
doute la vérité de la révélation qui en est faite; quoique pourtant il soit fort certain qu'on a raison de rejeter tout dogme, qu'on nous propose à croire sous prétexte de révélation, lorsqu'il renferme quelque absurdité visible, ou quelque contradiction réelle. J'avoué que la manière de l'incarnation du Fils de Dieu est sans contredit un grand mystère; mais je ne vois pas que la chose en elle-même soit impossible. La possibilité de l'incarnation est une chose, qui n'est ni plus absurde, ni plus difficile à croire, que l'union de notre ame avec notre corps, & que plusieurs autres vérités très-certaines, qui ne renferment certainement point de contradiction, & dont pourtant toute notre pénétration ne sçauroit comprendre la manière. Je dis à peu près la même chose de l'objection que l'on fait sur la grandeur de la condescendance de Dieu envers ses créatures & sur la dignité de la personne envoyée

au monde pour revêtir la nature humaine. Est-il concevable, dit-on, que Dieu s'abaisse jusqu'à ce point, & que son Fils unique soit descendu du trône de sa gloire pour venir se livrer en sacrifice pour les péchés du genre humain ? J'avoué qu'il y a là dedans quelque chose de fort extraordinaire. Mais quand on considère que Dieu, qui est le Créateur de tout ce qui existe, ne dédaigne pas de faire attention à toutes les choses du monde ; quand on réfléchit qu'il les gouverne toutes & qu'il les dirige par sa sage providence ; quand on songe que ses soins s'étendent jusques aux créatures les plus viles, de sorte que *(a) ni un passereau, ni même un cheveu de votre tête ne tombe point à terre sans sa connoissance ;* quand on pense enfin qu'il n'y a pas jusques aux plus petites particules de matière inanimée dont il ne prenne une exacte connoissance, sans pourtant donner la moindre at-

(a) Luc XII. 6.

teinte à sa grandeur & sans aucune diminution de sa gloire : quand, dis-je, on considère mûrement toutes ces choses, quelle raison peut-on avoir de regarder l'intérêt que le Fils de Dieu prend au bonheur des hommes pécheurs, comme une chose indigne de lui ? J'avoué que sa manifestation en chair, afin de nous révéler la volonté de son Père céleste, afin de se donner lui-même en sacrifice propitiatoire pour nos péchés, afin de nous porter à la repentance, & de nous faciliter le chemin de la vie éternelle, est une chose qui étonne, & que c'est un vrai miracle d'humilité & de condescendance, mais je n'y trouve rien qui blesse sa majesté & qui donne atteinte à sa gloire. Les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne, qui ont cherché tout ce qu'ils ont pu pour la tourner en ridicule, ont avancé des choses plus incroyables encore, & ont fait descendre la Divinité sur la terre pour des sujets de bien moins

80 DE LA RELIGION

dre conséquence. *Julien l'Apostat*, par exemple, (a) ne croyoit-il pas qu'*Esenape* étoit descendu du ciel, & qu'il avoit conversé sur la terre sous une forme visible, uniquement pour apprendre aux hommes l'art de guérir les maladies? Et nos incrédules modernes, qui se jettent dans l'autre extrémité, & qui nient que Dieu prenne aucun soin de ses créatures, ou qu'il s'intéresse le moins du monde à leur félicité, ne font-ils pas obligés, lorsqu'on leur demande raison des choses, & qu'il s'agit de les expliquer, d'inventer des hypothèses mille fois plus incroyables, plus deshonorables à Dieu, & tout-à-fait incompatibles avec ses attributs? Je pose en fait que, si on vouloit mettre à côté tout esprit de parti, & examiner mûrement les choses, on trouveroit que,

(a) Ο ὁ Ζῆλος ἔλατόν ᾤ Αἰσχάσιος ἑρμηνεύων
 αὐτὸν ἵνα γὰρ διὰ τὸ ἔλατον γένειον Ζῆλος εἰσέβηται
 ἔτιος ἰσὺ γὰρ ἔλατον ἀναισθησίας ἀποδοτὸν ἰσθητικὸν
 ἰσθὶ ἀπὸ Ἐπιδωραίου ἰσθίου. JULIAN.

hien

CHRÉTIENNE. CH. XVII. Si bien loin que la grandeur & la gloire de Dieu ayent souffert aucune diminution, par l'envoi de son Fils au monde pour l'ouvrage de la rédemption du genre humain, que cet envoi au contraire a porté l'honneur des loix de Dieu, & la gloire de son gouvernement au plus haut point qu'il soit possible d'imaginer. Que peut-on concevoir en effet de plus glorieux & de plus digne du maître souverain & du gouverneur de tout ce qui existe, que de faire miséricorde à des créatures foibles & fragiles, que de leur pardonner leurs péchés, & leur donner des assurances de réconciliation, moyennant qu'elles se repentent sincèrement de leurs fautes; que peut-on concevoir, dis-je, de plus digne de Dieu, que de faire tout cela sans donner aucune atteinte à sa justice? C'est ce que Dieu a exécuté par l'envoi de son Fils dans le monde, qui revêtu de notre nature a fait la propitiation pour nos péchés par l'effu-

Tome III.

F

82 DE LA RELIGION
sion de son sang. Par là cet Etre su-
prême a donné évidemment à con-
noître la haine irréconciliable qu'il
porte au péché; il a soutenu digne-
ment l'autorité & la dignité de ses
loix, & il a trouvé un moyen effi-
cace pour détourner les hommes du
vice, pour leur en faire concevoir
de l'horreur, & pour leur inspirer
une forte crainte de tomber dans la
transgression volontaire des com-
mandemens de Dieu. J'avoué que
la question, si Dieu, en vertu de
son domaine absolu & de son pou-
voir suprême, n'auroit pas pu, s'il
eût voulu, pardonner au pécheur
repentant, sans satisfaction préalable,
& sans sacrifice pour le péché,
j'avoué, dis-je, que cette question
est assez problématique, & qu'il n'y
a personne qui puisse prendre là-
dessus l'affirmative avec certitude.
Mais il faut avouer aussi que le
moyen que Dieu a mis en usage pour
la rémission du péché, je veux dire,
la mort de son propre Fils, est beau-

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 83
coup plus dans les règles de la sa-
gesse, & infiniment plus propre à é-
primer la vaine présomption de
l'homme, à prévenir ses rechutes
dans le péché, à le convaincre de
son atrocité, à lui donner de hau-
tes idées de l'excellence des loix di-
vines, & à lui faire comprendre l'in-
dispensable nécessité, qui lui est im-
posée, de les accomplir. Cette éco-
nomie en effet nous découvre que
Dieu, tout disposé qu'il étoit à faire
grace au pécheur, n'a pas jugé à pro-
pos de le faire à moins d'une satis-
faction préalable. De peur, que s'il
laissoit le péché sans punition, les
hommes ne devinssent plus hardis à
le commettre, il n'a voulu le par-
donner, qu'en infligeant de très-
grandes souffrances à la nature mê-
me qui avoit péché. Pour faire voir
à quel point il le haïssoit, il n'a pas
moins valu que la mort de son pro-
pre Fils pour en obtenir la rémis-
sion. A la faveur de cette heureuse
dispensation la *gratuité & la vérité*

se sont rencontrées, la justice & la paix se sont entrebaïssées. Pl. LXXXV.
Plus la personne qui s'est donnée ainsi elle-même en sacrifice pour les péchés du genre humain est grande & éminente, plus grand & plus puissant doit être le motif, que cette consideration nous doit fournir, pour nous porter à renoncer au vice, & pour nous faire sentir la nécessité de nous conformer à la volonté de Dieu, connuë & manifestée dans sa loi. Il est donc si peu vrai que la consideration de la dignité éminente de la personne, qui a souffert pour les péchés du genre humain, fournisse aux incrédules une objection solide contre la doctrine de l'Evangile, qu'au contraire elle relève infiniment la majesté & l'autorité des loix divines, & qu'elle nous donne des idées de la miséricorde de Dieu envers les hommes, qui s'accordent admirablement bien avec les notions naturelles, que nous avons des attributs divins. On demande enfin

s'il y a du bon sens à supposer que Dieu ait daigné faire de si grandes choses en faveur de créatures aussi viles & aussi foibles que les hommes, qui tiennent un rang si peu considerable parmi les œuvres de la création, puisque la terre entiere n'est que comme un point en comparaison du reste de l'univers, & que les globes célestes, si vastes & si innombrables, sont remplis, selon toutes les apparences, d'une infinité de créatures, plus capables de glorifier le Tout-puissant, & plus dignes de ses soins paternels, que nous ne sommes. Mais il n'est pas difficile de répondre à cette dernière partie de l'objection. Nous répondons premièrement, que la miséricorde & l'amour de l'Être infiniment bon, se répand également sur tous les ouvrages de ses mains. Nous ajoutons que, quelque étendue qu'on donne à l'univers, quelque grand que soit le nombre des créatures raisonnables, qui l'habitent, & quelle que

88 DE LA RELIGION
foit leur excellence, on ne ſçauroit diſconvenir que les hommes n'y tiennent un rang très-considerable, & qu'ils ne ſoient les ſeuls en faveur de qui le globe terreſtre a été fait tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire, propre à être habitè. Il faut qu'on avouè qu'autant que nos lumieres peuvent s'étendre, la terre que nous habitons eſt auſſi considerable & auſſi digne des ſoins de Dieu, qu'aucune des autres parties de notre monde, & notre monde à ſon tour auſſi considerable qu'aucun autre des mondes qui ſont dans l'univers. Nous diſons enſin que, comme nous comprenons facilement que la même Providence qui gouverne tout l'univers, gouverne auſſi & dirige en particulier toutes les choſes de ce bas monde; ainſi la raiſon ne trouve aucune difficulté réelle à concevoir que le même *Logos*, la Parole ou la Sageſſe du Pere, qui s'eſt maniſteée aux hommes ſur la terre en diſſerens tems & en diſſerentes manieres, & qui leur a

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 87
révélé la volonté de Dieu, a pû auſſi ſe maniſteer à d'autres Etres dans d'autres parties de l'univers, & leur découvrir la volonté de Dieu par des voyes qui nous ſont inconnuës, & qu'il ne nous importe nullement de ſçavoir. Chacun voit qu'il n'y a rien dans cette ſuppoſition qui repugne aux perfections de Dieu, & qui ſoit contraire à la nature des choſes.

Mais, dit-on, en cinquième & dernier lieu, quelle apparence y a-t-il que Dieu, ayant formé le deſſein d'envoyer ſon Fils au monde pour la rédemption du genre humain, ait diſſeré ſon envoi juſqu'aux derniers ſiècles, & qu'après l'avoir envoyé, il n'ait pas pris ſoin de le faire connoître à toutes les nations de la terre également? Je répons que tout homme qui tient ce langage, doit ſoutenir par même moyen qu'il eſt abſurde de croire la néceſſité de la religion naturelle, (a) puiſqu'il eſt

(a) Voyez ci-deſſus Chap. XI. Prop. VII. à la fin du Chapitre.

88 DE LA RELIGION
certain qu'il y a des gens qui n'en
connoissent pas les devoirs, tous les
hommes n'ayant pas la même capa-
cité, ni les mêmes occasions d'ac-
querir cette science. Or comme les
désistes ne sçauroient avancer une
chose de cette nature sans renverser
leurs propres principes, il s'ensuit
qu'ils ont fort mauvaise grace à se
servir de cette objection pour com-
battre la vérité de la Religion Chré-
tienne. Si cette raison avoit lieu, il
faudroit que les désistes soutinssent
pareillement que Dieu est obligé de
faire toutes ses créatures égales en
tout sens; d'élever tous les hommes
à la condition des Anges; de leur
donner à tous les mêmes facultés &
la même capacité, de les rendre au
moins tous capables de jouir du mé-
me degré de félicité, & de leur four-
nir à tous les mêmes moyens & les
mêmes occasions d'y parvenir. Il fau-
droit en un mot qu'ils affirmassent
qu'une sagesse infinie n'a pas le droit
de mettre de la diversité entre ses

CHRETIENNE. CH. XVII. 89
créatures, & de les poser en plusieurs
circonstances différentes. Mais qu'y
a-t-il au monde de plus absurde,
de plus contraire à l'expérience, &
de plus injurieux à Dieu & à son em-
pire souverain sur les créatures?
Ajoutez à cela qu'encore que la ré-
vélation du Fils de Dieu n'ait pas
été actuellement manifestée à tous
les hommes, cependant, comme per-
sonne ne nie la vertu rétroactive de
la mort du Fils de Dieu, en faveur
de ceux qui ont vécu avant son in-
carnation, de même il n'y a point
d'homme au monde qui puisse prou-
ver, que la révélation de Jésus-Christ
n'a été d'aucun usage à ceux qui
sont venus après sa manifestation en
chair; bien qu'ils n'en aient jamais
entendu parler.

II. Je continué & je dis que tou-
te personne raisonnable, qui exa-
mine sans préjugé l'histoire de la
vie de Jésus-Christ, telle que les
Evangelistes nous l'ont donnée, doit
convaincre qu'elle ne contient rien

qui ne soit très-digne de foi. Je n'insisterai pas maintenant pour la confirmation de ce que j'avance sur le témoignage des Disciples de Jesus-Christ, je me reserve à faire mes réflexions là-dessus dans l'examen de la Proposition suivante; je ne veux alleguer ici que les témoignages de quelques Auteurs profanes, qui confirment plusieurs particularités remarquables de cette histoire, & dont le témoignage est d'autant plus considerable, qu'on ne sçauroit les soupçonner de partialité en faveur de la Religion Chrétienne. *Suetone* (a) & *Tacite* (b), deux des plus célèbres Historiens, témoignent en termes exprès, qu'avant la venue de Jesus-Christ toutes les nations orientales étoient persuadées qu'il sortiroit de

(a) *Peregrinatus Oriente toto vetus & constantis opinio, esse in fatis, ut Judaea profecti verum pontentur.* Surt. in Vespasiano.

(b) *Pluribus persuasio merat, antiquis Sacerdotum libri canituri, eo ipso tempore fore ut valescerat Oriens, profectique Judaea verum pontentur.* Tac. Hb. XXI.

la Judée une personne qui soumettroit tout l'univers à son empire. Tous les auteurs, tant Juifs que Payens, qui sont venus depuis l'établissement de la Religion Chrétienne, conviennent unanimement que dans le tems marqué dans l'Evangile il y avoit dans la Judée un homme de Nazareth appelé Jesus. Le Platonicien *Chalcidius* (a) fait men-

(a) Voici ce passage dont parle l'Auteur: *Notauda est alia sanctior & venerabilior Historia, qua peribet de vetu stella caustam, non mortis mortifiquis denunciantie, sed descensum Dei venerabilis ad humana conversationis, rerumque mortalium, gratiam, quam stellam cum nocturno itinere suspensisse Chalcidiorum profecto sapientes Viri, & consideratione verum caliguum fatis exortitatis, quasillo dicantur recentis Dei ortum, repertaque illa majestate, parviti, veneratos esse, nota Deo tanto digna nuncupasse.* Voilà ce que dit *Chalcidius*, ou ce qu'on lui fait dire, car il y a des Sçavans qui doctent que ces paroles soient de lui. Comment. in Timæum.

Les paroles de *Chalcidius* déignent évidemment une Comète, qui passoit autrefois pour un signe de mauvais augure, & témoin le numquam terra spectatum impium Cometen. Et à propos de cela, il est à remarquer qu'on applique à cette Etoile de l'Evangile, l'Eete Divina processit *Cassius Astrum* de Virgile Eclog. IV. & ce que dit Pline,

tion de l'étoile qui apparut aux Sages de Chaldée, & du voyage qu'ils entreprirent en vertu de cette apparition. *Macrobe* raconte l'histoire du massacre des enfans de Bethlehem au-dessous de l'âge de deux ans, & il raporte à propos de cette cruauté d'*Herode* un bon mot de l'empereur *Auguste*, (*) si remarquable, qu'il

Apparuisse aliquando Cometam candidam, argenteo erina ita resurgentem, ut eam consueri liceret, specieque humana Dei effigiem in se ostendentem. Plin. lib. II. cap. XXV. Kam. du Tr.

(*) *Com audisset (Augustus) inter pueros quos in Syria Herodes Rex Judaeorum intra bimatum iussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait, Melius est Herodici porcum esse, quam filium. MAER. lib. II. cap. IV.*

Macrobe dit, qu'un des propres enfans d'*Herode* se trouva enveloppé dans le massacre que ce prince fit faire des enfans qui seroient au dessous de l'âge de deux ans. Mais il y a apparence que cet Auteur se trompe. Car est-il probable qu'*Herode* âgé alors de 70 ans, & infirme, eût un fils de cet âge là ? J'ai du penchant à croire que le bon mot d'*Auguste*, rapporté par *Macrobe*, fut dit à l'occasion du supplice d'*Antipater*, que son pere fit mourir pour avoir conspiré contre sa vie. *Herode* donna connoissance de cette affaire à *Auguste*, qui confirma la sentence. Ce supplice d'*Antipater*, joint au fouvenir de l'exécution d'*Alexandre* & d'*Artistobule*, deux autres

CHRETIENNE. CH. XVI. 93
est étonnant que *Grotius* ne l'ait pas cité dans son traité de la vérité de la Religion Chrétienne où il seroit venu si à propos. Les plus mortels ennemis de la Religion Chrétienne, *Julien*, *Celse* & les auteurs du *Thalmod* Juifs, avouent la plupart des miracles de *Jesus-Christ*, en particulier ceux qu'il a faits pour la guérison des malades, des boiteux, des aveugles, & des démoniaques. Je ne rapporterai pas ici leurs passages, on peut les lire dans *Grotius de Ver. Rel. Christ. lib. II. cap. V.* On peut voir dans le même endroit la confession que fait *Porphyre* touchant la cessation de la puissance des Dieux du Paganisme. Il attribue ce desastre à la colere de ses Dieux, qui étoient fâchés de l'établissement de la Religion Chrétienne, qu'il appelle une religion impie & profane. Vous

fils d'*Herode*, qu'il avoit eus de l'infortunée *Mariamne*, ce supplice, dis-je, donna apparemment occasion à la raillerie sanglante, rapportée par *Macrobe. Tr.*

trouvez dans *Josèphe* plusieurs particularités historiques touchant Jean-Baptiste, Herode & Pilate; pour ne rien dire du fameux passage du même Auteur touchant Jésus-Christ, que quelques-uns soupçonnent de fraude pieuse, quoiqu'il se trouve dans tous les anciens manuscrits de *Josèphe*. *Tacite* (a) fait mention de la crucifixion de Jésus-Christ sous Ponce Pilate. Les monumens anciens de Rome étoient chargés des circonstances les plus remarquables des miracles arrivés à sa mort: de ce nombre sont le tremblement de terre, & les ténèbres dont l'air fut obscurci. Outre que les anciens auteurs Chrétiens (b) allèguent continuellement ces actes publics, comme une chose que leurs adversaires n'auroient osé nier, nous avons de plus là-dessus le témoignage de *Phle-*

(a) *Tiberio imperitante, per Procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat.* TAC, lib. XV.

(b) *Enim Mundi causam relationem in Arcanum vestris habetis.* TERTULLIAN. Apolog.

gon (c) produit par *Origène*, qui en fait une expresse mention. Je ne dirai rien ici de la résurrection de Jésus-Christ & de son ascension dans le ciel, la vérité de ces deux événemens est fondée sur la validité du témoignage des Apôtres, & sur d'autres preuves que nous examinerons ci-dessous dans leur lieu.

12. La raison ne trouve rien d'absurde, ni de contraire aux idées que nous avons de la Divinité dans le dogme qui porte que Dieu a ordonné un jour, dans lequel il doit juger le monde universel en justice, par l'homme qu'il a déterminé, afin de rendre à chacun selon ses ceu-

(c) Πρωτον δ' εστιν Τησων Κατοικων των Ιουδαιων, ησαν Αποστολοι και η Ιακωβος εταυρωθη. και εστιν η μαρτυρια των περιουσιων ομοιωσιν ην ην αυτησιν η Φαλιση. ORIGEN. cont. Cell. lib. II.

Tertullianus dicit quod Phlegonem dicitur Oportet fuisse iuxta Iulianum, membra quod Evangelicorum scripturas, et sic esse dicitur quod Iulianus scribit, de excelsione de Iuliano Phlegonem et ceteris &c. PHLEGON. Chron. XIV.

Voyez la Critique de Bayle sur ce Passage de *Phlegon*. Diction. Artic. Phlegon. Remar. D.T.

96 DE LA RELIGION
vres. C'est une verité dont nous
avons fait voir ci-dessus la nécessi-
té & la certitude, & qui s'accorde
parfaitement bien avec l'opinion
des anciens sages payens. Peut-être
même n'est-il pas hors de propos de
remarquer que les Poëtes tant Grecs
que Latins, se réunissent unanime-
ment dans cette circonstance parti-
culiere, qu'après la mort les hom-
mes ne seroient pas jugés immédia-
tement par Dieu lui-même, mais
par des gens bien établis expresse-
ment pour cela.

13. La Religion Chrétienne nous
enseigne outre cela qu'en vuë de ce
jugement final & péremptoire, non-
seulement l'ame survivra à la disso-
lution du corps, mais aussi que le
corps lui-même sera ressuscité. Or
il est évident que ce dogme, (que
les simples lumieres de la nature
n'auroient peut-être pas découvert,
parce que la croyance de l'immorta-
lité de l'ame suffit pour remplir tout-
tes les vuës d'une vie à venir,) est
tant

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 97
tant que cette vie nous est connuë
par la raison toute seule ; il est,
dis-je, évident que ce dogme ne
nous est pas plutôt donné à connoi-
tre par la révélation, que la raison
l'approuve, & donne entierement
les mains à la révélation qui en est
faite. Où est l'homme raisonnable
en effet, qui ne soit obligé de con-
venir qu'il est tout aussi facile à Dieu
de redonner la vie aux corps déjà
morts, que de les tirer du néant, &
de leur donner leur premiere for-
me? Il semble que quelques-uns
des Philosophes Stoïciens aient cru
la chose possible, & même proba-
ble. (a) La plupart des anciens Juifs,
bien que leur révélation ne con-
tienne rien de positif touchant ce
dogme, n'ont pas laissé de le croire

(a) Δύλοι θεοῦ ὄντι ἀθανάτοι καὶ βλάστησι
πλευροῦνται, καὶ ἄλλοι ἀπεράθων πάλιν ἀλυθῶναι χροῖναι,
καὶ ἴσιν ἱερῶν δόγματα ἐπιπέθον ἐχρίσθη. CHRYSOS-
TOMUS citatus à Laëtant. lib. VII.

Adde verba Senecæ Epist. XXXVI. sub fin.
Mori quam pertimescimus ac recusamus, intermit-
tit vitam, non eripit. Pœnetis ἱερῶν, qui nos in lu-
cero respicit deus. R. du T.

sur la foi d'une ancienne tradition. C'est ce qui paroît par tous leurs écrits & en particulier par le dernier verset du livre de Job, qui se lit dans la version des Septante : *Job mourut dans un âge très-avancé & rassasé de jours, mais il écrit qu'il ressuscitera avec ceux que le Seigneur doit ressusciter* (a). La seule difficulté réelle qu'on puisse faire contre cette doctrine, roule sur les Anthropophages. Il arrive, dit-on, que des hommes se nourrissent de chair humaine, & qu'ainsi la substance de l'un devient la substance de l'autre, de sorte que les mêmes parties de matière appartiennent à deux corps différens. Or il est absolument impossible, ajoute-t-on, que ces parties, qui appartiennent en même tems à deux corps différens, soient rendus au jour de la résurrection à l'un & à l'autre. Cette objection,

(a) *Ἰὼβ μὲν ἠὲν ἐπὶ ἡλικίᾳ ἠσπασμένος ἡμερῶν, ἀλλὰ ἔγραψε ὅτι ἔσται ἔσθλη ἡμερῶν μετὰ τοὺς ἠσπασμένους. Job. XLII, ὕ. ult. ex vers. LXX.*

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 99
dont les incrédules font grand cas, & qu'ils regardent comme une grande difficulté, n'est après tout qu'une pure vetille. Car je ne vois pas qu'il soit absolument nécessaire, afin que le corps ressuscité soit le même, qu'il recouvre exactement toutes & chacune des parties, dont il a été autrefois composé. Mais quand on supposeroit qu'il est nécessaire que cela soit, on peut répondre à la difficulté, sans donner dans la pensée de *Grotius* (a) & de quelques autres, qui prétendent que, lorsque le cas proposé arrive, Dieu par l'intervention de sa providence empêche miraculeusement que les parties d'un corps humain entrent dans la composition d'un autre; & que les parties essentielles de l'un deviennent les parties essentielles de l'autre. Je ne vois pas en effet qu'on soit fondé à dire qu'il n'est pas naturellement possible qu'un Cannibale vive &

(a) *Grot. de Verit. Rel. Christi. L. II. cap. X.*

subsiste quelque tems de chair humaine au défaut d'autres alimens. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à ces suppositions hardies, puisqu'il est facile d'imaginer plusieurs cas, qui font voir la possibilité de la résurrection des mêmes corps, nonobstant l'objection en question; & qui renversent le fondement de cette difficulté & de toutes les autres de la même nature touchant les parties, la forme, la grandeur & les proportions des corps ressuscités.

Car premierement on peut dire, que les chaînes originales (*flamina originalia*) qui contiennent toutes les parties solides, & tous les vaisseaux du corps humain, sans excepter même les nerfs & les fibres les plus minces, composent le fonds, l'essentiel du corps, & sont en effet le corps entier de l'homme. On peut dire outre cela que toute la matiere externe, qui entre dans le corps par la voye des alimens, & qui remplit les vaisseaux insensibles, dont tous

CHRETIENNE. CH. XVII. 101
les vaisseaux visibles & sensibles sont composés, ne fait pas, à parler proprement & à la rigueur, partie du corps humain. Bien loin que ces suppositions soient improbables, les decouvertes qu'on a faites dans le corps humain par le moyen des microscopes, les rendent plus que probables. Or de-là il s'ensuit que les *flamina originalia* peuvent très-bien demeurer les mêmes & n'être point sujets au changement, pendant que toute la matiere externe, qui ne sert qu'à grossir le corps, jusqu'à ce qu'il soit venu à sa juste grandeur, est dans un écoulement continuel. Je pourrois appuyer cette pensée par plusieurs observations importantes, sur la figure déterminée que chaque corps acquiert en se développant & en croissant, sur l'impossibilité qu'il y a qu'aucun corps s'accroisse, quels que soient les alimens qu'on lui donne, au-delà de la grandeur précise, jusqu'où ses vaisseaux originaux peuvent al-

102 DE LA RELIGION
ler; & sur l'impossibilité de réparer
& de rétablir par le moyen des ali-
mens le plus petit vaisseau, la moi-
ndre partie solide du corps, en cas de
mutilation. Mais il n'est pas néces-
saire d'entrer dans l'examen de ces
choses, il me suffit qu'on m'avoué
que la supposition que je viens de
faire n'est pas improbable.

On peut en second lieu supposer
avec beaucoup de probabilité, que
ce corps mortel & corrompible, dont
nous sommes maintenant revêtus,
n'est que comme la dépouille de
quelque principe caché, qui est
maintenant insensible, (peut-être
le siège présent de l'ame) & que ce
principe, maintenant inconnu, se-
ra manifesté au jour de la résurrec-
tion dans la forme qui lui est pro-
pre, de la même maniere à peu
près, que chaque grain de bled ren-
ferme un principe féminal insensibi-
ble, dans lequel sont contenus &
son épi & ses feuilles futures, qui
se dévelopent, & qui prennent vi-

CHRETIENNE. CH. XVII. 103
siblement leur forme, après que le
reste du grain s'est corrompu dans
la terre. (a) Suivant cette supposi-
tion encore il n'y aura point dans la
nature de confusion des corps. Or
il est très-remarquable que les an-
ciens Peres de l'Eglise se sont tou-
jours servis de cette comparaison en
parlant de la résurrection, & que
l'Apôtre S. Paul lui-même en fait
usage. Les Auteurs Juifs eux-mé-
mes paroissent en avoir eu quelque
notion obscure, témoin ce qu'ils di-
sent d'une certaine partie du corps,
qu'ils croient incorruptible. Il faut
avouer pourtant qu'ils s'expriment
là-dessus d'une maniere très-peu
philosophique.

On pourroit peut-être imaginer
plusieurs autres moyens pour ren-
dre cette matiere intelligible, mais

(a) Ημῶς ἀπὸ τῆς ὕλης τῆς διαφθαρῆς οὐκ
ἀποκαταστήσεται τὸ εἶδος φέρον, ἀλλ' ἕξ διαφθαρ-
σῆος κινήσε τὸ σπέρμα τῆς ζωῆς, ὡς ἀπὸ
τοῦ σπέρματος τῆς αἰωνίου ζωῆς ἢ τῆς φθαρτοῦς ἐπι-
στεύει τὸ σπέρμα τῆς ἀθάνατης. Ο ΑΙΤΟ. cont. Coll.
lib. V.

ce ne sont après tout que des spéculations subtiles & quintessentiées sur lesquelles il n'est pas nécessaire de s'étendre. Le peu que je viens de dire suffit pour prouver la possibilité du dogme de la résurrection, & le peu de solidité des objections par lesquelles on s'efforce de prouver que ce dogme implique contradiction.

14. La Religion Chrétienne nous enseigne enfin qu'après la résurrection viendra le jugement universel, où chacun sera jugé selon ses œuvres; que ceux qui auront bien fait seront rendus participans de l'éternelle félicité, & ceux qui auront mal fait seront condamnés à des peines éternelles. Or c'est là une doctrine que la raison approuve, & qui paroît en elle-même très croyable. La chose est évidente à l'égard de la félicité éternelle des gens de bien; personne ne la dispute. En effet, il est évident que Dieu, dont les bontés sont infinies, peut récom-

CHRETIENNE. CH. XVII. 105
penser les créatures qui lui obéissent sincèrement, & qu'il peut porter la récompense qu'il leur accorde, aussi loin au-dessus de la dignité de leurs œuvres, qu'il le trouve à propos. Il n'en va pas de même des peines éternelles, dont les méchans sont menacés. Cette éternité malheureuse souleve bien des gens, & leur paroît une très-grande difficulté, à cause que les idées naturelles que nous avons des attributs de Dieu, nous disent qu'il est impossible que Dieu punisse un homme, plus que son péché ne mérite. Pour lever cette difficulté, je remarque premierement que tout homme qui fait usage de sa raison doit convenir que Dieu peut rejeter sans injustice, & exclure de sa félicité, ceux qui par une désobéissance volontaire & obstinée s'élevent contre leur créateur & leur bienfaiteur, & qui par une longue habitude du vice pendant tout le cours de leur vie, se sont mis hors d'état de pouvoir jouir de la fé-

licité, que Dieu réserve à ceux qui l'aiment & qui le servent. Jusques-là tout va bien, & les plus méchans eux-mêmes ne trouvent rien à redire à cette conduite de Dieu. S'ils croyoient n'avoir d'autre peine à craindre que la seule privation de la félicité céleste, ils seroient contents de leur sort. Ils renonceroient volontiers à cette félicité, pourvû qu'on leur fit grace des peines éternelles. Mais à qui persuadera-t-on que toute la vengeance finale qu'un Dieu irrité doit exercer sur ses ennemis, se réduise à une simple privation, qui a quelque chose de si nature moins terrible, que les afflictions même, que nous voyons quelquefois tomber dans ce monde sur les personnes contre lesquelles Dieu n'est point du tout courroucé. Est-il raisonnable de croire que Dieu, qui souffre que ses meilleurs serviteurs tombent quelquefois, en punition de leurs crimes, ou pour donner des preuves de leur vertu)

dans les plus grandes calamités, & dans les misères les plus affreuses, que les plus cruels tyrans soient capables d'inventer; que Dieu, dis-je, si sévère à l'égard de ses enfans, n'ait d'autre peine à infliger à des pécheurs obstinés dans leur rebellion, & qui persévèrent jusqu'à la fin dans leur impénitence, que la simple privation de la félicité? Non. La raison nous dicte qu'outre la perte négative de la félicité, il faut qu'il ait des peines réelles & de sentiment à leur infliger. Quand on considère les terribles exemples de vengeance, que Dieu a donné de tout tems aux hommes dans ce monde, tels que sont le déluge universel, la destruction de Sodome & de Gomorthe, la ruine de Jerusalem & les affreuses calamités auxquelles les Juifs se virent exposés dans cette occasion, quand on considère que dans ces terribles châtimens, où Dieu fait sentir sa justice à des nations entières, il frappe souvent le juste avec

le coupable : quand on considère, dis-je, sérieusement toutes ces choses, on doit nécessairement se faire de grandes idées des peines qu'il infligera enfin aux pécheurs impénitens & endurcis dans leurs vices, après qu'il les aura séparés d'avec les personnes justes. J'avoué que dans l'état de ténèbres & d'ignorance, dans lequel nous nous trouvons dans ce monde, il n'y a personne qui, par la force de sa raison naturelle, puisse rien décider positivement touchant la durée de cette peine, ni marquer à cet égard les justes limites de la sagesse, de la justice, & de la bonté du souverain maître de l'Univers.

Car enfin nous ignorons & le lieu, & l'espece, & la maniere, & les circonstances, & les degrés de la punition finale des méchans. Nous n'en sçavons point certainement toutes les fins & tous les usages. Mais voici ce que nous sçavons avec certitude : que la justice de Dieu sera

pleinement justifiée; que toute-langue demeurera muette devant lui; que tout homme sera forcé de reconnoître la parfaite droiture de tous ses jugemens; & de passer condamnation sur son extravagance & sur sa méchanceté, puisque les degrés de la peine que Dieu doit infliger aux pécheurs impénitens, auront une juste & exacte proportion avec leurs crimes, & que personne ne sera puni plus qu'il ne mérite. Or cela une fois posé, la difficulté prise de la durée des peines des méchans s'évanouit. Car il est de la dernière évidence que Dieu peut exiler les méchans pour toujours du séjour de la gloire, & les priver de la félicité, qu'il accorde librement aux gens de bien, & sans aucun égard à leurs mérites. A quoi il faut ajoûter que les peines positives, qui seront infligées aux méchans dans cet état de rejection éternelle, seront indubitablement si exactement proportionnées aux actions d'un chacun,

que les hommes & les Anges en comprennent sans peine la justice, la sagesse, & la nécessité, & verront clairement qu'elles sont parfaitement dignes de la sagesse infinie & de la majesté du souverain maître de l'univers. Les plus sages des Philosophes Payens, destitués du secours de la révélation, & fondés sur les seules lumières de la droite raison, ont cru & enseigné qu'il n'y auroit point de fin aux peines des pécheurs incorrigibles (a). Que sçavons-nous, si Dieu en infligeant aux méchans les peines éternelles, ne s'est pas proposé des vues de sagesse, qui nous sont inconnues? Que sçavons-nous si Dieu n'a pas résolu de se servir dans la suite de cet exemple de la punition sévère des méchans com-

(a) ΟΙ ΣΤΙΣ ΕΙΣΩΣΤΕΣ ΔΕΚΕΤΕΣ ΕΙΝΑΙ ΑΝΤΙ ΤΩ ΜΑΡΤΙ
 ΤΩ ΔΙΑΣΤΡΑΦΕΥΟΝΤΙ, ΕΠΙΤΕΙ Ε ΑΝΕΧΕΤΑΙ ΜΟΝΟΝ ΕΙΣΤΕ
 ΕΙΣ ΤΟ ΤΑΠΕΙΝΟΝ, ΗΝΑ ΣΥΝΕΙ ΟΙΟΝΤΕΣ. Π. Α. Τ. Π.
 Πλάτων.

*Α ΕΝΤΙΣ ΤΩ ΚΑΤΑΝΟΩ ΑΙΩΝΙΩΝ ΤΩΝ ΑΙΩΝΩΝ, ΕΝΩ ΕΠΙ Δ
 ΤΩ ΕΙΝΑΙ ΤΩΝ ΕΥΧΑΡΙΣΤΩΝ ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΚΑΙ ΔΙΑΣΤΡΑΦΕΥΟΝΤΙ
 ΟΙ ΣΤΙΣ ΕΙΣΩΣΤΕΣ ΔΕΚΕΤΕΣ ΕΙΝΑΙ ΑΝΤΙ ΤΩ ΜΑΡΤΙ
 C. 1. s. apud Orig. lib. VIII.

CHRÉTIENNE. CH. XVII. III
 me d'un puissant motif pour obliger d'autres Etres à ne pas se départir de l'obéissance qu'ils lui doivent; de la manière à peu près, qu'il a voulu que la chute & la punition des anges rebelles servit aux hommes d'avertissement pour les éloigner du péché? Il y a peut-être plusieurs autres considérations, qui nous mettroient en état de juger sainement de cette matière, si elles nous étoient connues, mais qu'il ne nous est pas permis de sçavoir dans l'état où nous nous trouvons maintenant.

De tout ce que je viens de dire, il s'enfuit que les dogmes qui nous sont proposés dans la Religion Chrétienne, comme des articles de Foi, sont conformes à la droite raison, dégagée de préjugés; & que quoi que la plupart de ces dogmes soient d'une nature à n'avoir pu être découverts par les seules lumières de la raison sans le secours de la révélation, la raison acquiesce pourtant sans beaucoup de peine à la révéla-

III DE LA RELIGION
tion, qui en est (a) faite. Voilà qui
peut suffire, je pense, pour prouver
la première partie de la proposition,
que j'ai présentement en main.

Je passe à la seconde, & je dis que
chacun de ces dogmes a naturelle-
ment pour but de réformer le genre
humain, & qu'il a une influence
directe & puissante sur la correction
des mœurs. Ce doit être la grande
fin de toute Religion véritable ;
& c'est une erreur grossière, une il-
lusion pernicieuse, que de s'imaginer
qu'une doctrine, ou qu'une religion
puisse être avantageuse au
genre humain, à moins qu'elle ne
se rapporte & ne tende à cette grande
fin. Vous ne trouverez, dit là-dessus
un excellent Prélat de l'Eglise
Anglicane, (b) Vous ne trouverez

(a) Τὰ ἅ μυστήρια τῆς πίστεως, ταῖς ἀρεταῖς ἐκτίθενται
ἀποστολῆς ἐπὶ κορινθίους. ORIG. cont. Celsum lib.
III.

(b) Voyez le Sermon de l'Archevêque d'York
prononcé devant la Reine le jour de Noël 1704.
Notez que ce n'est pas l'Archevêque d'York
d'aujourd'hui, qui est aussi un excellent Prélat,
dans

CHRÉTIENNE. CH. XVII. II 3
dans la Religion Chrétienne aucun
dogme qui tende à flatter la vaine
curiosité de l'homme, & à l'amuser
par des spéculations subtiles & instruc-
tives. Vous trouverez encore moins
que les articles de foi qu'elle propose
ayent pour but de donner de l'exercice
à notre crédulité, & d'éprouver jusqu'à
quel point notre raison est capable de
se soumettre à la foi. Ses dogmes sont
clairs & simples, & tout-à-fait di-
gnes d'être crus à cause de la confor-
mité qu'ils ont avec les facultés rai-
sonnables de l'homme. Ils ont d'un au-
tre côté une liaison intime & un rap-
port immédiat avec la pratique. &
ce sont les vrais principes & les fon-
demens solides sur lesquels tout ce
qu'il y a de vertu soit humaine, soit
divine, doit être naturellement appuyé
& bâti. Qu'y a-t-il en effet de plus
nécessaire & de plus fondamental,
que ce que la Religion Chrétienne
nous enseigne d'une manière si dif-

le grand Prédicateur, c'est son Prédécesseur, le
Docteur Sharp.

Tome III.

H

114 DE LA RELIGION
tincte & si claire, touchant la nature
de Dieu, son unité & ses autres attri-
buts? Vous n'y voyez rien d'ambigu,
ni de douteux. Ce ne sont point des
conjectures sujettes à caution, ou
des opinions mal liées, tout y est
suivi & solide. Ce ne sont point en-
fin des raisonnemens faux, ou in-
certains; comme ceux des anciens
payens, qui sont tombés sur la na-
ture de Dieu en deux extrémités
affreuses, le polythéisme & l'athéis-
me, quoique les saines lumieres de
la droite raison leur dictassent plu-
sieurs choses touchant les attributs
de Dieu, qui auroient dû les éloig-
ner de l'un & de l'autre de ces ex-
cès. Quel préservatif plus excellent
& plus efficace contre l'idolâtrie &
le culte des faux Dieux, que le dog-
me de la création de l'univers; qui
nous enseigne que la terre, les cieus,
& toutes les choses qui y sont, doi-
vent leur existence à la main du seul
vrai Dieu, & dépendent à tous mo-
mens de lui pour la conservation de

CHRÉTIENNE. CH. XVII. 115
leur Etre? Quels plus surs fonde-
mens d'une piété solide & d'une en-
tiere confiance en Dieu peut-on
avoir, que ce que la Religion Chré-
tienne nous enseigne touchant sa
providence, par laquelle il conduit
& dirige tous les événemens, & fait
une attention toute particuliere aux
actions morales du genre humain:
dogme que les Philosophes ont à la
vérité connu, mais qu'ils ont ob-
curci & embarrasé d'une maniere
pitoyable par leurs disputes sans fin?
Qu'y a-t-il de plus propre à mettre
la bonté de Dieu hors de toute con-
testation, que le dogme, qui nous
représente l'homme pur & innocent
au sortir des mains de son créateur,
& qui nous découvre que le péché
est l'origine de tous les maux & de
toutes les miseres, dont la face de la
terre est maintenant remplie? C'est
à l'ignorance de cette vérité qu'il
faut attribuer le chaos affreux de
pensées contradictoires, que les
payens ont débitées sur l'homme,
Hij

& l'absurde imagination d'un mauvais Principe existant par lui-même, que plusieurs d'entr'eux ont adoptée pour se tirer de ce labyrinthe. Quel motif plus propre à porter les hommes à bien vivre, que l'histoire du déluge & des autres calamités, dont Dieu a affligé le genre humain, que la religion nous fait regarder comme des peines infligées par la justice de Dieu pour punir les crimes des hommes? Quoi de plus propre à animer les hommes à mener une vie sainte, que la pensée des différentes révélations de la volonté de Dieu, faites en differens tems pour les instruire de leurs devoirs & pour les obliger à les mettre en pratique? Peut-on rien imaginer de plus propre à tous égards à répondre à toutes les fins de la véritable religion, que la doctrine de l'incarnation du Fils de Dieu? L'envoi du Fils unique de Dieu dans le monde pour s'unir à la nature humaine, & pour faire aux hommes dans cette natu-

re une révélation générale de la volonté de Dieu, n'est-il pas de tous les plans possibles, celui où l'amour & la miséricorde de Dieu éclatent de la manière la plus admirable? N'est-ce pas de toutes les méthodes pour donner aux hommes la connoissance des vérités célestes, celle qui se trouve la mieux proportionnée à leurs foibleffes & à leurs infirmités présentes? Qu'y a-t-il de plus propre au monde à mettre la majesté de Dieu hors de pair, à soutenir la gloire de son gouvernement, & à maintenir l'autorité de ses loix, que l'économie de l'abaissement du Fils de Dieu, & de l'effusion de son sang pour l'expiation des péchés du genre humain? Quelle plus grande assurance Dieu auroit-il pu donner aux hommes, qu'il leur pardonneroit leurs péchés, pourvu qu'ils se repentissent sincèrement? Par où est-ce qu'il auroit pu faire mieux éclater les richesses de sa miséricorde, mortifier plus sensiblement

l'orgueil de l'homme, lui donner de plus grandes idées de l'atrocité du péché, lui faire sentir plus vivement la haine irréconciliable qu'il lui porte, le convaincre plus efficacement de l'excellence de ses loix, & de la nécessité indispensable de s'y conformer, que par l'expédient, qu'il a trouvé de sauver les pécheurs par les souffrances & par la mort de son Fils bien aimé, & par l'établissement d'une nouvelle alliance fondée sur le mérite de la satisfaction ? Quoi de plus consolant, que l'idée d'un médiateur, d'un avocat, & d'un intercesseur envers Dieu, qui s'employe continuellement pour obtenir à l'homme le pardon de ses offenses ? Quoi de plus propre à encourager l'homme à mener une vie sainte, que la promesse évangélique du secours extraordinaire du saint Esprit, pour le mettre en état de surmonter ses affections vicieuses, & pour former en lui les principes d'une vie toute céleste & toute di-

vine ? Je ne crois pas enfin qu'il soit possible d'imaginer des motifs plus puissans pour porter les hommes à mener une vie vertueuse & pour les détourner du péché, que ceux que nous fournit la révélation évangélique, qui nous enseigne que Dieu a fixé un jour dans lequel il jugera le monde en justice, que chaque homme sera jugé selon ses œuvres, que ceux qui ont bien fait, entreront dans la félicité éternelle, & que ceux qui auront mal fait seront condamnés à souffrir des peines qui n'auront point de fin ; toutes choses dont les lumières de la nature ne donnoient que de foibles étincelles. J'en appelle maintenant à nos adversaires eux-mêmes, & je les défie de me montrer, que dis-je montrer, d'imaginer même un plan de religion, qui fournisse au genre humain de plus forts motifs de réformation, & de plus belles leçons de sainteté. C'est ce qui donne à la Religion Chrétienne un très-haut luf-

120 DE LA RELIGION
tre, c'est ce qui lui concilie l'appro-
bation de la raison humaine, & qui,
indépendamment même de toute
preuve externe, forme une espece
de démonstration de sa divinité,
capable, ou peu s'en faut, de persua-
der entièrement toute personne qui
fait usage de ses lumieres, & qui fait
profession de se conduire par la rai-
son. En effet vous ne trouvez dans
cette religion ni règle de morale,
ni article de foi, qui n'ait pour but
la réformation universelle du genre
humain. Tout y tend à retirer l'hom-
me du triste état de corruption & de
misere, dans lequel il se trouve ré-
duit par le péché, & à lui rendre sa
noblesse originale & son excellence
primitive. Tout y aboutit à faire
fleuir sur la terre la pratique de la
justice éternelle, & à y faire régner
une obéissance entiere à la volonté
de Dieu. Telle à peu près auroit été
la religion des hommes dans le pa-
radis terrestre, s'ils eussent eu le
bonheur de persister dans l'état d'in-

CHRETIENNE. CH. XVII. 121
tégrité avec lequel ils avoient été
créés; telle est la religion des An-
ges confirmés en gloire, & telle se-
ra à jamais la religion des Saints re-
cueillis dans le ciel. Que l'homme
éternel, tant qu'il voudra ses connois-
sances spéculatives, qu'il se félicite
de ses opinions saines, qu'il fasse pa-
rade de son orthodoxie, s'il néglige
la pratique de la vertu, s'il foule aux
pieds la justice, tout cela lui est en-
tièrement inutile. Car, ou l'Evan-
gile est faux, ou la foi quelle qu'elle
soit, n'est au bout du compte, d'au-
cun profit à l'homme, à moins qu'elle
n'ait le pouvoir de lui faire mener
une vie sainte, qu'elle ne l'empêche
d'être du nombre de *ces ouvriers d'in-
iquité*, dont parle l'Evangile, &
qu'elle ne le rende en quelque ma-
niere semblable à Dieu lui-même.
Enfin je dis que tous les dogmes
de la Religion Chrétienne, pris en-
semble, composent un corps de doc-
trine, un système de foi, infiniment
plus suivi & plus raisonnable, que

tout ce que les Philosophes anciens les plus sçez, & les incrédules modernes ont pu inventer avec toute leur subtilité. C'est ce qui paroît évidemment par l'examen abrégé que je viens de faire des principaux articles de la Foi Chrétienne, où l'on peut s'appercevoir que chaque article est une suite naturelle de celui qui le précède, & se trouve avoir une liaison étroite avec celui qui le suit, & où l'on voit un système de l'univers, depuis son origine jusqu'à sa consommation, très-régulier, très-suivi, très-complet & très-raisonnable. C'est ce qu'on chercheroit en vain parmi les Philosophes de l'antiquité. Les plus sages d'entre eux, c'est-à-dire, ceux qui ont rencontré plus de vérités particulières, & qui ont débité le moins d'absurdités, n'ont pourtant jamais pu mettre ensemble un corps entier de doctrine bien suivi & bien lié, ni faire un système de l'univers, qui

eût la moindre probabilité (a). Le système des plus habiles déistes modernes est pire encore. Car (outre que dans leurs hypothèses ils sont obligés de croire des choses plus étranges cent fois, & plus incroyables, qu'aucun des dogmes du Christianisme dont je viens de parler) outre cela, dis-je, ils ont beau faire, ils ne sçauroient avoir de principe fixe, ni poser aucun fondement sur lequel ils puissent bâtir rien de solide. Il faut qu'ils tombent, malgré qu'ils en aient, dans des difficultés insurmontables, ou qu'ils se précipitent dans le pur athéisme.

(a) *Diversi ac diversè omnia protulerunt, non assuetas nec causas rerum, nec consequentias, nec rationes; ut Summam illam, qua continet universam, & compleverunt & compleverunt.* LACTANTIUS lib. VII.



CHAPITRE XVIII.

XIV. PROP. *Que cette révélation en faveur de laquelle les lumieres de la droite raison se déclarent si hautement, & dont la beauté intérieure se concilie l'amour & le respect de toutes les personnes raisonnables, qui se gouvernent suivant les principes de leur conscience : Que cette révélation, dis-je, est outre cela appuyée, d'un côté sur un grand nombre de signes & de miracles, que celui qui en est l'Auteur a faits en public pour justifier la divinité de sa mission ; de l'autre sur l'accomplissement des prophéties anciennes, qui l'avoient annoncé, comme aussi sur les oracles par lesquels il a prédit lui-même les événemens qui devoient arriver après lui : Et enfin sur le témoignage de ses sectateurs, témoignage le plus croyable & le plus irréprochable, qui ait jamais été*

CHRÉTIENNE. CH. XVIII. 125
rendu à aucune chose de fait dans le monde.

La première chose que j'ai à prouver dans ce chapitre, c'est que le grand nombre de miracles & de signes incontestables, que le divin auteur de la révélation chrétienne a faits en public pour justifier la vérité & la divinité de sa mission, démontrent positivement & directement que cette révélation vient actuellement & immédiatement de Dieu lui-même.

Mais avant d'entrer dans cette discussion, il est de la dernière importance de remarquer qu'on ne trouvera rien dans les paroles & dans les actions de l'auteur de cette révélation, qui sente l'imposture ou l'enthousiasme. Il a mené une vie innocente & irréprochable, perpétuellement occupé à faire du bien aux hommes & pour le corps & pour l'âme, les exhortant à la repentance, & les conjurant de s'employer au

126 DE LA RELIGION
service & à la gloire de Dieu. Lui
seul vivant parmi les hommes a pu
dire sans crainte d'en être démenti,
qui de vous me convaincra de péché?
Accusé par ses plus mortels enne-
mis, qui cherchoient à lui ôter la
vie, on n'a jamais pu lui reprocher
le moindre vice, ni la moindre
apparence d'irrégularité dans les
mœurs. Il étoit si éloigné de la vaine
gloire & de l'esprit de sédition, qui
furent les deux choses dont on l'ac-
cusa, qu'il aimoit mieux faire un mi-
racle pour se dérober aux instances
d'un peuple enchanté de ses manie-
res, qui cherchoit à l'enlever pour
le déclarer roi, que de prêter son
consentement à ce dessein, dont un
imposteur auroit dû, ce semble,
être charmé. Je soutiens encore que
quiconque fait une attention sé-
rieuse à la manière dont il répon-
doit à toutes les questions, qu'on
lui faisoit, soit que ces questions
roulassent sur des points de morale,
soit qu'on les fit à dessein de l'en-

CHRÉTIENNE. CH. XVIII. 127
barrasser & de le surprendre; ne
sçauroit l'accuser de fanatisme sans
faire violence aux lumières de sa
conscience. Qu'on se donne la peine
d'examiner les discours qu'il faisoit
à ses disciples par occasion, qu'on
réfléchisse sur tout sur la beauté &
sur la sagesse qui éclatent dans son
sermon sur la montagne, où vous
trouvez une espee d'abregé de sa
doctrine, & des règles de morale,
qui surpassent manifestement en ex-
cellence tout ce que les plus célè-
bres philosophes de l'antiquité ont
débité de plus beau sur la science
des mœurs, qu'on fasse, dis-je, at-
tention à toutes ces choses, & l'on
demeurera convaincu qu'il n'y a-
voit en lui aucune ombre d'en-
thousiasme.
Ces considérations ajoutent sans
contredit un très-grand poids à sa
doctrine, relevent son autorité, &
rendent tout-à-fait croyable le té-
moignage, qu'il s'est donné à lui-
même. Mais les miracles qu'il a



faits, font des preuves directes & positives, qui font foi de la divinité de sa mission. Je mets dans ce rang la guérison des malades, la vuë rendue aux aveugles, les démons jettés hors des corps, la résurrection des morts, les merveilles qui éclaterent à sa crucifixion, sa propre résurrection d'entre les morts, ses apparitions à ses disciples, & son ascension dans le ciel à la vuë de ses Apôtres.

Ces miracles surprenans, & mille autres de cette nature, ont été pour ses disciples, qui les ont vus, autant de démonstrations sensibles de sa mission céleste. Encore aujourd'hui ces merveilles font aux hommes, venus depuis les Apôtres, une démonstration de cette vérité, qui a le même degré d'évidence, qui se rencontre dans le témoignage de ces premiers disciples, qui en ont été les témoins oculaires.

Je dis que les disciples, qui ont contemplé ces miracles de leurs propres

pres yeux, ont dû les regarder sur le pied de preuves sensibles & de démonstrations complètes de la mission divine de notre Seigneur. Le nombre en effet en étoit si grand, ils étoient si considerables, si publics & si évidens, qu'il n'y avoit pas le moindre lieu de soupçonner qu'ils fussent des productions de l'art, des coups du hazard, ou des fruits de l'imposture. La doctrine d'ailleurs pour la confirmation de laquelle ils ont été faits, est si bonne & si sainte, qu'il est impossible que le pouvoir de les faire lui ait été donné par les mauvais Esprits. D'où il s'ensuit nécessairement que ces miracles ont Dieu lui-même pour auteur, ou médiatement, ou immédiatement. Jusques-là tout est clair & facile. Mais, comme la doctrine des miracles en général est sujette à des contestations; que les sçavans se partagent là-dessus en différentes opinions, & qu'ils disputent sur le pouvoir de les faire, & sur l'étendue de

130 DE LA RELIGION
la preuve qu'on en tire en faveur de
la vérité d'une doctrine: comme on
dispute aussi pour sçavoir, si un vrai
miracle peut ou ne peut pas être l'ou-
vrage d'une puissance moindre que
la puissance immédiate de Dieu; &
si pour rendre complete la preuve
tirée du miracle, il n'est pas néces-
saire de faire aussi attention à la na-
ture de la doctrine, qu'on prétend
prouver par ce moyen: Comme,
dis-je, on se partage sur toutes ces
choses, & qu'on dispute fortement
pour & contre, j'ai cru que je ne
devois pas laisser passer cette occa-
sion de mettre toute cette matiere
dans son véritable jour.

CHAPITRE XIX.

Des Miracles en général.

PRemièrement, il est nécessaire
de remarquer pour l'éclaircisse-
ment de cette matiere, que si on
considere Dieu du côté de sa puis-

CHRETIENNE. CH. XIX. 131
sance, & si on fait aussi attention à
la nature des choses mêmes, on trou-
vera qu'à parler absolument, tou-
tes les choses qui sont possibles,
c'est-à-dire, qui n'impliquent pas
contradiction, sont parfaitement
égales à l'égard de l'Être suprême,
& ne sont pas plus difficiles à faire
les unes que les autres. La puissance
de Dieu embrasse les plus grandes
choses, tout comme les plus petites.
Elle n'est pas plus embarrassée d'un
grand nombre d'ouvrages, que d'un
petit nombre, & il n'y en a aucun
qui lui soit plus difficile, & qui fasse
plus de résistance à sa volonté que
l'autre.

C'est donc mal définir un mira-
cle, que de faire entrer la difficulté
absoluë de la chose en question dans
la définition qu'on en donne, com-
me si les choses que nous appellons
naturelles étoient, de leur nature
& à parler absolument, plus faciles
à faire, que celles que nous regar-
dons comme miraculeuses. C'est

tout le contraire. Faire mouvoir le soleil ou une planete, est inconcevablement un aussi grand acte de puissance, que de les arrêter en quelque tems que ce soit. On donne cependant le nom de miracle à la dernière de ces choses, & non pas à l'autre. La résurrection d'un mort, qui est un miracle du premier ordre, est une chose de sa nature tout aussi facile, que d'arranger la matiere de sorte, qu'il en résulte un corps humain par la voye de la génération, que nous appellons communément une voye naturelle. Ainsi, à parler absolument, rien ne sera miraculeux dans ce sens restreint & philosophique, qui n'envisage les choses que du côté de la puissance de Dieu. Au contraire, si nous ne faisons attention qu'à nos forces & à nos connoissances, tout sera réellement miraculeux, & ce que nous appellons naturel, & ce que nous appellons surnaturel. Toute la difference ne consistera qu'en ce que l'un sera or-

CHRETIENNE. CH. XIX. 133
dinaire, & l'autre ne le sera pas.

2. Il nous est absolument impossible de marquer quels degrés précis de puissance Dieu peut raisonnablement avoir communiqué aux Etres créés, aux intelligences subordonnées, aux bons ou aux mauvais anges. Il est évident qu'il peut y avoir des choses absolument impossibles à l'homme, qui seront faciles à l'ange, & dans l'enceinte de son pouvoir naturel. On peut aussi supposer très-raisonnablement qu'il y a des choses qui surpassent le pouvoir des anges inferieurs, qui ne sont pas au-dessus du pouvoir naturel des anges d'un ordre supérieur, & ainsi du reste. A la réserve donc du pouvoir de créer une chose de rien, qui nous paroît entièrement incommunicable, à peine y a-t-il d'effet particulier dans le monde, quelque grand & quelque miraculeux qu'il nous paroisse, dont on puisse dire avec certitude qu'il surpasse le pouvoir de tous les Etres

créés qui sont dans l'univers.

C'est donc une très-mauvaise définition du miracle, que de le définir, (comme quelques auteurs, d'ailleurs très-pieux & très-sçavans ont fait) que de le définir, dis-je, *un effet, qui ne peut être produit que par la seule toute-puissance divine*. Je pose en fait qu'on ne trouvera dans l'Écriture sainte aucun exemple de miracle, qui suppose nécessairement la création de quelque chose de rien; d'où il s'enfuit qu'il n'y a personne, qui puisse décider certainement si tel effet miraculeux surpasse ou ne surpasse pas le pouvoir de tous les Êtres créés qui sont dans l'univers. Je ne sache qu'une supposition par le moyen de laquelle on puisse défendre l'opinion qui porte que *tout miracle est nécessairement un effet immédiat de la toute-puissance divine*. Il faut supposer que Dieu en revêtant tous les Êtres intelligens subordonnés des pouvoirs qu'il leur a donnés, leur a aussi imposé une loi qui

les empêche de se mêler des affaires d'ici bas, pour y faire aucune de ces choses, que nous appellons sur-naturelles & miraculeuses. Mais, quoiqu'il soit très-certain que tous les Êtres créés sont restraints par des loix particulieres, on ne prouvera pourtant jamais que ces restrictions soient universelles, perpetuelles & sans exception. Or si elles ne le sont pas, qui m'assurera qu'un miracle fait à mes yeux, n'est pas l'ouvrage de quelque intelligence créée? Diminuez, autant qu'il vous plaira, le pouvoir des êtres créés, cela ne vous servira de rien. Car quand vous supposeriez que le pouvoir naturel des anges les plus sublimes, n'est pas plus grand que celui des hommes, (supposition que je crois très-fausse & très-déraisonnable) vous trouverez dans cette supposition même que l'ange, pouvant faire d'une manière invisible ce que l'homme ne peut faire que visiblement, il sera en état de faire sans

miracle une infinité de choses, qui nous paroïtroient des miracles du premier ordre.

3. Je remarque ensuite, que tout ce qui se fait dans le monde est fait ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par des créatures intelligentes. La matiere en effet n'est pas plus capable de recevoir des loix & de les suivre, qu'elle est capable de raison & d'intelligence. Je ne lui connois qu'un seul pouvoir négatif, que voici. C'est, que chaque partie de matiere doit nécessairement demeurer toujours d'elle-même dans le même état de mouvement, ou de repos, dans lequel elle se trouve dans ce moment. Toutes les choses donc qu'on regarde communément comme des effets des pouvoirs naturels de la matiere, tout ce qu'on dit des loix du mouvement, de la gravitation, de l'attraction, & telles autres choses semblables; tout cela, dis-je, est, à parler proprement & avec précision, l'ouvrage de Dieu,

agissant lui-même continuellement sur la matiere par une action immédiate, ou bien médiatement par le moyen de quelque intelligence créée: ce qui, pour le dire en passant, nous fournit une excellente démonstration naturelle de la providence, comme je l'ai remarqué ci-dessus. De là il s'ensuit, que ce qu'on appelle communément le cours de la nature, ou le pouvoir de la nature, ne sont que de vains noms, qui ne signifient rien. Le cours de la nature n'est, à proprement parler, que la volonté de Dieu, entant qu'elle agit d'une maniere continuë, réguliere, constante & uniforme. Or ce cours ou cette maniere d'agir étant à chaque moment parfaitement arbitraire, il n'y a point de tems où elle ne puisse aussi facilement être changée, que conservée. Si donc, cette action continuelle sur la matiere, est l'ouvrage des créatures intelligentes, commises à cela par le créateur souverain de l'univers, &

travaillant sous ses ordres, comme il me paroît le plus probable: je ne vois pas qu'il y ait aucun tems où il leur soit plus difficile de changer ce cours de la nature en question, que de le continuer & de le conserver dans le même état. Il est visible qu'il n'y a rien dans ce changement qui surpasse leurs forces naturelles, bien entendu qu'elles ayent la permission de Dieu pour cela.

C'est donc encore une mauvaise définition du miracle, que de le définir, *une chose qui est contre le cours de la nature*, au moins si l'on entend par le *cours de la nature*, le pouvoir de la nature, ou les pouvoirs naturels des agents créés. Car, dans ce sens, l'action d'un ange qui tient un homme sur l'eau & l'empêche d'enfoncer, est aussi peu contre le cours de la nature, que l'action d'un homme qui tient une pierre dans l'air, & qui empêche par là que la loi de la gravitation ne produise son effet. La première de ces choses est pour

tant un miracle, & l'autre ne l'est pas. De même, arrêter le mouvement du soleil ou d'une planète est une chose qui, selon moi, n'est pas plus au-dessus des forces naturelles d'une intelligence créée, que la continuation du même mouvement de ces corps célestes suivant le train accoutumé. On donne cependant à la première de ces choses le nom de miracle, & on ne le donne pas à l'autre. Mais, si par le *cours de la nature*, on n'entend autre chose, que l'action constante & uniforme de Dieu dans la conservation & la continuation de l'ordre du monde, soit que cette action soit immédiate, soit qu'elle soit seulement médiante; dans ce sens, qui est le seul qu'on puisse donner raisonnablement à ce terme, on peut définir justement le miracle; *Un effet contraire au cours ou à l'ordre accoutumé de la nature, produit par l'intervention extraordinaire de quelque être intelligent supérieur à l'homme*, comme j'aurai occasion de le

140 DE LA RELIGION
faire voir plus amplement dans la
suite.

Cette remarque nous découvre
sans peine l'extravagance & la vanité de la prévention forte, dont les déistes modernes se sont coëffés, contre la croyance des miracles en général. Ils voyent aller les choses humaines leur train accoutumé d'une manière constante & uniforme; ils s'apperçoivent que la fabrique du monde est toujours la même, & que l'ordre s'y conserve par la disposition & la conduite uniforme des choses du monde; ils observent que certaines causes produisent de certains effets & cela dans une succession continuë, conformément à certaines loix & suivant certaines règles fixes. De-là ils concluent qu'il y a dans la matiere de certaines loix, ou de certains pouvoirs nécessaires, dont le résultat forme ce qu'ils appellent le *cours de la nature*, auquel il est impossible, selon eux, qu'il arrive ni changement, ni alteration,

CHRÉTIENNE. CH. XIX. 141
ce qui anéantit entièrement les miracles. Mais qu'y a-t-il au monde de plus foible & de plus contraire à la bonne philosophie? S'ils prenoient la peine de considerer les choses attentivement, ils verroient au contraire qu'une matiere brute, sans intelligence & sans vie, est absolument incapable de se conformer à des loix, & d'être revêtue d'aucun pouvoir; & qu'ainsi cet ordre & cet arrangement des choses du monde, auxquels il leur a plu de donner le nom de *cours de la nature*, ne peut être autre chose, que la volonté arbitraire & le bon plaisir de Dieu, tantant qu'il se déploye continuellement & qu'il agit sur la matiere, ou par lui-même immédiatement, ou médiatement par le ministère des agens intelligens subordonnés, & cela conformément à certaines règles d'uniformité & de proportion, fixes à la vérité & constantes, mais pourtant d'institution arbitraire, & sans aucune nécessité de nature;

comme je l'ai prouvé amplement dans mon Discours (a) sur l'Existence de Dieu. Il faut donc que l'on m'avoué qu'il est tout aussi aisé d'interrompre le cours de la nature, que de le conserver tel qu'il est; c'est-à-dire, qu'à la réserve que les miracles sont plus rares, ils n'ont dans le fonds en eux-mêmes & de leur nature, rien de plus incroyable, que les effets que nous appellons naturels.

4. Je dis outre cela que ces effets que l'on voit arriver dans le monde d'une maniere constante & uniforme, & que nous appellons les ouvrages de la nature, nous fournissent en général une très-forte preuve de l'existence de Dieu, de sa route-puissance, & de ses autres attributs. Pour ce qui est de ceux qui n'arrivent que rarement & dans des occasions extraordinaires, & dont la production même manifeste sensiblement qu'ils ne peuvent être l'ou-

(a) Voyez Chap. IV. Prop. III.

vrage, ni de la puissance de l'homme, ni de son industrie, ni de ce qu'on appelle le hazard; c'est-à-dire, qu'ils ne sont point le resultat des loix suivant lesquelles Dieu agit constamment & uniformément sur la matiere: ceux-là, dis-je, prouvent incontestablement l'intervention immédiate & occasionnelle, ou de Dieu lui-même, ou du moins de quelque agent intelligent supérieur à l'homme. Par exemple, les effets continuels & réguliers du pouvoir de gravitation, des loix du mouvement, des régles de la mécanique, nous prouvent en général l'existence, la puissance, la présence & l'opération constante de Dieu sur l'univers, soit immédiatement, soit médiatement. Mais, s'il arrivoit un cas particulier, où je visse une pierre suspendue dans l'air; ou un homme marchant sur l'eau, sans aucun soutien visible, une maladie chronique, guérie d'un seul mot, ou un cadavre corrompu ranimé en un instant, je ne pourrais

plus douter que Dieu lui-même ne fût intervenu dans ces occasions d'une maniere toute particuliere à dessein de signifier aux hommes sa volonté; ou que du moins ce ne fût l'ouvrage de quelque intelligence de beaucoup supérieure à l'homme, qui auroit fait ces choses en vûe de quelque dessein particulier.

5. Je remarque ensuite que, si on excepte les cas où quelque chose est visiblement faite de rien, (ce qui, comme je l'ai déjà dit, ne se rencontre dans aucun des miracles, raportés dans l'Ecriture) si, dis-je, on excepte ces cas, à peine trouvera-t-on un endroit dans le miracle lui-même, par où on puisse distinguer certainement s'il est l'ouvrage, ou de Dieu lui-même, ou d'un bon ange, ou d'un esprit de ténébres. Il ne nous est pas possible en effet de marquer les limites du pouvoir des bons, ou des mauvais anges, dans une si juste précision, que nous puissions assurer qu'ils ne s'étendent pas jusques-là,

jusques-là, & qu'ils ne vont pas au-delà. Il ne nous est pas possible de décider si Dieu les empêche toujours de déployer leurs pouvoirs naturels dans telles & telles occasions. J'avoué qu'on a toutes les raisons du monde de croire qu'il y a certains miracles, comme par exemple la résurrection des morts, qui surpassent absolument le pouvoir des esprits malins. Car nous avons de bonnes raisons pour croire que les ames des hommes sont en la main de Dieu, & qu'il n'y a point d'être inférieur qui ait le pouvoir de les en ôter. Mais il y a très-peu de cas dans lesquels on puisse déterminer avec certitude que telle, ou telle chose particuliere est au-dessus du pouvoir naturel des bons ou des mauvais anges.

C'est donc mal raisonner, que de prétendre que les prodiges, attribués par l'Ecriture aux esprits malins, ne sont que des prestiges, des illusions, ou des tours de passe-passe.

Car, si l'on attribué au diable un pouvoir naturel d'agir, fût-il aussi borné que celui du moindre des hommes, il est évident qu'à moins que Dieu ne le restraigne & ne l'empêche de l'exercer, il pourra, à cause de son invisibilité, faire des miracles réels & véritables. C'est donc une chose très-mal imaginée encore, que de supposer qu'il n'y a rien d'effectif dans les miracles des mauvais esprits, que ce ne sont que de pures illusions faites aux sens des spectateurs. Car en imposer aux sens, agir sur les organes de telle manière, que les choses paroissent autres qu'elles ne sont, est un miracle à tous égards aussi réel & aussi grand, que de produire un changement réel dans les choses même.

6. Lors donc qu'on voit clairement dans quelque occasion particulière, une puissance supérieure à l'homme intervenir manifestement pour la production de quelqu'un de ces effets miraculeux, dont j'ai parlé

ci-devant, par exemple, lorsque cela arrive à la volonté d'une personne qui propose quelque doctrine nouvelle, comme venant du ciel, & que cette personne donne les miracles qu'elle fait comme une preuve de la vérité de sa doctrine, dans ce cas, dis-je, voici à quoi il faut s'en tenir. Je ne connois que les voyes suivantes par où l'on puisse distinguer d'une manière sûre & infaillible, si les miracles en question sont l'ouvrage de Dieu lui-même, ou, (ce qui revient à la même chose) celui de quelque bon ange employé par lui; & par conséquent si la doctrine à qui ces miracles rendent témoignage est véritable & divine: ou si ces effets miraculeux sont au contraire l'ouvrage de quelque mauvais ange, & par conséquent si la doctrine est fautive & trompeuse. 1. Si la doctrine attestée par les miracles est impie en elle-même, si elle tend manifestement à fomenter le vice, quelques grands que les mi-

racles nous paroissent, nous pouvons décider, sans crainte de nous tromper, que Dieu lui-même ne les a point faits, & qu'il n'a donné commission à personne de les faire. Car la connoissance naturelle que nous avons des attributs de Dieu, & de la différence nécessaire entre le bien & le mal moral, nous fournit un argument de la fausseté de la doctrine en question, beaucoup plus fort & plus convaincant que les plus grands miracles du monde ne sauraient faire pour en prouver la vérité. Supposez par exemple, qu'un homme qui se vante d'être un prophète inspiré de Dieu, fasse un miracle, ou quelque signe extraordinaire, qui tende à éloigner les hommes du culte du vrai Dieu, à les porter à l'idolâtrie, & à leur inspirer les vices, qu'on a vû parmi les nations payennes accompagner le culte des faux Dieux, rien n'est plus certain & plus infallible que tout homme a un plein droit de rejeter du

CHRETIENNE. CH. XIX. 149
premier abord ces signes & ces miracles, comme des œuvres diaboliques. 2. Si la doctrine, attestée par des miracles, est indifférente de la nature, c'est-à-dire, si elle est telle, qu'il ne soit pas possible d'en prouver certainement la vérité, ou la fausseté par les seules lumières de la nature & de la droite raison : Si d'ailleurs il se trouve qu'il y ait d'un autre côté des miracles plus grands & en plus grand nombre, ou du moins accompagnés de circonstances, qui fassent voir clairement que la puissance qui a opéré ces derniers, est supérieure à la puissance qui a fait les premiers : Il est indubitable alors que la doctrine à laquelle la plus grande puissance rend témoignage, est celle qui vient infailliblement de Dieu. C'est-là précisément le cas de Moïse & des Magiciens d'Egypte. Ces magiciens firent plusieurs miracles pour prouver que Moïse étoit un imposteur, qui se vançoit fausement d'avoir une mission céleste.

Moïse de son côté fit d'autres miracles plus grands & en plus grand nombre que ceux des magiciens, pour faire voir la justice de sa prétention & la divinité de sa mission: ou, (ce qui revient au fonds à la même chose) la puissance, qui opéreroit les miracles de Moïse, refrena celle qui soutenoit les magiciens, & ne lui permit pas de faire les mêmes miracles que Moïse faisoit. Par là elle manifesta d'une maniere sensible sa supériorité sur l'autre, & mit par conséquent les hommes dans la nécessité de croire que Moïse étoit véritablement envoyé de Dieu. 3. Si la doctrine, pour la confirmation de laquelle les miracles sont faits, tend naturellement à la glorification du nom de Dieu, & à faire fleurir la justice parmi les hommes; quand elle seroit d'une nature à ne pouvoir être démontrée, ni même connue que par la révélation, & quand elle seroit seulement indifférente en elle-même, alors on peut

poser pour certain que ces miracles viennent de Dieu, & que la doctrine qu'ils attestent est une révélation divine, immédiate & infallible; pourvu pourtant qu'il ne se trouve pas d'un autre côté des miracles plus grands & en plus grand nombre. Chacun peut faire sans peine l'application de cette règle à la doctrine & aux miracles de Jésus-Christ. Pour être persuadé qu'elle est juste, il n'y a qu'à faire réflexion que, si Dieu souffroit, dans les cas proposés, que les esprits des ténèbres en imposassent au genre humain par leurs miracles, l'erreur seroit absolument invincible, & ce seroit tout comme si Dieu avoit fait ces œuvres extraordinaires à dessein de tromper les hommes. A quoi on pourroit ajoûter peut-être qu'il n'y a point de bon sens à supposer que les démons travaillent eux-mêmes à détruire leur puissance & à ruiner leur empire. Il faut qu'on m'avoue que, si les démons ont quelque pou-

voir naturel sur les hommes, ils ont celui de les affliger dans leurs corps, de leur ôter la vie, & de leur faire plusieurs autres maux : cependant il est très-évident que Dieu restraint leur pouvoir à tous ces égards, & qu'il leur a posé des bornes au-delà desquelles il ne leur est pas possible d'aller. Je dis la même chose de l'entendement & de l'ame de l'homme. Il est de la dernière évidence par la même raison que Dieu ne permet pas que les démons en imposent si fort aux hommes, qu'ils mettent les personnes éclairées, sages & vertueuses dans l'impossibilité de découvrir l'imposture.

Il paroît par tout ce que je viens de dire qu'il n'y a qu'une très-petite différence, entre ceux qui croient que tout miracle suppose nécessairement une action immédiate de Dieu lui-même, & ceux qui prétendent que les esprits ont le pouvoir d'en faire. Ceux qui soutien-

nent que tout miracle est fait par la puissance divine immédiatement ne le peuvent faire que sur ce principe. Ils doivent supposer que Dieu a fait une loi perpétuelle, par laquelle il a ôté aux agens intérieurs le pouvoir de renverser, ou de changer le cours régulier des choses de ce monde. Car dire qu'indépendamment de cette restriction, les Etres créés n'ont pas le pouvoir naturel de faire des choses, à qui nous donnons le nom de miracles, c'est dire que ces agens invisibles n'ont naturellement aucun pouvoir de rien faire. Au contraire ceux qui croient que les Etres subordonnés ont le pouvoir de faire des miracles, doivent nécessairement supposer que Dieu met des bornes à leur pouvoir, sur tout dans les cas, où la vérité & le mensonge seroient si fort confondus ensemble, qu'il ne resteroit aucun moyen de distinguer les impostures du démon d'avec le témoignage des personnes envoyées de Dieu.

De ce peu de propositions claires & incontestables, je tire les conclusions suivantes. Premièrement que la véritable définition du miracle, à prendre ce terme dans son sens théologique, est une œuvre extraordinaire, qui s'écarte de l'ordre commun & du train régulier de la providence, produite, ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par quelque agent intelligent supérieur à l'homme, pour servir de preuve à quelque dogme particulier, ou pour rendre témoignage à la mission de quelque personne, & lui donner de l'autorité. Or à moins qu'une œuvre de cette nature ne soit contredite par quelque puissance visiblement supérieure, ou qu'elle ne soit portée en preuve d'un dogme contradictoire, ou propre à fomenter le vice (auquel cas tous les miracles du monde ne scauroient jamais rien prouver) à moins, dis-je, que tout cela ne se rencontre, on doit souffrir sans balancer à la doctrine ve-

nue du ciel, & recevoir la personne qui a fait le miracle, comme une personne autorisée par Dieu lui-même.

Il paroît en second lieu, que les raisons, qui formerent dans l'esprit des disciples, témoins des miracles de Jésus-Christ, une démonstration complete de la divinité de sa mission, sont celles-ci. Ils conclurent que, puisque la doctrine qu'il enseignoit, étoit en elle-même possible, & dans ses conséquences très-propre à avancer la gloire de Dieu & à faire régner la vertu parmi les hommes; & que, puisque les miracles qu'il faisoit étoient si éclatans & si magnifiques, que personne n'avoit jamais prétendu, ni ne pouvoit prétendre en faire de plus grands, pour contrequarrer les siens, la vérité de sa mission divine étoit aussi certaine & aussi infaillible, qu'il est certain & infaillible que les perfections de Dieu ne lui permettent pas de précipiter lui-même les hom-

156 DE LA RELIGION
mes dans une erreur inévitable &
invincible.

Il paroît en troisiéme lieu, que
c'est à tort que quelques-uns nous
reprochent que nous tombons dans
un cercle vicieux, puisque nous
prouvons, disent-ils, la vérité de
la doctrine par les miracles, & que
la doctrine à son tour sert de preuve
aux miracles. Car, dans notre
hypothese, nous ne prouvons pas
les miracles par la doctrine: nous
disons seulement que les miracles,
quels qu'ils soient, ne scauroient
servir de preuve à la doctrine, à
moins que la doctrine ne soit possible,
ou qu'elle ne tende à un but
légitime, ou qu'elle ne soit du moins
indifférente. Nous croyons que ce
sont les miracles qui prouvent la
doctrine, & non pas la doctrine qui
prouve les miracles. Mais nous soutenons,
qu'afin que les miracles puissent
servir de preuve à la doctrine, il
faut nécessairement supposer avant
toutes choses que la doctrine est

CHRÉTIENNE. CH. XIX. 157
d'une nature à pouvoir être prou-
vée par des miracles. Il faut que la
doctrine soit possible & capable de
preuve, & alors les miracles prou-
veront qu'elle est actuellement &
certainement véritable. Nous ne di-
sons pas qu'il faut connoître que la
doctrine est vraie, ou la supposer
telle, avant que de pouvoir être as-
surés que le miracle vient effective-
ment de Dieu. Mais nous soutenons
qu'il faut avant toutes choses con-
noître qu'il est possible que la do-
ctrine soit vraie, & que ce n'est
qu'en suite de cela, que les miracles
prouvent qu'elle l'est en effet. Il y a
des doctrines qui sont nécessaire-
ment vraies, & qui se démontrent
d'elles-mêmes. Je mets dans ce rang
tout ce qui se raporte à l'obligation
d'accomplir les préceptes clairs de
la morale. Les doctrines de cet
ordre n'ont pas besoin d'être ap-
puyées par des miracles, & les mi-
racles ne scauroient rien ajouter au
degré d'évidence, que les lumieres

458 DE LA RELIGION
de la droite raison leur donnent. Il faut avouer pourtant que tous les hommes n'en font pas également frappés. Il y a un second ordre de dogmes, qui sont nécessairement faux. Je mets dans cette classe toutes les absurdités, toutes les contradictions & tous les dogmes qui tendent à fomentier le vice. Tous les miracles du monde ne scauroient leur donner le moindre degré d'évidence. Il y a d'autres dogmes enfin, qui sont de leur nature ou indifférens, ou possibles ou probables. Ceux-ci ne scauroient être recongus positivement pour véritables, qu'à la faveur des miracles, qui en prouvent la vérité avec certitude. J'applique ceci maintenant à la doctrine & aux miracles de Jesus-Christ, & je dis que la partie morale de la doctrine de Jesus-Christ nous paroîtroit infailliblement véritable; quand bien même il ne l'auroit confirmée par aucun miracle. J'ajoute que le reste de sa doctrine

CHRETIENNE. CH. XIX. 159
tend évidemment à avancer la gloire de Dieu, & à établir la pratique de la vertu parmi les hommes: & qu'ainsi cette autre partie nous doit paroître non-seulement possible, mais aussi très-probablement vraie. Mais, pour avoir une entière certitude de sa vérité, & pour la recevoir sur le pied d'une doctrine, révélée par Dieu lui-même, il ne faloit pas moins, que des miracles incontestables. Je continuë & je dis que, quoique les miracles que Jesus-Christ a faits prouvent incontestablement la divinité de sa doctrine, il faut avouer cependant que si cette doctrine s'étoit trouvée absurde ou contradictoire en quelque point, si elle avoit été favorable au vice directement ou indirectement, jamais aucun miracle n'auroit été capable de lui donner du crédit, & d'en prouver la vérité. Il est donc évident qu'il faut faire attention à la nature de la doctrine, à laquelle les miracles servent de preuve, &

162 DE LA RELIGION
que les miracles de Jesus-Christ ont
été aux disciples, qui en ont été les
spectateurs, une démonstration sen-
sible de la divinité de sa mission. Et
que ces mêmes miracles forment
à l'égard de ceux, qui sont venus
dans la suite, une démonstration de
cette grande vérité, qui a le même
degré d'évidence, qui se rencontre
dans le témoignage de ces premiers
disciples, qui les ont vus de leurs
propres yeux. C'est ce que nous au-
rons à examiner tout à l'heure.

CHAPITRE XX.

*Où l'on continue à prouver la vérité
de la Religion Chrétienne, par l'ac-
complissement des prophéties.*

Les miracles ne sont pas la
seule preuve de la vérité de la
révélation, nous en avons une au-
tre qui n'est pas moins positive, ni
moins directe que celle-là, je veux

CHRÉTIENNE. CH. XX. 163
dire, l'accomplissement exact de
toutes les prophéties touchant no-
tre Seigneur, qui ont précédé son
avenement en chair, & des prédic-
tions qu'il a faites lui-même sur des
choses qui étoient encore à venir.
Il avoit été prédit du Messie, (Gen.
XLIX. 10.) qu'il viendrait avant
que le sceptre se fut départi de Juda.
Conformément à cet oracle Jesus-
Christ a paru dans le monde un peu
avant cet événement, avant la des-
truction totale de la République
Judaïque par les armes des Romains.
Il avoit été prédit que le Messie vien-
drait avant la destruction du second
temple. *Le desir des nations viendra,*
dit le Prophete Aggée II. 7. *& je
remplirai cette maison ici de gloire &
la gloire de cette dernière maison sera
plus grande que celle de la première.*
Or il est constant que Jesus-Christ
est venu au monde quelque tems
avant la destruction de Jerusalem &
du temple. Il avoit été prédit qu'il
viendrait à la fin de 490 ans à comp-
L ij

ter depuis la réédification de Jérusalem, qui avoit été entièrement ruinée pendant la captivité. Dan. IX. 24. qu'il seroit retranché; qu'ensuite la ville & le sanctuaire seroient détruits. Les Sçavans font de différentes supputations pour faire quadrer ce tems juste. Mais il importe peu par où ils commencent leur calcul: la fin de cette époque mémorable tombe, quelque interprétation qu'on donne aux paroles de Daniel, (A) environ le tems de la

(A) Il en faut excepter l'interprétation que le Chevalier Jean Marthan donne à cet Oracle de Daniel. Il applique dans son *Canaan Chronique* les malheurs, dont parle Daniel, aux persecutions que le Roi Antiochus Epiphane exerça contre les Juifs. Or cet événement, dont on trouve l'histoire dans les *Maccabées*, a précédé la venue de Jesus-Christ de 170 ans ou environ. Il faut avouer que le tour que ce sçavant homme donne à l'Oracle de Daniel, & la manière dont il explique ses paroles, marquent un grand fonds d'esprit & de sçavoir. Mais il y a en tout cela quelque chose de si gêné, de si peu naturel, & ce sentiment a été si peu suivi, que notre Auteur a bien pu se dispenser d'en parler, & s'exprimer, comme il a fait, d'une manière générale. R 110. du T R A D.

CHRÉTIENNE. CH. XX. 165
manifestation de Jesus-Christ. Personne n'ignore l'affreuse désolation, qui tomba sur la ville & sur le sanctuaire quelques années après qu'il eut été retranché de la terre des vivans. Esaïe avoit prédit que le Messie seroit un très-grand nombre de miracles éclatans pour le soulagement des hommes, *Qu'il ouvrirait les yeux aux aveugles, qu'il déboucheroit les oreilles des sourds, que le boiteux sauteroit comme un cerf, & que la langue du muet chanteroit des chants de triomphe.* Esaï. XXXV. 5, 6. Or tout cela a été accompli à la lettre dans les miracles de Jesus-Christ. *Les aveugles ont recouvré la vue, les boiteux ont marché, les muets ont ouï,* &c. Matth. XI. 5. Il avoit été prédit que le Messie mourroit d'une mort violente. Voyez Ef. LIII. Daniel avoit expressément remarqué, *que ce ne seroit point pour lui;* & le Prophete Esaïe particularisant encore davantage, avoit dit *qu'il seroit livré pour nos forfaits, qu'il*

porteroit l'iniquité de nous tous, & qu'il chargerait sur soi nos péchés. Dan. IX. 26. Ef. LIII. 5, 6, & 12. Or vous trouvez toutes ces choses exactement accomplies dans les souffrances de Jesus-Christ. Il avoit été prédit au ch. XLIX. de la Genese ̄. 10. qu'à lui appartiendroit l'assemblée des peuples : & dans le Pseaume II. ̄. 8. que Dieu lui donneroit les nations pour son heritage, & les bouts de la terre pour sa possession. Tout cela se trouve ponctuellement accompli dans les progrès merveilleux de la doctrine évangélique, & dans la rapidité surprenante avec laquelle elle s'est répandue par tout le monde. Enfin je dis que les oracles avoient marqué plusieurs circonstances de l'histoire du Messie. Ils avoient dit qu'il sortiroit de la Tribu de Juda, & de la famille de David; qu'il naîtroit dans la ville de Bethlehem; Mich. V. 2. Ils avoient marqué son entrée triomphante & humble dans Jerusalem

CHRETIENNE. CH. XX. 167
 monté sur un âne; Zach. IX. 9. qu'il seroit vendu pour trente piéces d'argent; Zach. XI. 12. qu'il seroit trapé, fouetté, exposé aux crachats de ses ennemis; Esaï. L. 6. qu'on lui perceroit les mains & les pieds; Pf. XXII. 16. qu'il seroit mis au rang des malfaiteurs; Ef. LIII. 2. qu'on lui donneroit à boire du fiel & du vinaigre; Pf. LXIX. 21. que ceux qui le contempleront étendu sur la croix, insulteroient à ses miseres, qu'ils se mocqueroient de lui, & le défecroient avec toute sa confiance en Dieu de descendre de la croix. Pf. XXII. 8. que les soldats partageroient ses habits au sort; Pf. XXII. 18. qu'il seroit inhumé dans le sépulcre d'une personne riche; Ef. LIII. 9. qu'il resusciteroit avant d'avoir senti la corruption; Pf. XVI. 10. Or toutes ces circonstances se trouvent exactement accomplies en la personne de Jesus-Christ. Je ne

parlerai point ici des représentations typiques, qui ont eu pareillement leur entier accomplissement en lui, & je me contenterai de remarquer qu'il n'y a jamais eu personne qui ait prétendu être le Messie, à qui il soit possible d'appliquer aucun de ces oracles.

Nous avons outre cela les prédictions de Jesus-Christ lui-même touchant les choses qui étoient encore à venir, qui prouvent la vérité & la divinité de sa doctrine, d'une manière pour le moins aussi forte que les oracles des anciens Prophetes, qui avoient parlé de lui. Il a prédit sa mort à diverses reprises avec plusieurs des particularités & plusieurs des circonstances qui l'accompagnerent. Il a prophétisé *que les souverains sacrificateurs & les scribes le condamneroient à mort, & le livreroient aux Gentils, c'est-à-dire, à Pilate & aux Soldats Romains, qui se moqueroient de lui, qui le fouettoient & le crucifieroient.* Matth. XX.

18, 19. Que ce seroit Judas Iscariot qui le trahiroit, Matt. XXVI. 23. Que tous ses Disciples l'abandonneroient & prendroient la fuite, Matt. XXVI. 31. Que S. Pierre en particulier le renieroit jusqu'à trois fois dans une seule nuit; Marc XIV. 30. Il a prédit outre cela qu'il resusciteroit au troisième jour, Matt. XVI. 21. Qu'il seroit descendre après son Ascension le S. Esprit sur les Apôtres, Jean XV. 26. Que le S. Esprit leur communiqueroit le pouvoir de faire des miracles, Marc XVI. 17. Il a prédit aussi la destruction de Jerusalem avec tant de circonstances, si bien marquées, que quiconque lit l'histoire, que Joseph nous a laissée de cette terrible catastrophe, ne sçauroit, sans tomber dans le plus grand de tous les aveuglemens, douter le moins du monde que l'avenir ne lui fût parfaitement connu. Voyez là-dessus pour le Chap. XXIV. de S. Matthieu, le XIII. Chap. de S. Marc,

170 DE LA RELIGION
& le XXI. de S. Luc. (a) Il a prédit plusieurs particularités touchant les progrès futurs de la doctrine de l'Évangile, & touchant les aventures de plusieurs de ses disciples. Il a prophétisé les oppositions & les persécutions que les Apôtres rencontreroient dans leurs prédications; le genre particulier de la mort de S. Pierre, Jean XXI. 18. Il a scû que S. Jean survivroit à la destruction de Jerusalem, Jean XXI. 22. Il a prédit enfin que, malgré toutes

(a) Nous avons un passage d'un Auteur paÿen, qui mérite d'être rapporté ici. Voici ce qu'il dit parlant de l'Empereur Julien.

Impetit sui memoriam magnitudine operum gestorum propagare, ambitiosum quendam apud Hierosolymam Templum, quod post multa & interrupta certamina obsidente I'herosiano, postquam Tiro agri est expugnatum, insuavare sanctitas vocatissimam Ierosolymam: negotiisque maturandam A'lypio deditur Prefectis. Cum itaque rei idem insuavet A'lypio. Iovareque provincia restit, metuenti globi sumptibus prope fundam. euta crebris assulibus erumpentes facere licem exstitit aliquoties operantibus in-cessum; hoc suo modo elemento, festinatissimam respulente, cessavit interceptum. Ann. Marcellin. lib. 22. sub. init.

CHRETIENNE. CH. XX. 171
les oppositions & les persécutions du monde, l'Évangile ne laisseroit pas de se répandre par toute la terre, Matt. XVI. 18; XXIV. 14. XXVIII. 29. Toutes prédications, qui ont été exactement accomplies. Quelques-unes de ces choses sont des preuves visibles & permanentes de la mission, qui subsistent encore aujourd'hui. Telle est la dispersion des Juifs par tout le monde depuis plus de 1600 ans, malgré laquelle ils ne laissent pas d'être encore un peuple distinct & séparé des autres, ce qui laisse la porte ouverte à l'accomplissement des prophéties touchant les événemens, qui sont encore à venir. Nous avons dans cette dispersion une preuve permanente de la vérité des prophéties anciennes. Mais la plupart des autres prophéties, que je viens de rapporter, n'ont été des démonstrations de la vérité de la doctrine de notre Seigneur, que pour ceux qui ont vécu dans le tems de leur accomplisse-

ment, & ne tiennent lieu de preuves à notre égard qu'à proportion du fond que nous pouvons faire sur leur témoignage. Ce témoignage fera la matière d'un autre chapitre.

Je finirois ici celui-ci, si ce n'est que j'ai cru à propos d'examiner quelques objections, renouvelées depuis peu avec beaucoup d'ostentation & d'assurance, qui portent sur les prophéties même en général, & sur l'application que nous en faisons à Jesus-Christ. Voici en peu de mots le précis de ces objections, & en quoi consiste leur force.

On prétend que toutes les promesses d'un Messie, ou d'un libérateur, que l'on suppose avoir été faites aux Juifs avant la venue de J. C. au monde, n'avoient en vûe que quelque *libérateur temporel*, quelque grand homme en Israël, restaurateur d'un royaume purement terrestre & que dans ces promesses il n'entroit pas la moindre *imagination d'une délivrance spirituelle*, ou d'un

Sauveur, tel que le nouveau testament le propose.

De-là on conclut que toutes les prophéties de l'ancien testament, que les Apôtres appliquent à Jesus-Christ dans le nouveau, ne lui sont appliquées qu'en un sens purement typique, mystique, allegorique ou énigmatique; qu'en un sens différent du sens littéral & qui se présente d'abord, que ce sont en un mot de nouvelles interprétations imposées à ces oracles, qui ne s'accordent point avec le sens littéral des livres d'où on les cite, tel qu'il se présente du premier abord. C'est-à-dire, que toutes les prophéties avoient uniquement en vûe d'autres personnes que Jesus-Christ, & par conséquent que l'application qu'on en fait, ou à Jesus-Christ en particulier, ou en général à l'attente d'un Messie fondateur d'un royaume spirituel & éternel, est fautive & sans fondement.

On ajoute qu'il y a plusieurs passages de l'ancien testament cités par

les Apôtres, qui ne s'y trouvent point du tout, ou qui sont dans le texte même très-différens de la citation, qui en est faite : d'où l'on conclud que les Apôtres ont, ou mal entendu ces passages, ou les ont mal appliqués.

On dit enfin que les miracles eux-mêmes ne peuvent pas rendre valide un fondement, qui de lui-même ne vaut rien ; ne pouvant pas faire qu'une conséquence fautive soit véritable, qu'une prophétie qui n'est pas accomplie, soit accomplie ; & que des choses qui n'ont pas été dites de Jésus-Christ, ayent été dites de lui. Et par conséquent, que les miracles qu'on dit avoir été faits par Jésus-Christ, ne peuvent pas avoir été faits réellement par lui : mais qu'il faut de nécessité qu'ils soient, aussi bien que tout le corps du vieux & du nouveau testament, sinon le fruit de l'imposture, au moins les productions de l'imagination & de l'enthousiasme. Or afin de mettre le

lecteur attentif & de bonne foi en état de pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces objections & aux autres de la même nature, je vais lui mettre devant les yeux les considérations suivantes.

I. Je suppose deux choses, que j'ai prouvées dans ce qui précède 1. qu'il y a un Dieu ; 2. que la nature de l'homme, la situation dans laquelle il se trouve placé & les perfectiones qui sont nécessairement en Dieu, prouvent démonstrativement les devoirs & les motifs de la religion naturelle, c'est-à-dire, que Dieu est le gouverneur du monde moral, aussi bien que du monde naturel. Tout homme qui nie l'une ou l'autre de ces propositions, est obligé d'attaquer les argumens dont on s'est servi ci-devant pour établir ces vérités. Il faut qu'il en fasse voir le foible, avant qu'il puisse être reçu à faire usage dans la question présente des argumens & des objections des athées. Car tout hom-

qui nie l'existence de Dieu, ou qui refuse de croire qu'il est le juge du monde pour le moral, aussi bien que le gouverneur de la nature, ne peut argumenter sur une révélation en matière de religion, ni rechercher si cette révélation est de Dieu, ou non, sans tomber dans un ridicule manifeste.

II. Comme c'est une chose de fait, que Dieu n'a pas trouvé à propos de donner à tous les hommes une connoissance égale des vérités même qui sont susceptibles de démonstration, soit naturelles, soit morales, qu'au contraire il a dispensé cette connoissance, dans un degré plus ou moins grand, & avec des proportions différentes, à ceux qui avoient la disposition & le désir de s'en instruire: de même la raison & l'analogie des voyes de Dieu nous donnent lieu de croire qu'il est possible que par le moyen de la révélation & de la tradition, il donne quelque degré de lumière de plus,

à ceux qui desireroient sincèrement le connoître & de lui obéir: tellement (a) que ceux qui veulent faire sa volonté, connoîtront si la doctrine vient de Dieu. Et comme la connoissance des vérités de morale & de religion que nous avons par la nature est effectivement comme une lumière resplendissante dans un lieu obscur, de même il est très-possible que cette lumière ait été portée par la révélation à un plus haut degré de splendeur.

III. Il paroît par l'histoire que les grandes vérités de la religion naturelle, & les devoirs qu'elle prescrit, ont tenu bon depuis le commencement dans des familles particulières par le moyen d'une tradition non interrompue; & que ces familles quoiqu'environnées de nations idolâtres, n'ont pas laissé de demeurer fermes dans le culte du Dieu de la nature, du Dieu unique de l'univers. Il paroît encore que

(a) Jean VII. 17.

cette même tradition s'est toujours conservée parmi les Juifs, sinon dans la pratique qui a été souvent corrompue, au moins dans le système & dans la constitution de leur religion. Par où ils ont été, comme *une ville bâtie sur une montagne, & comme un témoignage permanent* contre le monde idolâtre.

IV. De tous les écrits, qui ont jamais été, sans en excepter ceux des nations les plus anciennes & les plus sçavantes, les livres des Juifs sont les seuls, dont le système sur l'origine de l'univers en général s'accorde avec les vérités démontrées ci-dessus, touchant l'Auteur de la nature & les fondemens de la religion naturelle : les seuls qui ayent attribué la formation de cet univers, où paroît tant de dessein & qui est si plein d'une variété infinie, à l'opération d'une cause intelligente & libre : les seuls qui en ayent exclus le hazard & la nécessité : les seuls enfin qui ayent parlé d'un

CHRÉTIENNE. CH. XX. 179
manière tolérable de la formation de notre terre en particulier dans l'état où elle est à présent, je veux dire, en état d'être habitée.

V. On trouve aussi dans ces livres un ample narré, fait à dessein de prévenir l'idolâtrie, & très-conforme aux principes de la raison naturelle ; par où il paroît que le ciel & la terre, & toutes les choses qui sont renfermées dans leur enceinte, sont les créatures de Dieu. On y trouve de plus un tissu suivi d'histoire depuis la naissance du genre humain, où tout est parfaitement bien lié, & s'ajuste très-bien avec l'état de la nation Juive, avec celui de la Religion Chrétienne aujourd'hui, & avec la possibilité d'une suite d'événemens, qui y sont prédits, & qui s'étendent à des milliers d'années à venir. Or cet accord avec la possibilité de ces événemens prédits, ne peut pas être une affaire de pur hazard (comme je le ferai voir dans la suite) c'est au contraire un mi-

raclé & grand & permanent.

VI. On rencontre dans ces livres une promesse, que Dieu a faite dès le commencement à son Eglise, ou à ses vrais adorateurs; promesse qui répond aux espérances naturellement fondées sur ses perfections; par laquelle il s'engage à faire triompher finalement la vérité & la vertu sur l'esprit d'erreur & de méchanceté, d'illusion & de desobéissance. Il y est dit que la semence de la femme (a) briserait la tête du serpent. Que des descendants de cette femme sortiroient une délivrance de la tromperie & de la puissance du péché, par laquelle *satan* (b) serait brisé sous leurs pieds. Que de la semence d'Abraham en particulier, de la famille d'Isaac, de la postérité de Jacob, & de la maison de David, devoit sortir l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu a faites à son Eglise, & toutes les bénédictions que l'alliance de Dieu avec

[a] Gen. III. 15. (b) Rom. XVI. 20.

ses vrais adorateurs renferme. Qu'un tems viendrait dans lequel la terre (a) serait remplie de la connoissance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent. Que les royaumes de ce monde deviendroient (b) les royaumes du Seigneur. Que toutes les nations (c) aborderoient aux derniers jours à la montagne de la maison de l'Eternel, le siège de son culte véritable. Que Dieu créeroit de nouveaux cieus & une nouvelle terre, (d) où la justice habiteroit: (e) où tout le peuple (f) serait juste & posséderoit la terre éternellement: où tous seroient saints (g) & écrits entre les vivans. Que Dieu susciteroit un royaume (h) qui ne serait jamais dissipé, mais qui subsisteroit éternellement. Que les saints du très-haut

(a) Ec. XI. 9. (b) Apoc. XI. 15. & Dan. VII. 27. (c) Ec. II. 1. (d) Ec. LXV. 7. (e) II. Pier. III. 13. (f) Ec. LX. 21. LXV. 14. XI. 9. I. 26.

(g) Ec. IV. 3. Ou Esau à la Vie: c'est à dire, au Livre de Vie. *הַחַיִּים הַחַיִּים* comme Dan. XII. 1. quiconque sera trouvé écrit dans le Livre. (h) Dan. II. 14.

obtiendroient le royaume (a) & le posséderoient à toujours & au siècle des siècles.

VII. Il résulte de-là que toutes les promesses magnifiques que Dieu a faites à son Eglise, à son peuple, aux familles ou aux nations qui l'adoreroient en vérité, doivent évidemment être prises dans ce sens-ci: Que les méchans & les vicieux, de quelque famille, ou nation, ou religion qu'ils puissent être, retranchés du peuple de Dieu, ne goûteront pas le fruit de ces promesses; & que les gens de bien de toutes les nations de l'orient, de l'occident, du septentrion & du midi, le recueilleront en leur place. Il paroît en effet que la promesse faite originaiement à Abraham, ne s'étendoit pas à tous ses enfans, mais qu'elle étoit restreinte au seul Isaac; que, des deux fils d'Isaac, elle ne regardoit que Jacob seul; & que dans la postérité de Jacob même, *tous les descen-*

(a) Dan. VII. 18. XXII. 27. Esai. LX. pass.

dans d'Israël n'étoient (a) pourtant pas Israélites. Il paroît au contraire que du tems d'Elie le véritable Israël n'étoit composé que de sept mille hommes; que du tems d'Esâie il ne devoit y avoir qu'un petit reste de sauvés (b) le nombre des enfans d'Israël tût-il égalé celui du sable de la mer; & que Dieu lui-même dit dans Osée, (c) *J'appellerai mon peuple, celui qui n'étoit point mon peuple, & ma bien aimée celle qui n'étoit point ma bien aimée.* De sorte qu'il faut entendre évidemment par tout, que les enfans de la promesse suivant le sens literal & charnel, c'est-à-dire, l'Eglise visible, ou ceux qui font extérieurement profession d'adorer le vrai Dieu, ne sont qu'un type qui représente l'Eglise de Dieu réelle & invisible, *les vrais enfans d'Abraham* dans le sens spirituel (d) & religieux; *les saints* (e) *du très-*

(a) Rom. IX. 6.

(b) Es. X. 21. cit. Rom. IX. 27.

(c) Os. II. 25. cit. Rom. IX. 25.

(d) Rom. II. 28. & III. 7. & 9.

(e) Dan. VII. 18.

haut, qui posséderont le royaume à toujours & au siècle des siècles, les saints en un mot qui sont écrits entre les vivans (a).

VIII. Il est évident que Dieu ne peut pas être le Dieu des morts, mais qu'il est le Dieu des vivans; & que supposé qu'il n'y ait point de vie à venir; supposé que Dieu n'ait pas le pouvoir de ressusciter des morts ses vrais adorateurs, qui ont été disposés en tout tems à abandonner leurs biens & leur vie même pour l'amour de son culte; les promesses qu'il leur a faites ne sont qu'illusion, que pure moquerie. Or cela étant évident par lui-même, il en résulte nécessairement que lorsque le tems de l'établissement du royaume promis sera venu, il faudra que les morts ressuscitent, & que les saints décedés avant cette époque mémorable retournent à la vie, pour recevoir leur portion à toujours (b). Quand on considère que Dieu prend lui-

(a) Ec. IV. 3. (b) Dan. XII. 11.

même le titre de Dieu d'Abraham, d'Isaac (a) & de Jacob; & qu'il dit à Abraham (b) *Je suis ta récompense très-grande: Je serai ton Dieu (c) & celui de ta postérité après toi: Je te donnerai (d) & à ta postérité après toi le pais où tu habites: Quand on le voit réitérer la même promesse à (e) Isaac, à (f) Jacob, & à leur (g) postérité: Quand on considère ensuite qu'Abraham n'a possédé aucun endroit de ce pais (h) en propre, bien que la possession lui en eût été promise, & n'a postérité après lui: qu'on lit, que nonobstant cette promesse ce Patriarche a demeuré dans cette terre (i) comme dans un pais étranger, habitant sous des tentes avec Isaac & Jacob, héritiers de la même promesse aussi bien que lui: qu'ils ont tous reconnu qu'ils étoient étrangers (k) & voya-*

(a) Esod. III. 6, 16. (b) Gen. XV. 1.

(c) Gen. XVII. 7.

(d) Gen. XVII. 8. & XV. 17.

(e) Gen. XXVI. 3. (f) Gen. XXVIII. 13.

(g) Deut. I. 8. (h) Act. VII. 5.

(i) Heb. XI. 9. (k) Heb. XI. 13.

gens sur la terre; que Jacob en particulier se plaint que les jours (a) de son pèlerinage ont été courts & mauvais: Quand on considère enfin que Dieu bénissant Isaac & Ismaël, promet à ce dernier de le faire foisonner & multiplier très-abondamment (b) tellement qu'il seroit pere de douze princes, & que sa posterité deviendroit une si grande nation, qu'elle seroit (c) innombrable; & qu'il déclare ce nonobstant, qu'Isaac recevroit de lui de plus grandes faveurs & des degrés de distinction plus éminens, puisqu'il établiroit (d) son alliance avec lui & avec sa posterité à perpétuité: Quand on considère, dis-je, toutes ces choses, on trouve la conséquence de l'auteur de l'épître aux Hebreux parfaitement juste, & force nous est de conclure avec lui, que ces Patriarches attendoient quelque chose de plus qu'une cité tem-

(a) Gen. XXXVII. 9.

(b) Gen. XVII. 20. & XXI. 18.

(c) Gen. XVI. 10. (d) Gen. XVII. 22, 23.

porelle, une cité bâtie sur de bons fondemens (a) dont Dieu est l'architecte & le fondateur; que des gens qui tiennent le langage qu'ils ont tenu, font bien voir (b) qu'ils cherchoient une autre patrie meilleure que celle-là, c'est-à-dire, celle du ciel; & que c'est à cause de cette patrie que Dieu leur destinoit, qu'il ne rougit point d'être appelé leur Dieu. Or si ce raisonnement est concluant, & s'il met hors de contestation la vie céleste des Patriarches, qui ont reconnu qu'ils étoient étrangers & pèlerins sur la terre, il est plus concluant encore, lorsqu'il s'agit de ceux dont la condition a été pire, de ceux qui ont expiré dans les tourmens refusant d'être délivrés, (c) puisqu'il est l'esperance d'une meilleure résurrection est l'unique raison possible du choix qu'ils ont fait.

L'assomption d'Enoch afin qu'il ne goûtât point la mort, (d) & l'en-

(a) Hebr. XI. 10.

(b) Hebr. XI. 14 & 16. (c) Hebr. XI. 25.

(d) Gen. V. 24. Hebr. XI. 5. Sap. IV. 10. Ecclesiastiq. XLIV. 16. & XLIX. 14.

lèvement d'Elie au ciel (a) dont l'histoire est écrite dans l'ancien testament, donnent tout lieu de présumer que les adorateurs du vrai Dieu dans tous les siècles du monde auront enfin leur portion dans le royaume promis aux saints du très-haut. Si l'on refuse de recevoir les passages suivans pour preuves directes de cette vérité, on ne sçauroit disconvenir au moins qu'ils n'y fassent une allusion manifeste. Job dit : *Je sçais que mon rédempteur est vivant, & qu'il demeurera (b) le dernier sur la terre, & encore qu'après ma peau on*

(a) II. Rois II. 11. Ecclesiastiq. XLVIII. 9. 1. Macch. II. 18.

(b) Job XIX. 21. Les paroles qui servent d'introduction à ce passage sont d'une très-grande sublimité; plus à Dieu que mes discours fussent gravés avec une pointe de fer! Plus à Dieu fussent-ils enfilés sur une pierre de voûte à perpétuité. Les paroles ajoutées dans les Septante à la fin du Livre de Job montrent quel sens on donnoit anciennement au passage en question. Après ces paroles, *Job mourut fort âgé & rassuré de jours, on trouve cette addition, יָצְאָהוּ מִן הַקְּבֻרִים אֲחֵרֵי מוֹתוֹ. C'est à dire: Il est écrit qu'il ressuscitera avec ceux que le Seigneur ressuscite.*

ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair. Elsie dit: *Tes morts vivront, (a) ils se réveilleront avec mon corps mort. Réveillez-vous & vous réjouissez avec chant de triomphe, vous habitez de la poussière, car ta rosée est comme la rosée des herbes & la terre jettera hors les morts.* Et dans un autre endroit: *Le juste est mort, il a été recueilli loin du mal; (b) il entrera en paix. Osee dit: Je les rachèterai de la puissance du sépulcre, je les garantirai de la mort, ô mort, je serai ta peste, ô sépulcre je serai ta destruction, (c) Ezechiel dit: Voici, les os l'approcheront, & se placeront chacun dans la jointure de l'os voisin. . . Il se forma des nerfs sur ces os, la chair y crut & la peau y fut étendue par dessus. L'esprit entra en eux, ils devinrent vivans & se tinrent sur leurs pieds. Le Seigneur l'Éternel a dit: mon peuple, voici je vais ouvrir vos sépulcres, je vous en tirerai hors,*

(a) EC. XXVI. 19. (b) Id. XVII. 1, 2.

(c) QC. XV. 14.

Et vous ferai rentrer dans la terre d'Israël. Peut-on donner à ces passages un sens plus naturel, que celui que l'auteur du livre de la Sagesse exprime en ces termes : *Les amis des justes sont en la main de Dieu. Ils sont en paix.* ch. III. 1, 3? A quel autre état, qu'à celui de la vie à venir, ces paroles par lesquelles Esâie conclut sa prophétie, peuvent-elles convenir raisonnablement? *Voici je vais créer de nouveaux cieux & une nouvelle terre. Comme les cieux nouveaux & la terre nouvelle, que je vais faire, seront établis devant moi, ainsi sera établie votre posterité & votre nom. Toute chair viendra se prosterner (a) devant ma face, dit l'Éternel. Ils sortiront & verront les corps morts des hommes qui auront péché contre moi, leur ver ne mourra point, leur feu ne sera point éteint, & ils seront en infamie devant toute chair.* De qui est-ce que Dieu parle? lorsqu'il dit dans Ezechiel, *Les enfans*

(a) Ef. LXV. 17. & LXVI. 22. 23. 24.

de Tsadok (a) qui ont fait le service de mon sanctuaire. lorsque les enfans d'Israël se sont éloignés de moi, s'approcheront de moi pour faire mon service, ils entreront dans mon sanctuaire. De qui est-ce que parle le même prophète? lorsqu'il dit, (b) *Tout vivra par tout, où cette rivière coulera. Sur son bord d'un & d'autre côté croîtront des arbres fruitiers de toutes sortes, dont le feuillage ne stérifiera point, sur lesquels on trouvera toujours du fruit: Ils porteront des fruits tous les mois, parce que les eaux de cette rivière sortent du sanctuaire, leur fruit sera bon à manger, & leur feuillage servira de médecine.* On trouve dans Daniel une allusion à cette vérité, plus claire que celle d'Ezechiel. *Je regardai,* dit-il, *jusqu'à ce que les*

(a) Ezech. XLIV. 15. 16. בני צדוק Les enfants de la justice.

(b) Ezech. XLVII. 9, 12. Comparé avec Apoc. XXII. 1, 2. L'Ange me montra un fleuve d'eau vive, clair & transparent. Sur ces bords étoit l'arbre de vie; il portoit douze fruits, dont on se nourrit chaque mois, & les feuilles de cet arbre étoient pour la guérison des nations.

rônes furent posés, & que l'ancien des jours s'assist; (a) un fleuve sortoit & couloit de devant lui, mille milliers le servoient, & dix mille millions se tenoient debout en sa présence, le jugement se tint, & les livres furent ouverts. Mais voici des paroles du même prophete, qui sont directes & expressees: Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussiere de la terre se réveilleront, (b) les uns (c'est-à-dire, ceux qui se trouvent écrits au livre) en vie éternelle, les autres en opprobre & infamie éternelle. Ceux qui auront été intelligens luiront comme la splendeur du firmament, & ceux qui en introduisent plusieurs à justice, comme des étoiles à toujours & à perpétuité. Mais pour toi va à ta fin, tu te reposeras, & tu demeureras dans ton état, jusqu'à la fin de tes jours. Où est l'homme, qui, faisant attention à tous ces passages, peut soutenir avec quelque apparence de raison

(a) Dan. VII. 9, 10.

(b) Dan. XII. 1, 2, 3, 12.

& de vérité que toutes les promesses qu'on suppose avoir été faites aux Juifs avant Jesus-Christ, n'ont eu en vûë que quelques délivrances temporelles, sans la moindre ombre de délivrance spirituelle?

IX. On trouve dans l'ancien testament un grand nombre de déclarations, & même quelques prophéties directes, qui portent que toutes les grandes promesses que Dieu a faites à ses vrais adorateurs, seront finalement accomplies par le ministère d'une personne particuliere, envoyée de Dieu tout exprès, qui après avoir subjugué tous les ennemis de l'Eglise, établira enfin un royaume éternel. On a pû certainement, sans s'écarter de la raison & de la propriété même des termes, entendre ces promesses, la semence de la femme brisera la tête du serpent: En la semence d'Abraham toutes les nations de la terre seront benies: dans le sens que S. Paul dans la fuite a dé-

cidé être le véritable (a), c'est-à-dire, qu'on a pû entendre aussi naturellement par cette semence, une personne particuliere en un sens reſtraint, qu'une multitude d'hommes collectivement. Le Schiloh (b) qui devoit venir & à qui devoit appartenir l'assemblée des peuples, (ou, comme les LXX. traduiſent *ἵος ἰσὺν ἰσθρ τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ*, c'est-à-dire, *jusqu'à ce que vienne celui à qui la promesse est réservée*) ce Schiloh, dis-je, signifie naturellement une personne particuliere, qui devoit régner (comme il paroît par l'opposition, que le texte met entre cette personne, & le sceptre & le législateur, dont il est fait mention) & même une personne superieure en dignité à ce sceptre, comme la

(a) Gal. III. 16. Dieu ne dit pas à ces ſemences, comme s'il eût parlé de plusieurs, mais comme s'il s'agissoit d'un ſeu, à la ſemence. C'est-à-dire, que dans la promesse faite à Abraham, l'Ecriture employe le terme ambigu de ſemence au ſingulier, & non pas au pluriel.

(b) Gen. XLIX. 10.

gradation, qu'on remarque dans les paroles de Jacob, le donne assez à connoître. Les paroles de Balaam, (a) *Je le vois, mais non pas maintenant : je le regarde, mais non pas de près, une étoile est procédée de Jacob & un sceptre s'est élevé d'Israël. De Jacob sortira celui qui dominera* : ces paroles de Balaam, dis-je, font naître du premier abord & très-naturellement dans l'esprit l'idée d'une personne plus illustre, qu'il n'avoit peut-être dans la pensée, d'un plus grand heros, que celui qui devoit *traverser Moab depuis un bout jusqu'à l'autre, & détruire tous les enfans de Shent*. J'ajoute que les paroles de Moïse, (b) *l'Eternel votre Dieu vous suscitera un Prophete du milieu de vous, vous l'écouterex* : ne désignent ni Josué, ni une succession de prophetes, mais un prophete revêtu d'une autorité législative, aussi éminente que celle de Moïse. Cette

(a) Nomb. XXIV. 17, 19.

(b) Deuter. XVIII. 15.

conclusion paroît bien fondée, quand on confidère que ce n'est pas seulement Moïse qui parle ainsi, en homme persuadé en général que Dieu ne manqueroit pas de lui donner un successeur, mais que ce sont des paroles sorties de la bouche de Dieu lui-même, à l'occasion de la priere du peuple en Horebe: (a) *Que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu, & que je ne voye plus ce grand feu, de peur que je ne meure.* A quoi Dieu répond: *Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit. Je leur susciterai un prophete, tel que toi, d'entre leurs freres, je mettrai mes paroles en sa bouche, & il leur dira tout ce que je lui aurai commandé. Et il arrivera que celui qui n'écouterà pas mes paroles, qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.* Il paroît au reste par les paroles ajoutées à la fin du livre du Deuteronome, (b) *Jesús fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sa-*

(a) Deuter. XVIII. 16, 17, 18, 19.

(b) Deuter. XXXIV. 9, 10.

*geste, parce que Moïse lui avoit donné l'imposition des mains. Mais depuis il ne s'est point levé de prophete en Israël comme Moïse, qui ait connu l'Eternel face à face. Il paroît, dis-je, par ces paroles, qu'anciennement on ne croyoit pas que cet oracle dût être rapporté à Josué, ou à une succession de prophetes, mais qu'on l'a entendu comme nous, long-tems avant l'application que les auteurs du nouveau testament en ont faite. L'oracle d'Esaië est plus clair encore. *L'enfant nous est né, le Fils nous a été donné, l'empire a été mis sur ses épaules; Et on appellera son nom, l'admirable [a], le conseiller, le Dieu fort & puissant, le pere de l'éternité, le prince de la paix. Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'empire & de la prospérité, sur le tronc de Da-**

[a] Es. IX. 6, 7. Les Septante ont traduit, *πατρις βουλῆς ἀγαπῶν*, comme Mal. III. 1. *Ὁ ἀγαπῶν τὸς ἀγαπῶν*. La vulgate rend ce titre pere de l'éternité par celui de pere du siècle à venir, *Pater futuri saeculi*; Comp. Heb. II. 5.

vid, & sur son règne, pour l'établir & l'affermir en jugement & en justice, dès maintenant & à toujours. La jalouſſie de l'Eternel des armées fera cela. Voici comme il parle au chap. XI. Il sortira [a] un rejeton du tronc d'Isaï, & un ſurſeon croitra de ſes racines, l'eſprit de l'Eternel repoſera ſur lui, l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence, l'eſprit de conſeil & de force, l'eſprit de ſcience & de crainte de l'Eternel. Il jugera les pauvres en juſtice, il reprendra en droiture pour le bien des débonnaires de la terre. Il frappera la terre de la verge de ſa bouche, & fera mourir le méchant du ſoſſe de ſes lèvres. Le loup habitera avec l'agneau. On ne fera aucun dommage à perſonne dans toute la montagne de l'Eternel, car la terre ſera remplie de la connoiſſance de l'Eternel comme le fond de la mer eſt des eaux qui le couvrent. Voici, dit-il dans un autre endroit, [b] mon ſerviteur, mon élu,

[a] Eſai. XI. 1. & ſuiv.

[b] Ec. XLII. 1, 2, 3. Matt. XII. 12.

en qui mon ame prend ſon bon plaiſir. Il ne brisera point le roſeau caſſé, il mettra en avant le jugement en vérité, juſqu'à ce qu'il ait établi un règlement ſur la terre, les îles ſ'attendront à ſa loi. Le prophète Jeremie parle de cette perſonne illuſtre avec la même clarté. Je ſerai lever à David un germe juſte, il régnera, il proſpérera, & exercera jugement [a] & juſtice ſur la terre; il ſera appelé l'Eternel notre juſtice. Les autres prophètes ne cèdent en rien à ceux-ci. Ezechiel dit: [b] Je ſuſciterai un paſteur qui les paîtra ſevoir mon ſerviteur David. Je traiterai avec eux une alliance de paix; ils n'auront tous qu'un ſeul & même roi; ils ne ſe ſouilleront plus par leurs idolatries. David mon ſerviteur ſera leur roi, ils auront tous un même paſteur, ils marcheront dans mes ordonnances. Aggée dit: Encore un peu de tems, & j'emouvrerai la

[a] Jer. XXXIII. 5, 6. & XXXIII. 16.

[b] Ezech. XXXIV. 23, 25, & XXXVII. 22, 23, 24, 25. OL III. 5.

terre & les cieus, ^[a] & le desir des nations viendra. Zacharie dit: ^[b] Fille de Jerusalem, voici, ton roi vient vers toi, juste, abjet & monté sur le poulain d'une ânesse. Il parlera de paix aux nations, il dominera depuis une mer jusques à l'autre, & depuis le fleuve jusques aux bouts de la terre. Malachie dit: ^[c] Le seigneur que vous cherchez, le messager de l'alliance que vous souhaitez, entrera dans son temple. Mais Daniel est celui de tous qui en parle le plus clairement: ^[d] Je regardois dans les visions de nuit, & voici comme le Fils de l'homme * qui venoit avec les

^[a] Agg. II. 6, 7. Voi. Heb. XII. 16. Le desir des nations, c'est le même que le Schiloh à qui l'assemblée des peuples appartient. Gen. XLIX. 10.

^[b] Zach. IX. 9, 10. Matth. XXI. 7.

^[c] Mal. III. 1. ^[d] Dan. VII. 13, 14.

* Delà vient le titre de Fils de l'homme que Jesus-Christ prend lui-même en tant d'endroits de l'Evangile. Il dit à ses disciples, *qu'ils verront le Fils de l'homme venant dans les nuées des cieus*; Mat. XXIV. 30. & au souverain pontife, *l'ous verront le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu*, & venir sur les nuées des cieus.

nuées des cieus, & il vint jusque à l'ancien des jours, & on le fit approcher de lui. Et il lui donna la puissance, l'honneur, & le règne, tous peuples, nations, & langues le serviront; sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, & son règne ne sera point dissipé. Ce même prophète parlant de l'onction du Saint des Saints, l'appelle la clôture de la vision & de la prophétie, l'abolition du péché, & de l'infidélité, la propitiation pour l'iniquité, & l'introduction de la justice des siècles. Dans le vers qui suit, il lui donne le nom même de Messie: *Tu scauras* ^[a] que depuis l'issuë de la parole, qu'on s'en ressourne, & qu'on rebatisse Jerusalem, jusques au Messie le conducteur, il y a sept semaines, & soixante-deux semaines. * Peut-on soutenir qu'il

^[a] Dan. IX. 24, 25.

est 483 ans, car ces semaines sont des semaines d'années, de même que dans la Genèse XXIX. 17, & dans la Loi touchant la tenuë du Jubilé. Lev. XXV. 8, 9, 10. pour ce qui est des autres nombres employés par Daniel dans cette prophétie, j'aurai occasion d'en parler plus bas.

ne s'agit dans tous ces passages que d'une délivrance temporelle, & qu'on n'y apperçoit ni ombre, ni vestige de délivrance spirituelle?

X. Les prophètes anciens ont prédit clairement les particularités suivantes, touchant ce Messie, dont le règne est le centre auquel toutes les promesses de Dieu se terminent: qu'il naîtroit dans la tribu de Juda, dans la famille de David, & dans la ville de Bethlehem.

La première de ces particularités est exprimée en termes emphatiques dans la prophétie de Jacob. *Juda [a] tes freres te loueront, les fils de ton pere se prosterneront devant toi. Le sceptre ne se départira point de Juda, ni le législateur d'entre tes pieds, jusqu'à ce que le Schiloh vienne, & à lui appartient l'assemblée des peuples.* L'auteur du livre des Chroniques semble faire allusion à cet oracle.

[a] Gen. XLIX. 8, 10. Voy. dans le passage 9. le sens que les Septante donnent au terme Schiloh.

Ruben, dit-il, n'est pas placé le premier dans la généalogie, selon le droit d'aînesse, car Juda (a) a été le plus fort de ses freres, & de lui sort le conducteur, c'est-à-dire qu'il a été prédit, que le conducteur devoit sortir de lui. Juda sera mon (b) législateur, dit aussi le Psalmiste.

La seconde particularité est exprimée dans la promesse suivante, faite à David. *Ta maison & ton règne seront établis pour jamais devant ta (c) face, ton tronc sera affermi à jamais.* J'avoue que ces paroles, prises toutes seules, peuvent fort bien être entendues d'une succession de rois dans la maison de David. Mais il paroît clairement par d'autres passages des prophètes, que Dieu avoit en vuë quelque chose de plus grand. A ces paroles (d) d'Esaië, *Il sortira*

(a) I. Chron. V. 1, 2.

(b) Psal. LX. 9. & CVIII. 8.

(c) II. Sam. VII. 16. Il y a dans les Septante. *irami sur*, devant ma face.

(d) Ec. XI. 1. &c. Voy. Apoc. III, 7. V, 5 & XXII, 16.

nn rejetton du tronc d'Isaï, & un fargeon croîtra de ses racines, succède dans tout le chapitre une description magnifique d'un royaume éternel de justice, sur les Juifs & sur les Gentils. Jeremie introduit Dieu disant, (a) Je serai lever à David un germe juste, il regnera comme roi, il prosperera, & exercera jugement & justice sur la terre, & on l'appellera l'Eternel notre justice. Ezechiël lui fait dire (b) Je susciterai un pasteur qui les paîtra, à sçavoir, mon serviteur David, . . . David mon serviteur sera leur roi & c. Osee lui donne aussi le nom de David: (c) Les enfans d'Israël, dit Dieu, demeureront plusieurs jours sans roi, sans gouverneur, & sans sacrifice: . . . après cela ils se convertiront, ils chercheront l'Eternel & sa bonté aux derniers jours.

On trouve la troisième de ces particularités exprimée dans ces pa-

(a) Jerem. XXIII, 5.

(b) Ezech. XXIV, 25, 26. & XXXVII, 23.

(c) Osee. III, 3, 4.

roles de Michée: (a) Mais toi Beldahem Ephratah, quoique petite entre les milliers de Juda, de toi sortira celui qui doit être dominateur en Israël, & sa génération est dès les temps passés, dès les jours éternels. La moindre attention aux autres passages des prophètes qui viennent d'être cités, manifeste que l'application de ces paroles de Michée à Zorobabel, & cela uniquement à cause de l'antiquité de sa famille, est la chose du monde la plus pitoyable & la plus froide.

XI. Les livres de l'ancien testament prédissent aussi en termes exprès, que le Messie devoit régner, non-seulement sur les Juifs, mais aussi sur les Gentils. C'est l'explication que les prophètes donnent à la promesse faite & réitérée tant de fois à Abraham, Isaac & Jacob. Ils disent que la racine d'Isaï sera dressée pour enseigner aux peuples, que les Gentils la rechercheront, (b) & que

(a) Mich. V, 2. Voy. Matt. II, 6.

(b) Es. XL, 10.

son séjour ne sera que gloire. Que le serviteur de l'Eternel son élu, celui en qui son ame prend son bon plaisir, mettra en avant le jugement aux nations. Que Dieu le donnera pour l'alliance du peuple, & la lumiere des nations. Que, c'est pour lui peu de chose, d'être serviteur de Dieu (a) pour rétablir seulement les tribus de Jacob, & pour réparer les débris d'Israël, c'est pourquoi Dieu l'a donné pour lumiere aux nations, afin qu'il soit son salut jusques aux bouts de la terre. Que les enfans (b) de l'étranger qui se seront joints à l'Eternel, pour le servir, seront amenés à la montagne de sa sainteté, & que sa maison sera appelée la maison de prière pour tous les peuples. Que les étrangers (c) seront reçus à partager l'héritage avec les tribus d'Israël. Que depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant le nom de l'Eternel seroit grand parmi les nations,

[a] Ef. XLIX. c.

[b] Ef. LVI. c. 7. 8. Voy. Jean X. 16.

[c] Ezech. XLVII. 12.

(a) & qu'en tout lieu on offrirait à son nom parfum & oblation pure.

XII. Les prophètes outre cela ont prédit expressément que ce Messie, dont ils disent de si grandes choses, & dont le royaume doit être éternel, passeroit par les souffrances & seroit mis à mort. Daniel assure positivement que ce Messie, qu'il appelle le Prince, (b) & cela en vuë de sa venue pour regner, & pour introduire le peuple de Dieu dans le repos, ou le Jubilé éternel, (c) il assure, dis-je, qu'il seroit retranché, & non pas pour soi: (וְלֹא עֲלֵיוֹ, c'est-à-dire, qu'alors le peuple ne seroit point à lui, à lui n'appartiendroit point l'assemblée du peuple.) Esaïe prédit le même événement dans le chapitre 53. de ses révélations, dont on fait une très-juste application au Messie, parce qu'effectivement les paroles de ce prophète ne peuvent pas être

[a] Mal. I. 11.

[b] Dan. IX. 25, 26.

[c] Heb. IV. 9. οὐκ ἐπιτίθει.

appliquées raisonnablement à aucun autre qu'à lui, & que la connexion de toute sa prophétie même évidemment à cette interprétation. Il avoit dit dans les chapitres précédens, qu'il sortiroit (a) un rejetton du tronc d'Issai. Qu'il jugeroit les pauvres en justice. Qu'il étoit le serviteur (b) de l'Eternel, son élu, en qui son ame prenoit son bon plaisir. Qu'il ne crieroit point, qu'il ne s'éleveroit point, qu'il ne feroit point entendre sa voix dans les rues : qu'il ne briseroit point le roseau cassé, qu'il n'étendroît point le lumignon qui fume : qu'il mettroit en avant le jugement en vérité. Il ajoute au chapitre 53. Si est-ce qu'il a porté nos langueurs. (c) Il a été navré pour nos forfaits & froissé pour nos iniquités. Il a été mené à la tuéerie, comme un agneau, & comme une brebis muette devant celui qui la tond, même il n'a point ouvert sa bouche. Il

(a) Ef. XI. 1 & 4.

(b) Ef. XLII. 1, 2, 3.

(c) Ef. LIII. 4. &c.

a été enlevé de la force de l'angoisse & de la condamnation, mais qui racourtera sa durée ? Il a été retranché de la terre des vivans, & la playe lui est arrivée pour le péché de mon peuple : on avoit ordonné son sepulchre avec les méchans, mais il a été avec le riche dans sa mort. Après que son ame se sera mise en oblation pour le péché, il justifiera plusieurs par la connoissance qu'ils auront de lui, & lui-même changera sur soi leurs iniquités. Il a été mis au rang des pécheurs, & lui-même a porté les iniquités de plusieurs, & il a intercedé pour les transgresseurs.

XIII. Puisque l'Écriture dit en termes exprès du Messie, (a) que la justice qu'il introduira, sera une justice éternelle, & que sa (b) domination sera une domination éternelle, qui ne passera point, & son règne, son règne qui ne sera jamais dissipé, il est naturel & dans l'ordre de la

(a) Dan. IX. 24.

(b) Dan. VII. 14.

raison, de rapporter à ce règne promis au Messie toutes les prophéties, qui renferment des bénédictions réservées aux adorateurs du vrai Dieu, soit que les écrivains sacrés se servent en les annonçant, de cette manière de parler, *il arrivera dans les derniers jours*, ou d'autres phrases qui marquent une durée permanente. Quelques-unes de ces prophéties sont directes & expresse. Les autres, commençant d'abord par des promesses de bénédictions particulières, sont exprimées ensuite en des termes généraux, si sublimes & si magnifiques, qu'il est aisé de voir que ce seroit leur donner un sens trop borné, que de les restreindre à ces bénédictions temporelles mentionnées immédiatement. On peut supposer très-raisonnablement que ces derniers ont toujours en vue le grand & le général événement, auquel toutes les promesses de Dieu à ses vrais adorateurs viennent se terminer, comme à leur centre: à

cet événement, dont toutes les bénédictions interjacentes, que Dieu a promises, sont regardées avec raison, comme des préludes, des types, des gages, & des arrhes.

Or puisque les oracles exprès, que je viens d'alléguer, touchant le *royaume éternel de justice*, dont le Messie devoit être revêtu, donnent à connoître que dans les vûes de Dieu, ce royaume est en effet la grande fin, le but général de toutes les dispensations de sa providence à l'égard de ses vrais adorateurs depuis le commencement: d'ailleurs (a) *puisque aucune prophétie de l'Écriture ne dépend d'une explication particulière*, c'est-à-dire, puisque le sens de la prophétie n'est peut-être pas celui que le prophète lui-même, attentif à la considération des choses d'alors, pouvoit avoir particulièrement dans son idée; parce que *ce n'est pas par la volonté de l'homme que la prophétie*

(a) 2. Pier. I 20, 21.

*a été apportée autrefois dans le monde, mais que les saints hommes de Dieu ont parlé, lorsqu'ils ont été poussés par l'Esprit: puis, dis-je, que ces choses sont ainsi, ne pouvons-nous pas supposer très-raisonnablement que plusieurs de ces prophéties ont un double événement en vuë? Ne peuvent-elles pas avoir premierement & immédiatement en vuë quelque événement moins éloigné, & cependant avoir été dirigées de maniere par l'Esprit de Dieu, (qui regardoit certainement plus loin,) & avoir été énoncées en des termes, qui ont un raport plus naturel & plus juste au grand événement, que la providence avoit en vuë, qu'à l'événement interjacent, qui n'étoit, dans l'intention de Dieu, qu'une délinéation, ou un gage de l'autre? Supposons, par exemple, que ces paroles de Daniel: (a) *Je regardai jusqu'à ce que les trônes furent posés, & que l'ancien des jours s'assit, un fleuve**

(a) Dan. VII. 9, 10.

*de feu sortoit de devant lui, mille milliers le servoient, & dix mille millions assistoient devant lui, le jugement se tint & les livres furent ouverts. Supposons, dis-je, qu'il s'agisse dans ces paroles de la destruction d'un empire temporel, ou pour parler le langage de Daniel, de la mort d'une bête (a) feroce; il n'y a point de personne raisonnable, instruite d'ailleurs du dogme d'un jugement à venir qui n'apperçoive dans le choix de ces expressions, une allusion au jugement universel. Ezechiel fait au chap. 37. de ses révélations une description exacte & détaillée d'une résurrection. Je veux qu'il ait eu effectivement intention de parler d'un rétablissement temporel des Juifs, qui ne voit dans ses expressions un dessein formé de faire allusion à la résurrection réelle des morts? O toi; Bethlehem, (b) *quelque petite entre les milliers de Juda, de**

(a) Dan. V. 11.

(b) Mich. V. 2. Voy. Mat. II. 6.

toi sortira celui qui doit être dominant en Israël, & ses issues sont dès les tems éternels. Supposons qu'il soit possible que Michée ait eu Zorobabel en vuë dans ces paroles, qui est-ce qui voyant ensuite sortir de Bethlehem une personne, en qui tous les autres caractères prophétiques du Messie promis se rencontrent, peut s'empêcher de croire que le prophete a eu ce Messie en vuë, sinon uniquement, au moins principalement ? *Babylone*, dit Jeremie (a) a été en la main de l'Eternel, comme une coupe d'or enivrante toute la terre, les nations ont bû de son vin, & elles en sont devenues furieuses. Fuyez hors de Babylone, ne soyez point exterminés dans son iniquité. Sortez de Babylone, mon peuple, & mettez chacun votre vie à couvert de la colere de l'Eternel. Tout homme qui lit ces paroles avec attention, qui réfléchit sur la nature & sur les ca-

(a) Jer. Lij. 7. 6. 5. & 50.

CHRETIENNE. CH. XX. 215
 caractères de la Babylone du tems de Jeremie, & qui compare ensuite cette Babylone avec celle de S. Jean, ne peut pas douter que l'Esprit qui animoit Jeremie, n'ait prévu cette dernière, & n'y ait fait allusion. Il dit d'elle dans l'Apocalypse qu'elle tenoit (a) en sa main une coupe pleine d'abominations : que les habitans du monde se sont enivrés du vin de son impudicité, & que les rois de la terre se sont prostitués avec elle. Et S. Jean crie aussi bien que Jeremie (b) sortez d'elle, mon peuple, de peur que devenant complice de ses crimes vous n'ayez part à ses playes. Je dis la même chose des paroles d'Esaië (c) Une vierge sera enceinte & elle enfantera un fils, & on appellera son nom Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Je veux qu'Esaië lui-même ait pû les entendre alors d'un sien Fils, d'un Fils qu'il auroit dans

(a) Apoc. XVII. 4 & 2.

(b) Apoc. XVIII. 4.

(c) Es. VII. 14. Matt. I. 23.

la suite d'une jeune fille, qui étoit vierge dans le tems qu'il prononçoit cet oracle. Je suppose encore que le nom d'Emmanuel, qu'il lui donne, ne veut dire autre chose, sinon qu'avant que cet enfant fût devenu grand, le royaume de Juda se trouveroit délivré des incursions des rois d'Israël & de Syrie, toutes choses très-difficiles à supposer, quoiqu'il y ait entr'elles une connexion apparente de la maniere dont elles sont raportées. Malgré ces suppositions cependant, où est l'homme, qui réfléchissant sur la Préface solennelle, qui précède ces paroles: *Ecoutez maintenant, ô maison de David, est-ce peu de chose pour vous de fatiguer les hommes, faut-il que vous fatigiez aussi mon Dieu? C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe, &c.* qui comparant ensuite cette préface avec les promesses si souvent réitérées à la maison de David dans d'autres oracles, qu'il naîtroit dans cette maison un

filis (a) qui posséderoit le trône de David à perpétuité, & qu'il n'y auroit point de fin à l'accroissement & à la prospérité de son règne; & qui faisant outre cela attention aux caracteres assignés à ce fils promis, qu'il mettroit (b) fin à la transgression, qu'il aboliroit le péché, qu'il feroit propitiation pour l'iniquité & qu'il ameneroit la justice des siècles. Où est l'homme, dis-je, qui après avoir considéré attentivement toutes ces choses, & les avoir comparées ensemble, venant après cela à rencontrer de son tems un fils, né réellement d'une vierge, à qui Dieu a rendu témoignage par un grand nombre de miracles, & qui par son ordre exprès a été nommé Jesus, (nom qui est au fonds le même que celui d'Emmanuel, Dieu avec nous, parce qu'il devoit sauver son peuple de ses péchés (c), ou comme dit Daniel, parce

(a) Esai. IX. 7. Ezech. XXXVII, 25.

(b) Dan. IX. 24.

(c) Matt. I, 22.

qu'il devoit faire propitiation pour l'iniquité & amener la justice des siècles;) ne soit d'abord porté à croire que Dieu, qui a mis dans la bouche d'Esâie les paroles citées ci-dessus touchant la famille de David, a eu dessein de caractériser ce Jesus, ce fauteur, au moins principalement, s'il ne l'a pas eu uniquement en vuë. Supposons encore que David, & Samuel lui-même, dont Dieu s'est servi pour faire de sa part à ce Prince la promesse, que le trône de son fils seroit affermi (a) à toujours: ont entendu l'un & l'autre (*τῶ ἰδὶα ἀνωθεν*, comme S. Pierre parle) cette promesse en ce sens, qu'il y auroit une succession de rois non interrompue dans la famille de Salomon; qui est-ce pourtant, qui voyant ensuite d'autres prophéties, qui disent en termes clairs & exprès que le Messie, dont le règne doit être éternel, sortira du tronc d'Isâi, ne soit bien fon-

(a) II. Sam. VII. 13, 14, 16.

dé à croire que dans l'intention de Dieu, le premier oracle & le moins clair doit être entendu pareillement du Messie, & que les Apôtres par conséquent en font une très-juste application à Jesus-Christ? Je suppose enfin que dans ces paroles (a) *Tu ne laisseras point mon ame dans le sepulcre, & ne permettras point que ton saint vove la corruption*, David a parlé de lui-même, (ce qu'il est impossible de prouver;) qui est-ce pourtant, qui sçachant que David a été lui-même prophete, qui comparent les paroles en question avec les autres oracles des prophetes, touchant cette branche (b) qui devoit sortir du tronc d'Isâi, touchant ce (c) pasteur ouïque, qui devoit être roi à toujours, qui cependant devoit être retranché (d) avant d'avoir régné éternellement, & qui ayant vu Jesus-Christ, comme S. Pierre, & ayant conversé avec lui

(a) Ps. XVI. 10.

(b) Ec. XI. 1 & 6.

(c) Ezech. XXXVII. 24.

(d) Dan. IX. 26. & Esa. LIII. pass.

après sa résurrection ; qui est-ce, dis-je, qui, posé dans toutes ces circonstances, ne se persuade que (a) l'Esprit du Seigneur qui parloit par la bouche de David, a eu dessein que ce beau passage fût entendu de Jésus-Christ, & qu'on lui en fit l'application ? On pourroit en dire tout autant de quelques autres oracles, que l'on croit communément devoir être appliqués à Jésus-Christ dans le sens typique.

XV. Ni la raison, ni l'analogie de la foi ne nous permettent pas de supposer que les Juifs, qui ont précédé la manifestation de notre Sauveur, ayent eu une intelligence pleine & distincte du sens des oracles les plus exprés ; & s'ils n'ont pas eu une idée complete de ceux-là, à plus forte raison ne l'ont-ils pas eüe de ceux, qui sont plus obscurs & plus indirects : les uns & les autres en effet n'ayant été donnés, que pour être

(a) II. Sam. XXIII. 2.

que lumière resplendissante en un lieu (a) obscur. Il est pourtant certain que les Juifs avant & après la venue de Jésus-Christ, fondés sur ces prophéties, ont été (b) dans une attente générale du Messie ; & qu'ils ont cru que ce Messie seroit, non-seulement un libérateur temporel, mais aussi le pere du siècle futur, c'est-à-dire, le chef de l'état à venir, aussi bien que du présent. Les paroles des deux disciples, nous esperions (c) que tu serois lui qui déliverois Israël, & la question que les Apôtres firent à Jésus-Christ, Sera-ce en ce tems-ci que tu rétabliras le royaume d'Israël : prouvent à la vérité qu'ils étoient dans l'erreur, mais ne prouvent pas

(a) Voy. ci-dessus par. 2.

(b) *Perambulaverat Oriente toto vetus & constantinus, esse in factis, ut Judaea profecti verum potirentur.* Suet.*Plinius persuasit inerat, auisquis Sacerdotum Libris, contineri, ut ipse tempore fore, ut culseste (Les paroles des Septante, יְהוָה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ נִבְרָא אוֹ אֱלֹהֵינוּ, avoient donné lieu peut-être à cette opinion, Zachar. III. 2.) Oriens, profectique Judaea verum potirentur. Tacit.*

(c) Luc. XXIV. 21. & Act. I. 6.

que leur erreur consistât à attendre un royaume purement temporel. Elle consistoit à l'attendre alors & pendant la demeure de Jesus-Christ sur la terre. C'est pourquoi la réponse du Seigneur ne touche du tout point à la nature de ce royaume, il ne parle que du tems de son établissement. Les Juifs modernes même, à qui certainement on ne peut reprocher aucun préjugé en faveur de l'interprétation que les Ecrivains du nouveau testament donnent aux oracles, ou de l'application qu'ils en font, s'accordent tous, je pense, à attendre que le Messie fera leur prince dans le siècle futur, aussi bien que dans le présent.

Jesus-Christ ayant prouvé la divinité de sa mission *par les œuvres, faites au nom de (a) son Pere, & que son Pere lui avoit ordonné de faire*: ses Apôtres de leur côté ayant confirmé cette vérité par leur témoi-

(a) Jean. X. 25. & V. 36.

gnage, par leurs miracles, & par leur mort soufferte volontairement pour certifier des faits, qui leur étoient parfaitement connus, & non pas pour soutenir leurs opinions, dont les errans & les enthousiastes peuvent quelquefois s'entêter jusqu'au point de se sacrifier pour elles: Toutes les circonstances enfin, tous les *sine qua non*, tous les caractères assignés au Messie promis par les anciens prophetes se rencontrant en lui; il est clair qu'il a eu un droit incontestable de se faire application à lui-même de tous les oracles, qui parlent directement du Messie, ou l'indiquent, au travers de quelque événement interjacent. Au reste l'application de cette dernière espece d'oracles à Jesus-Christ n'est pas une application allegorique, ni les argumens qu'on en tire des argumens allegoriques. Mais on les lui applique, entant qu'il est, suivant les vues de la providence, réellement & intentionnellement, & le but &

224 DE LA RELIGION
l'accomplissement parfait de la chose, dont la benediction interjacente étoit le prélude & le gage. Jamais homme, qui a sçu raisonner, ne s'est avisé de produire les oracles de ce dernier genre, appliqués à Jesus-Christ sur le pied de preuves effectives que *Jesus est le vrai Messie*. Que dis-je? Les prophéties les plus formelles & les plus expressees, n'ont pas par elles-mêmes la qualité d'argument direct, de preuves positives. Ce sont uniquement des *sine qua non*, un assemblage de certains caractères, sans lesquels personne ne peut être le Messie promis. Plusieurs ont été de la semence d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David; plusieurs sont nés en Bethlehem de Judée, ont souffert, & ont été mis à mort; cependant ni aucun de ces caractères en particulier, ni tous ensemble, ne peuvent être une preuve qu'aucun d'eux soit le Messie promis: mais quel que ce soit de ces caractères qui manque, prouve fort bien

CHRETIENNE. CH. XX. 225
bien que la personne à qui il manque, n'est pas le Messie. Ce sont les *aveux que Jesus-Christ a faites au nom de son pere*, qui prouvent qu'il est le Messie. Les prophéties directes & expressees, qui lui sont appliquées, ne sont autre chose qu'une congruité de caractères, qui mettent à néant toutes les objections par lesquelles un adversaire entreprendroit de prouver le contraire. Ces paroles (a) *Ne falloit-il pas que le Christ souffrit tout cela, & qu'ensuite il entrât dans la gloire*, ne signifient pas que les souffrances de Jesus, sont une preuve qu'il est le Christ: elles ne font que lever l'objection par laquelle quelques-uns prétendoient avoir droit de conclure qu'il n'étoit pas possible qu'il fût le Christ. Pour ce qui est des prophéties indirectes, qui sont appliquées à Jesus-Christ, tout ce qu'elles font c'est qu'elles donnent à ceux, que les

(a) Luc, XXIV, 26.

preuves directes ont déjà persuadé ; quelque degré de lumière de plus, tiré de l'analogie & de la conformité du vieux testament avec le nouveau, par voye d'éclaircissement & de confirmation. Ce n'est donc pas sur l'application des prophéties que la preuve de la vérité du Christianisme s'appuye : mais ce sont les œuvres que Jesus-Christ a faites, & pour lesquelles il a prouvé que Dieu l'avoit envoyé, qui lui ont donné le droit de se faire l'application des prophéties touchant le Messie ; & les caractères assignés par les prophètes au Messie promis, sont à leur tour autant de témoignages qui justifient que c'est à bon droit qu'il a pris ce titre auguste. Je conviens que *les miracles ne peuvent pas rendre valide un fondement, qui de lui même ne vaut rien ; qu'ils ne peuvent pas faire qu'une conséquence fautive, soit véritable ; qu'une prophétie qui n'est pas accomplie, soit accomplie, ni caractériser le Messie, ou reconnaître Jesus des*

CHRETIENNE. CH. XX. 227
mères du Messie ; supposé que l'uné & l'autre de ces choses ne se trouve point en effet dans l'ancien testament. Mais les miracles peuvent donner à un homme un droit incontestable de prendre le titre de Messie, supposé que les caractères assignés au Messie par les prophètes puissent lui être justement appliqués. C'est cela même qui a démontré que Jesus étoit véritablement le Christ.

XVI. De tout ce que je viens de dire touchant l'application des prophéties indirectes, il est facile de se faire une idée juste de la nature & de l'usage des types, des figures, & des manières de parler allegoriques. Il est évident que ces types, ces figures, ces allégories, bien qu'on ne les puisse pas porter en preuve de la vérité d'une doctrine, peuvent pourtant être d'un très-grand secours pour la bien entendre. Un exemple ou deux prouveront la vérité de ce que j'avance. Je trouve dans l'épi-

228 DE LA RELIGION
tre aux Galates un passage très-digne de remarque. S. Paul y donne lui-même à la chose dont il parle le nom d'*allegorie*, (*) c'est-à-dire, qu'il argumente à *simili*. Il ne donne pas cette allegorie ou cette similitude, sur le pied d'une preuve de la vérité, qu'il a dessein d'établir : mais il s'en sert pour prouver la faiblesse & la fausseté de l'objection particulière que les Juifs incrédules mettoient en avant contre cette vérité. Voici la doctrine que cet apôtre entend d'établir dans ses épîtres aux Romains & aux Galates. Il déclare que les Chrétiens venus du paganisme, imitateurs de la foi & de l'obéissance d'Abraham, ou, comme il parle Col. II. 11. *circoucis dans la circoncision de Jesus-Christ*, ont autant de droit à recueillir le fruit des avantages renfermés dans les promesses de Dieu à son peuple, que les Juifs eux-mêmes de la circoncision litterale, descendus en

(*) Gal. IV. 24.

CHRÉTIENNE. CH. XX. 229
ligne directe de ce Patriarche. Les Juifs prétendoient au contraire que, puisque l'*adoption*, la *gloire*, les *alliances*, la *loi*, le *culte divin*, les *promesses*, leur (*) appartenoient d'un commun aveu ; que puisqu'ils descendoient incontestablement des *Patriarches*, à qui toutes les promesses ont été faites originairement ; il étoit impossible, & incompatible avec les promesses de Dieu, faites à son peuple, qu'eux qui avoient été de tout tems l'église de Dieu, son peuple chéri, fussent rejetés à la fin pour avoir refusé de croire à l'Évangile, & remplacés par les croyans venus du paganisme, sans distinction de nation. Qu'est-ce que l'apôtre répond à cette objection ? Il se sert pour combattre leurs prétentions d'un argument, tiré de l'analogie d'un cas tout pareil, dont ils ne disvenoient pas eux-mêmes. Il leur oppose même l'analogie des voyes de Dieu, & de sa maniere d'a-

(*) Rom. IX. 4.

gir envers les Patriarches, dans le
 tems qu'il leur faisoit ces promesses
 originales, sur lesquelles leur préju-
 gé étoit fondé. Voici comment il les
 apostrophe: (a) *Dites-moi, vous, qui
 voulez vous assujettir à la loi, n'en-
 tendez-vous pas la loi? C'est-à-dire,
 ne voulez-vous pas faire attention
 à la conduite de Dieu, auteur de ces
 mêmes promesses que vous faites
 sonner si haut? Car il est écrit qu'A-
 braham eut deux fils, l'un de la ser-
 vante, & l'autre de la femme libre.
 Mais celui qu'il eut de la servante,
 naquit selon la chair. & celui qu'il
 eut de la femme libre, naquit en vertu
 de la promesse.* Ces paroles signifient
 qu'en remontant à l'origine même
 de la promesse, on trouve qu'elle
 n'a pas été faite à tous les enfans
 d'Abraham, mais à Isaac seul: Que
 Dieu avoit déclaré par là dès le com-
 mencement que son intention prin-
 cipale n'étoit pas que sa promesse
 fût bornée aux seuls descendans d'A-

(a) Gal. IV, 21. &c.

CHRETIENNE. CH. XX. 231
 braham *selon la chair*; mais qu'il
 avoit eu dessein aussi d'en faire res-
 sentir les effets à ceux, qui par leur
 foi, semblable à celle de ce *pere des
 croyans*, sont ses enfans & ses secta-
 teurs dans un sens plus relevé & plus
 véritable. C'est pour la même rai-
 son, que la promesse ne fut pas faite
 (a) aux deux enfans d'Isaac, mais
 à Jacob seul: & que dans la posterité
 de Jacob même *sous les descendans
 & Israël ne sont pas Israélites*. Or cela
 même, dit S. Paul (b) à ceux qui
 désiroient si fort d'être *assujettis à la
 loi*, cela même qui, de votre propre
 aveu, est vrai originairement, & l'a
 toujours été, l'est encore aujour-
 d'hui. Ce qui étoit vrai dans la fa-
 mille d'Abraham & dans celle de
 Jacob, les deux Patriarches avec qui
 l'alliance de Dieu a été originaire-
 ment contractée, l'a été ensuite dans
 la nation entiere des Juifs, descen-
 dus de ces Patriarches; l'est encore

(a) Rom. IX. 6, 8, 10.

(b) Gal. IV. 29.

à l'égard de l'Eglise de Dieu, dans tous les siècles; à l'égard de la *Jerusalem* (a) d'aujourd'hui, & de celle qui est à venir. *Abraham eut deux fils*, dit l'Apôtre, *l'un de la servante, & l'autre de la femme libre*: le fils de la servante, descendu naturellement de lui, aussi bien que l'autre, n'eut pourtant aucune part à l'héritage, réservé par la promesse de Dieu au fils de la femme libre: Ainsi dit l'Apôtre, *la Jerusalem d'aujourd'hui* (b) *qui est esclave avec ses enfans*, c'est-à-dire, l'Eglise visible sur la terre, à qui la loi cérémonielle & externe fut donnée sur le mont Sina, ne tire de cette dénomination extérieure aucun droit à la faveur éternelle de Dieu. La Jerusalem, à qui les promesses de Dieu appartiennent réellement, originairement, & finalement, c'est *la Jerusalem d'en haut*, la *mere de nous tous*, qui par une foi véritable & une obéissance sincère a

(a) Id. Ibid. V. 25.

(b) Gal. IV. 25, 26.

vons le bonheur de plaire à Dieu; c'est la Jerusalem céleste, l'Eglise invisible & spirituelle, ou la *Cité du Dieu vivant*. Il n'est pas inutile de remarquer ici en passant, que quand on dit que les Apôtres argumentent contre les Juifs *ad hominem*, on entend par là que les argumens allégués contre les Juifs en particulier, diffèrent effectivement de ceux qui ont pour but la conviction des Gentils, mais que leur différence consiste, non pas en ceci, Que les premiers sont pris de certaines choses avouées, à la vérité, par les Juifs, & qui n'ayant d'autre fondement que cet aveu, n'ont hors de là aucune force conclusive d'elles-mêmes, mais qu'ils sont pris de choses, ignorées des Gentils, il est vrai, mais parfaitement bien connus aux Juifs, concluantes & solides d'elles-mêmes.

Les rapports entre les types & les antitypes ne sont pas, à la vérité, des preuves expressees de la vérité d'une doctrine; mais ce sont de très-bon-

nes preuves de la prescience de Dieu; du dessein uniforme de sa providence sous différentes dispensations; de l'analogie, de l'harmonie & de la concordance entre le vieux testament & le nouveau. Il est difficile de concevoir que les paroles de la loi, touchant un genre particulier de supplice, *celui qui est attaché au bois, est (a) malediction de Dieu, y aient été mises à autre fin, qu'en vue de l'application que S. Paul en fait. Les analogies sans nombre entre les (b) ombres des choses à venir, les ombres (c) des bonnes choses à venir, les ombres (d) des choses célestes, les figures (e) des choses célestes, &c. entre les choses célestes mêmes: ces analogies, dis-je, si justes & en si grand nombre, ne se rencontrent pas ainsi sans prévision & sans dessein. Il n'y a qu'un préjugé violent qui puisse les mettre sur le compte*

(a) Deut. XXI, 23. Comp. Gal. III, 13.
(b) Col. II, 17. (c) Heb. X, 1.
(d) Heb. VIII, 5. (e) Heb. IX, 23.

du pur hazard. Je mets dans ce rang les rapports entre *l'agneau Pascal, (a) & l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde; entre la servitude d'Egypte, & la tyrannie du péché, entre (b) le baptême des Israélites dans la nuée & dans la mer, & celui des Chrétiens; entre (c) le passage au travers du désert, & celui au travers de ce monde; entre (d) Josué introduisant le peuple d'Israël dans la terre promise, & Jesus-Christ le chef & le fauteur des fidèles; entre (e) le sabbath ou le repos promis au peuple de Dieu dans la terre de Canaan, & le repos éternel promis dans la Canaan céleste; entre le pardon (f) accordé à ceux qui s'étoient retirés dans les villes de refuge, & la rédemption, qui est le fruit de la mort de Jesus-Christ; entre le sou-*

(a) Ex. XII, 22. 46. Jean. I, 29. & XIX, 36.
Apoc. I, 7. (b) I. Cor. X, 2.
(c) Heb. III, 15.
(d) Heb. VI, 8, 9.
(e) Heb. IV, 2, 4, 9, 11.
(f) Nomb. XXXV, 28.

236 DE LA RELIGION
verain pontife, faifant fon entrée
une fois tous les ans dans le lieu
saint (a) avec d'autre sang que le
sien, & entre Jesus-Christ entrant
avec son propre sang dans le ciel, afin
de se presenter pour nous devant la
face de Dieu. On ne trouvera pas
dans les livres des auteurs purement
enthousiastes, & d'enthousiastes qui
ont vécu en des tems si éloignés les
uns des autres, on n'y trouvera, dis-
je, point d'analogies semblables, en-
core moins une suite d'analogies si
justes. Il est beaucoup plus raison-
nable de supposer & de croire avec
S. Paul, que (b) ces choses sont des
exemples pour nous, & que dans le
cours uniforme de la providence
de Dieu, qui gouverne le monde,
toutes ces choses, sont arrivées an-
ciennement, & ont été écrites pour
nous instruire, nous, qui nous trou-
vons à la fin des siècles. Il y a certai-
nes cérémonies légales, qui ont un

(a) Heb. IX. 12, 24, 26.

(b) I. Cor. X. 6, 11.

CHRÉTIENNE. CH. XX. 237
rapport si juste avec certains devoirs
de la morale évangélique, qu'il est
bien difficile de ne pas croire que
ces cérémonies ont été instituées
tout exprès pour figurer ces devoirs.
Ne se-avez-vous pas, (a) dit S. Paul,
qu'un peu de levain aigrir toute la pâte?
C'est pourquoy purifiez-vous du vieux
levain, afin que vous soyez une pâte
toute nouvelle, comme en effet vous de-
vez être sans levain, puisque Jesus-
Christ, qui est notre pâque, a été sacrifi-
é pour nous. Celebrons donc la fête,
non avec du vieux levain, ni avec du
levain de malice & de méchanceté,
mais avec les pains sans levain de la
sincérité & de la vérité. Nous sommes,
dit-il dans un autre endroit, la Cir-
concision (b), nous qui servons Dieu
en esprit, qui nous glorifions en Jesus-
Christ, & qui ne mettons point notre
confiance dans la chair. Ailleurs il
dit : (c) Dans le tems que vous étiez

(a) I. Cor. V. 6, 7, 8.

(b) Phil. III. 3.

(c) Col. II. 13, 11.

morts en vos fautes, & dans l'incircou-
 cision de votre chair, Dieu vous a
 vivifiés avec Christ. . . c'est par lui
 que vous êtes circoncis d'une circoncision,
 qui n'est point l'ouvrage des hommes,
 lorsque vous avez dépoillé le
 corps des péchés de la chair, dans la
 circoncision de Jesus-Christ, c'est-à-
 dire, dans la circoncision chrétien-
 ne & spirituelle. Ne savez-vous pas,
 (a) dit-il encore, que ceux qui ser-
 vent à l'autel participent aux oblations
 de l'autel? Le Seigneur a ordonné tout
 de même à ceux qui annoncent l'Evân-
 gile, de vivre de l'Evangile. La loi ne
 dit-elle pas, tu n'emmuseleras pas le
 bœuf, quand il foule le grain? Dieu
 se met-il en peine des bœufs? N'est-ce
 pas véritablement pour nous qu'il a dit
 cela?

On trouve d'autres applications
 de passages du vieux testament qui
 ne sont que de simples allusions.
 Tout ce que l'auteur sacré a eu des-

(a) I. Cor. IX, 13, 14, 9, 10. & Tim. V. 13.

sein d'affirmer par celles-là revient
 à ceci, que les paroles de l'ancien
 testament peuvent être appliquées
 à la chose, dont il s'agit, avec au-
 tant de vérité & de justice, qu'à
 celle, dont il étoit originairement
 question. Je mets dans ce rang ces
 paroles de S. Mathieu: (a) *Ce fut alors
 que s'accomplit cette parole du prophete
 Jeremie. On a oui des cris dans Ra-
 ma, des lamentations, de grands gé-
 missimens; Rachel pleurant ses en-
 fans, & ne voulant point recevoir de
 consolation, parce qu'ils ne sont plus.*
 Je mets dans ce rang ces paroles de
 S. Paul: (b) *Je ne prétens point vous
 incommoder pour soulager les autres,
 je veux qu'il y ait de l'égalité entre
 vous, selon ce qui est écrit touchant
 la Manne, Celui qui en avoit recueilli
 beaucoup, n'en a point eu de reste, &
 celui qui en avoit recueilli peu n'en a
 point manqué.* Il faut porter le mé-

(a) Matt. II. 17. Voy. Jerem. XXXI. 15.

(b) II. Cor. VIII. 13, 14, 15. Voy. Exod.
 XVI. 18.

me jugement de ces paroles d'Esaië, (a) *va & dis à ce peuple: Vous écourez, & en écoutant vous n'entendez point, vous verrez & en voyant vous n'appercevez point: Engraisse le cœur de ce peuple-ci, rend ses oreilles pesantes, & bouche ses yeux, de peur qu'il ne voye de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, que son cœur ne comprenne, & qu'il ne se convertisse.* Je consens de supposer qu'Esaië ne parle pas là en prophete, & qu'il a les Juifs de son tems uniquement en vuë (quoique pourtant les circonstances pompeuses de sa vision donnent tout lieu de croire le contraire) il est certain que ce qu'il dit a été aussi vérifié & accompli dans les jours de notre Seigneur, & qu'il est également applicable aux Juifs de son siècle. Je pense qu'il faut dire la même chose de ces paroles de S. Matt. Jesus-Christ, *guéris tous ceux qui étoient malades* (b) *afin que s'ac-*

(a) Ec. VI. 9. comp. avec. Matt. XIII. 14.
(b) Matt. VIII. 17. Ec. LIII. 4.

complie

complis cette parole du prophete Esaië: Il a pris nos langueurs, & il s'est chargé de nos maladies. Quoiqu'au fonds le sens de cet oracle soit celui que S. Pierre exprime en ces termes: (a) *Il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois, & S. Paul de cette maniere: (b) Il s'est offert une fois soi-même, pour ôter les péchés de plusieurs.* Cependant S. Matthieu l'applique aux infirmités corporelles, & son sens est, que les paroles d'Esaië ont été vérifiées, à l'égard même des maladies du corps. Je n'en alleguerai qu'un autre exemple. Un Evangéliste s'exprime ainsi: *Jesus dit (c) toutes ces choses au peuple en paraboles, afin que ce mot du prophete fût accompli: J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles; je publierai les choses qui ont été cachées depuis la fondation du monde.* Cela signifie que les paroles du palmiste peuvent être appliquées aussi proprement, aussi

(a) I. Pier. II. 24. (b) Heb. IX. 28.
(c) Matt. XIII. 34. Ps. LXXXIII. 2.

Tome III.

Q

veritablement & aussi justement à la maniere mystericuse dont Jesus-Christ instruisoit, qu'à la chose à l'occasion de laquelle le prophete les a proferées.

Ceux qui ne connoissent que les langues modernes, & qui ne sont pas faits à l'Hebreu & au Syriaque, peuvent être surpris de voir les deux derniers passages de l'ancien testament cités avec ce préambule, *Asin que ce mot du prophete fut accompli.* Mais ceux à qui ces Langues sont conuës, sçavent très-bien que les phrases correspondantes dans ces Langues au texte de l'Evangile, *וְאֵלֶיךָ מְשַׁבְּחִים*, signifient seulement, *par là, de cette maniere, est, ou a été vérifié*, &c. Et ceux qui n'en ont pas fait leur étude, en conviendront sans peine, s'ils considerent la nature & la force de quelques autres expressions semblables. *Ils prophétisent en mon nom des mensonges (a) afin que je vous rejette. Voici je vous en-*

(a) Jerem. XXVII. 15.

voje des prophetes, (a) afin que tout le sang juste retombe sur vous, &c. Dans ces passages, & plusieurs autres de même nature, (b) la phrase, *afin que telle ou telle chose soit*, ne marque pas l'intention, elle ne marque que l'événement. *Asin que fut accompli*, veut dire seulement, que la chose en question a été accomplie. Dans les prophéties les plus expressees & les plus directes, ces paroles, *Ceci est arrivé afin que la parole du prophete fut accomplie*, ne signifient pas littéralement, & ne peuvent pas signifier, que la chose en question est arrivée en vûe de l'accomplissement de la prophétie. A l'opposite, la raison pour laquelle une chose est prédite, est toujours, parce qu'avant la prédiction, il avoit été résolu que cette chose seroit mise en exécution ou permise. Or si cette phrase doit être entendue en ce sens dans les cas

(a) Matt. XIII. 34.

(b) Exod. XI. 9. & XVII. 3. Nomb. XXXII. 4. Pl. Li. 4. Jer. VII. 19. Matt. X. 34. 35.

244 DE LA RELIGION
des prophéties la plus directe, à plus forte raison doit-on l'entendre de même dans le cas, où les prophéties sont indirectes. Dans ce dernier cas, il est évident qu'elles ne peuvent signifier que ceci : que la chose en question est effectivement arrivée, & que par cet événement la parole du prophete a été vérifiée.

XVII. Cette maniere de citer les passages de l'ancien testament, dont je viens de parler, ne donne donc aucun sujet raisonnable & juste, d'accuser les Apôtres d'avoir mal entendu les écrits des prophetes, ou d'en avoir fait une fausse application, à la maniere des enthousiastes. En vain objecte-t-on que les exemplaires de la loi, détruits ou négligés sous les régnes des rois idolâtres de Juda & d'Israël, avoient disparu presqu'entièrement ; qu'on trouve des passages de l'ancien testament cités par les auteurs du nouveau, qui n'y sont plus ; qu'on en trouve d'autres, qui sont couchés dans l'anc

CHRETIENNE. CH. XX. 245
cien testament très-différemment des citations qui en sont faites dans le nouveau, & telles autres choses semblables. Ces objections ne sont pas assez fortes pour ébranler l'autorité des livres du vieux & du nouveau testament. Elles ont, à la vérité, donné occasion à quelques méchans petits auteurs, d'inventer je ne sçai quelles règles ridicules, suivant lesquelles tout homme est en droit, selon eux, de faire telles citations, qu'il lui plaira. Mais après tout, il n'y a rien en tout cela, que ce qui doit arriver nécessairement dans le cours d'une longue suite d'années. Lorsque du tems de Josias le grand Prêtre Hilkiah, faisant la visite du temple, y trouva (a) l'exemplaire de la loi de Dieu, donnée par Moïse, l'effet que cette découverte produisit, montre à la vérité, que les copies de la loi étoient alors très-rarees, & que le livre qu'Hilkiah trouva devoit être, ou l'exemplaire

(a) II. Chron. XXXIV. 14.

original, ou une copie autentique; Mais il est évidemment impossible que le tout ait été une invention & une fourberie du grand Prêtre. Car il faudroit supposer pour cela que les Juifs avoient perdu entierement la mémoire de la loi. Or la constitution politique de la nation étant toute fondée sur la loi de Moïse, aussi bien que le corps de la religion, cet oubli absolu est impossible, quelque grande qu'ait été la corruption en matiere de religion sous les rois idolâtres, & quelque négligée que la loi ait pû être. Cela est si vrai, que dans ce même livre, où l'histoire de cette découverte est racontée, on lit une narration assez ample de la commission, qu'un des rois, prédécesseurs de Josias donna à quelques-uns de ses principaux officiers d'aller de ville en ville avec des Lévites & des Prêtres pour travailler à l'instruction du peuple de Juda, ce qui fut exécuté ponctuellement: Car, dit l'historien sacré:

(a) ils enseignèrent ceux qui étoient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Éternel: & ils firent le tour de toutes les villes de Juda, instruisant le peuple.

On trouve quelques livres cités dans l'ancien testament, dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Mais la perte de quelques livres entiers dans un intervalle de tems aussi long, n'a rien de fort merveilleux. Il n'est pas fort surprenant non plus de trouver dans les livres qui restent quelques diverses leçons, des transpositions, & même des obmissions, puisque les copistes, qui les ont transférés, n'étoient pas infaillibles. (b) Il n'y a qu'un miracle perpétuel qui ait pû

(a) Il Chron. XVII. 7, 8, 9.

(b) Il y a quelques passages, qui paroissent faillés. Tel est celui du Ps. XXII. v. 16. Il est évident que le sens demande qu'on lise כררי ou כררי ils ont percé mes mains & mes pieds; il paroît par la Version des Septante que c'étoit l'ancienne leçon. Cependant les Rabbins dans toutes leurs éditions Hébraïques les plus correctes ont mis, כררי, Comme au lieu mes mains & mes pieds. Ce qui ne fait aucun sens tolerable.

248 DE LA RELIGION
prévenir cet inconvenient. Ceux
qui en sçavent assez pour pouvoir
comparer dans l'original certains
passages des chroniques avec ceux
des livres des Rois, qui leur sont
paralleles, le Ps. 18. avec le chap.
22. du 2 liv. de Samuel, qui est une
répétition du même Cantique; & le
Ps. 14. avec le 53, qui n'en est qu'
une copie; & à plus forte raison,
ceux qui sont en état de comparer
la traduction des Septante avec l'o-
riginal hébreu, en trouveront assez
d'exemples, & pourront très-sou-
vent eux-mêmes en découvrir les
raisons & l'origine. Toutes ces cho-
ses au reste ne diminuent point du
tout l'autorité de ces livres: bien
loin de-là, elles sont de fortes preu-
ves de leur antiquité, & elles font
voir démonstrativement qu'ils n'ont
été forgés, ni par Esdras, ni par au-
cun autre. Il n'est donc pas éton-
nant que de tant de textes de l'an-
cien testament cités dans le nou-
veau, il s'en trouve un ou deux qui

CHRÉTIENNE. CH. XX. 249
manquent dans les copies, qui nous
restent de l'ancien. Il est encore
moins surprenant, que dans quel-
ques autres la leçon de l'ancien tes-
tament ne s'accorde pas entiere-
ment avec les citations que les au-
teurs du nouveau en ont fait. Mais
je ne vois pas que, ni ces omissions,
ni ces différences de leçon, fassent
aucune brèche à l'autorité des livres,
tant de l'un que de l'autre testament,
puisque le plus grand nombre des
passages cités se répond très-exacte-
ment, sinon dans les termes, au
moins dans le sens; & puisque le
corps entier de l'un & de l'autre,
leur harmonie, leur analogie, leur
connexion & leur uniformité, si on
les compare avec le système des ve-
rités naturelles & morales, & avec
l'histoire du monde & l'état des na-
tions, pendant le long espace de siècles
qui se sont écoulés depuis Moï-
se jusqu'au tems présent, montrent
qu'il y a eu certainement dans ces
livres de la prévision & du dessein,

& qu'ils ne sont pas le fruit du hazard, ou la production d'une imagination malade d'enthousiasme. L'esprit d'enthousiasme n'est ni suivi, ni uniforme. Il lui est bien difficile d'être toujours d'accord avec lui-même dans les écrits d'une seule & même personne. Comment sera-t-il donc possible que plusieurs personnes animées de cet esprit, éloignées les unes des autres, vivant en différens tems, & qui ont prétendu marquer une suite uniforme d'événemens à venir dans le cours de trois mille ans entiers, comment sera-t-il possible, dis-je, que ces personnes aient rencontré si juste dans leurs prédictions, que ni l'enchaînement des événemens attendus, ni la nature des choses, ni la situation des royaumes du monde, n'en aient pas interrompu l'accomplissement, & ne l'aient pas rendu absolument impossible.

XVIII. J'indiquerai ici, pour finir ce Chapitre, quelques prophé-

CHRETIENNE. CH. XX. 251
ties particulieres, qui à cause de leur singularité, méritent d'être pe-
sées avec attention, & comparées
avec les événemens, pour voir s'il
est possible qu'elles soient la produc-
tion du hazard, ou le fruit de l'en-
thousiasme. Quelques-unes de ces
prophéties sont telles, qu'il n'y a que
des personnes bien versées dans l'his-
toire, qui puissent en bien juger. Je
commencerai par celles-là. Les au-
tres sont à la portée de tout le mon-
de, & c'est par celles-ci que je con-
clurrai ce que j'ai cru devoir dire sur
ce sujet. *Les prophètes avoient pré-
dit (a) particulièrement, que Baby-
lone seroit (b) bloquée & assiégée par
les Medes, les Elamites, & les Ar-
meniens; que le fleuve (c) seroit mis
à sec; que la ville seroit prise dans un
tems (d) de réjouissance, & pendant
que ses grands, ses sages & ses hom-*

(a) Voy. Prideaux, Hist. des Juifs. Tom. I.

pag. 224. de la Trad. Franç.

(b) Ec. XIII. 17. XXI. 2.

(c) Jer. L. 38. & LI. 16.

(d) Jerem. LI. 39. 57.

252 DE LA RELIGION
mes sorts seroient vuyres : La ohoſte ar-
riva , comme ils l'avoient prédite.
Belſatſar & ſes mille courtiſans , qui
avoient fait la debauché avec lui dans
cette fete , furent paſſés au fil de l'épée
par les ſoldats de Cyrus (a). Eſaie en
particulier avoit prédit , (b) que Dieu
réduiroit Babylone à être la poſſeſſion
des butors & des marais d'eaux ; ce
qui arriva , lorsqu'à la priſe de la
ville , la grande digue , par laquelle
les eaux du fleuve étoient retenus dans
leur lit , ayant été rompuë par ordre
de Cyrus , elles inonderent tout le païs.
Ce parfait accord de l'événement
avec la prédiction , peut-il être l'ou-
vrage du hazard ? Mais ſuppoſons
que ces prédictions ayent été for-
gées après l'événement. Peut-on,
en conſcience , prétendre que celles
qui ſuivent ont été écrites auſſi
après l'événement ? Les bêtes ſau-
vages (c) du deſert , dit Jeremie , y

(a) Cyropar. lib. VII.

(b) Eſai. XIV. 23.

(c) Jerem. L. 39.

CHRETIENNE. CH. XX. 253
habiteront , les chahuans y établiront
auſſi leur domicile : elle ne ſera ja-
mais plus habitée , & perſonne n'y de-
meurera , non plus qu'en Sodome &
en Gomorrhé . . . On ne prendra (a)
de toi aucune pierre angulaire , ni
aucune pierre pour fondement , car tu
ſeras en deſolation perpetuelle , dit l'E-
ternel. Babylone ſera réduite en mon-
ceaux : elle deviendra une demeure de
dragons , en étonnement , & en ſif-
lement ſans que perſonne y habite : elle
ſera abimée & ne ſe relevera point du
mal que je vais faire venir ſur elle.
Babylone , la gloire des royaumes , (b)
dit auſſi Eſaie , ſera , comme lorsque
Dieu détruiſit Sodome & Gomorrhé ;
elle ne ſe remettra jamais en état ;
elle ne ſera fréquentée en aucun âge ;
les Arabes n'y planteront point leurs
tentés ; les bergers n'y parqueront plus.
Mais les bêtes ſauvages des deſerts y
auront leurs repaires & les chahuans y
habiteront , & les lutins y ſauteront.

(a) Jerem. LI. 26 , 27 , 64.

(b) Eſai. XIII. 19 , 20 , 21.

Dira-t-on que l'oracle suivant touchant l'Egypte a été forgé aussi après l'événement, ou que son accord avec l'événement est une rencontre du pur hazard? *L'Egypte deviendra (a) un royaume foible; Je le mettrai plus bas qu'aucun autre royaume, il ne s'élevera plus au-dessus des nations; Car je le rabaisserai tellement qu'il ne dominera plus sur les autres nations.* La prédiction du même prophete touchant Tyr, n'est pas moins digne de remarque: *Je te rendrai semblable à une pierre sèche. Elle sera un lieu à rendre des filets, & ne sera plus bâtie. Les marchands entre les peuples siffleront sur toi, tu seras un sujet d'épouvante à cause que tu ne seras jamais plus. Tous ceux qui te connoissent seront surpris à cause de toi.*

Daniel décrit l'étendue de l'empire du peuple, qui devoit posséder la Judée dans les derniers jours

(a) Ezech. XXIX. 14. 15, & ch. XXVII. 11, chap. XXVII. 19.

en ces termes. (a) *Il viendra avec des gens de cheval & avec grand nombre de vaisseaux. Il se débordera au travers du pais & passera outre. Il entrera dans le pais de noblesse, (& il plantera (b) les tabernacles de son palais entre les mers à l'opposite de la noble montagne de la sainteté;) Plusieurs pais seront ruinés, mais ceux-ci richaperont de sa main, savoir Edom, & Moab, & le lieu principal des enfans de Hammon. Le pais d'Egypte n'échappera point. Il se verra maître des trésors d'or & d'argent, & de toutes les choses désirables d'Egypte. Les Lybiens & les Ethiopiens [שֵׁט] seront à sa suite.* Peut-on dire que cette prédiction a été faite après l'événement? Peut-elle être attribuée au hazard avec quelque ombre de raison?

Que dirai-je de la prédiction des quatre grandes Monarchies, qui fe devoient succeder l'une à l'autre,

(a) Dan. XI. 40. &c.

(b) Dan. XI. 45.

(a) dont Daniel parle au roi Nebus chadnezar dans l'interprétation de son songe ? Celle-là est-elle aussi postérieure à l'événement, ou est-ce par hazard qu'elle s'accorde si bien avec l'événement ?

Les paroles suivantes du même Daniel, (b) *il y a soixante-dix semaines de terminées sur ton peuple & sur ta sainte ville, pour abolir l'iniquité, pour consumer le péché &c.* ont-elles, en conscience, été écrites après l'événement ? Est-ce par hazard qu'il se rencontre si juste que le nombre précis de 70 semaines d'années, c'est-à-dire 490 années, se sont écoulées, depuis la septième année du roi Artaxerxès, dans laquelle Eldras partit de Babylone

(a) Dan. II. 38. . . Le bruit s'en répandit si promptement, qu'Ezechiel, contemporain de Daniel, fait visiblement allusion à l'histoire de ce songe, & de son interprétation, dans ces paroles au Prince de Tyr, Tu es plus sage que Daniel ; & il n'y a point de secret qui te soit caché. Ezech. XXVIII. 3.

(b) Dan. IX. 24. comp. avec Esd. VII. 6, 7, &c.

pour

pour retourner à Jérusalem avec commission de rebâtir cette ville & le temple du Seigneur, jusqu'à la mort du Christ ? Depuis l'année 290 del'Ere de Nabonassar, jusqu'à la 780.

Est-ce après l'événement qu'on a écrit les paroles de l'ange à Daniel, qui établissent un intervalle de 62 semaines, depuis la réédification de Jérusalem, & la réparation des brèches, (a) dans un tems de calamité, jusqu'à la venue du Christ le conducteur ? Ou, est-ce le hazard qui a voulu, que depuis l'an vingthuitième d'Artaxerxès, dans lequel les remparts de cette ville furent achevés, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, ces 62 semaines, ou 434 ans se rencontrent tout juste ; c'est-à-dire, depuis l'an 311 de Nabonassar, jusqu'à l'an 745 de cette ere ?

(a) Dan. IX. 24. *Τὴν ἑξήκοντα δύο ἑβδομάδων τοῦ χρόνου ἕως τοῦ αἰῶνος ἡ Ζεύξω Βαβυλῶνός τε, καὶ ἱερῶν.* Jof. Antiq. I. XI. c. 5.

Tomc III,

R

Est-ce aussi après l'événement que Daniel a dit: *Et il confirmera* (ou bien, *toutefois il confirmera*) *l'alliance avec plusieurs pendant une (a) semaine?* Et peut-on mettre raisonnablement sur le compte du hazard qu'il se soit écoulé exactement une semaine, c'est - à - dire, sept ans, depuis la mort du Christ, qui arriva l'an 33 de l'ere chrétienne, jusqu'à l'ordre donné à S. Pierre d'aller prêcher l'Evangile à Corneille & aux Gentils, ce qui arriva l'an 40?

Ces autres paroles, (b) *Et au milieu de cette semaine là, il sera cesser le sacrifice & l'oblation, ensuite par le moyen des ailes abominables qui causeront la désolation, jusqu'à la consommation, même déterminée, la désolation fondra sur le desolé.* Ces paroles, dis-je, sont-elles postérieures à l'événement? Ou peut-on dire avec quelque ombre de raison, que c'est par un jeu du hazard, qu'il s'est rencontré un espace précis de trois

(a) Dan. IX. 27. (b) Id. Ibid.

ans & demi (qui font une *demie semaine* d'années) depuis le printems de l'an 87 du Seigneur, où commença la marche de Vespasien avec son armée en Judée, & l'automne de l'an 70, dans lequel Jerusalem fut prise par Tite?

Le même Daniel prédit la naissance d'une puissance tyrannique, qui *minera les saints du très-haut, qui seront livrés entre ses mains, & cela pendant un tems, des tems (a) & la moitié d'un tems.* Or il est clair qu'il ne s'agit point dans cette prédiction du prophete de la persécution qu'Antiochus fit aux Juifs, qui fut courte, puisqu'il parle (b) d'un événement qui ne devoit arriver de long-tems: que dans les derniers jours; qu'à la fin de l'indignation dans le tems fixé pour cela. Il est clair en-

(a) Daniel VII. 25. & XII. 7. C'est-à-dire, trois ans & demi, ou 2260 jours prophétiques, qui valent autant d'années, comme on l'a dit ci-dessus.

(b) Dan. VIII. 16. & X. 14. & VIII. 17, 19.

core qu'il parle d'un tems de calamité (a) tel qu'il n'y en eut jamais de pareil, d'un tems où plusieurs tomberoient par l'épée & par la flamme, & seroient trainés en captivité pendant plusieurs jours, c'est-à-dire, pendant un long espace de tems; d'un tems où la force du peuple saint seroit finalement dispersée, d'un tems où la connoissance seroit augmentée, toutes choses qui ne quadrent pas au tems d'Antiochus, qui est-ce, qui faisant serieusement attention à l'époque marquée par Daniel pour la durée de cette puissance tyrannique, dont il prédit la naissance, & venant ensuite à réfléchir sur les prophéties de S. Jean, où le même période est exactement assigné à la durée d'un pouvoir tyrannique, comme celui de Daniel, qui est-ce, dis-je, qui peut n'être pas frappé de cet accord? En effet, S. Jean prédit que les (b)

(a) Dan. XII, 1. & XI, 33. & XII, 7. & XII, 4.

(b) Apoc. XI, 2.

Gentils fouleroient aux pieds la sainte Cité pendant quarante-deux mois; que les deux témoins vêtus de sacs auroient le pouvoir de prophétiser pendant (a) douze cens soixante jours: que la femme qui s'enfueroit dans le desert pour éviter la persécution, y seroit nourrie durant mille deux cens soixante jours; (b) un tems, des tems, & la moitié d'un tems: Que la bête à qui la permission seroit donnée de faire la guerre aux saints & de les vaincre; & à qui puissance seroit donnée sur toutes les tribus, sur toutes les langues, & sur toutes les nations, (c) auroit ce pouvoir la pendant quarante-deux mois: par tout comme on voit le même période de tems. Les sçavans sont tombés sur ce point dans une erreur de conséquence. Ils ont cru que ces 1260 jours, ou années, commençoient à la naissance de cette tyrannie. C'est tout le con-

(a) Apoc. XI, 3.

(b) Apoc. XII, 6, 14.

(c) Ap. XIII, 5, 7, 8.

262 DE LA RELIGION
traire. Daniel dit expressément ch.
7. 24. qu'il y auroit *un tems, des tems,*
& *la moitié d'un tems,* en commen-
çant à compter, non pas depuis la
naissance de l'empire en question,
mais depuis le tems que les saints à
qui il feroit la guerre *seroient livrés*
entre ses mains. S. Jean donne aussi
assez clairement à entendre qu'il
faut compter les 1260 jours, dont
il parle ch. 11. 3. depuis le tems
que les deux témoins commence-
rent à prophétiser *vêtus de sacs,*
& non pas depuis qu'ils commen-
cerent à prophétiser en général, puis-
qu'il y a un tems dans lequel ils l'ont
fait avec grand succès & avec beau-
coup d'éclat. Outre cela il dit que
la femme persécutée devoit, après
sa fuite dans le désert, y demeurer
1260 jours, & y trouver une retraite
honorable, ch. 12. 6. Il est donc
évident que le calcul des quarante-
deux mois, pendant lesquels *le pou-
voir d'agir* devoit être donné à la
bête, (il y a dans l'original *operaretur,*

CHRETIENNE. CH. XX. 263
c'est-à-dire, faire tout ce qui plaît)
il est, dis-je, évident que le calcul
de ces 42 mois, ne doit pas com-
mencer au tems de l'origine de la
bête, ni à celui où les *dix rois regu-
rent avec elle la puissance,* 17. 12.
mais qu'il le faut commencer au
tems, où la permission de faire la
guerre aux saints lui fut donnée,
& qu'elle fut adorée par tous les ha-
bitans de la terre. 17. 7, 8. Est-il
croyable, est-il possible que des écri-
vains ignorans & enthousiastes, se
soient rencontrés par hazard si juste
dans les mêmes nombres? Non sans
doute. Sur tout si l'on considère que,
si S. Jean avoit cru qu'il ne s'agis-
soit dans Daniel que de la courte
persécution d'Antiochus, il n'au-
roit eu garde d'emprunter ce nom-
bre de lui. Si l'on dit qu'il a cru
que Daniel avoit parlé d'une ty-
rannie plus longue, plus grande,
plus éloignée de son tems, d'une
tyrannie qui dans le tems de S. Jean
même étoit encore à venir; n'est-ce
R iij

pas une chose tout-à-fait merveilleuse, qu'un homme ait pû seulement concevoir la possibilité d'une puissance, qui devoit s'asseoir, je ne dis dans les tabernacles des persecuteurs payens, mais dans le temple & sur le siege de Dieu lui-même (a); plus merveillex encore qu'une pensée de cette nature lui soit venuë dans un tems où il n'y avoit encore ni ombre, ni vestige de cette puissance en question, qui est maintenant si visible, comme je le dirai dans la suite.

Mais toutes ces prophéties, qui ont en vû des païs & des peuples particuliers, ou qui ont besoin d'un calcul chronologique pour être entendûs, sont telles, qu'il n'y a que des personnes bien versées dans l'histoire, qui puissent en juger comme il faut. Il y en a d'autres plus generales, répandûs çà & là dans l'écriture sainte qui sont à la portée de tout le monde.

[a] II. Theff. II, 40

Je mets dans ce rang la prophétie de Moïse qui porte que, lorsque les Juifs abandonneroient le vrai Dieu, ils seroient (a) *dispersés parmi tous les peuples de la terre*, qu'ils seroient réduits dans cette dispersion à un *petit nombre*; qu'ils *sondroient dans les païs de leurs ennemis à cause de leurs iniquités*; qu'ils seroient en *étonnement, en dision, & en raillerie avec tous les peuples*; qu'ils *n'auroient point de repos parmi ces peuples, & que l'Eternel leur donneroit un cœur semblant, une défaillance d'yeux, & une détresse d'ame*; qu'il mettroit dans leur cœur une *lâcheté si grande, que le bruit d'une feuille émuë les feroit fuir*. Y avoit-il du tems de Moïse aucun peuple à qui pareil désastre fût arrivée? Y avoit-il même aucune probabilité que jamais rien de semblable dût arriver à aucune nation? Se seroit-on jamais imaginé qu'il

[a] Deut. XXVIII. 25 & IV. 7. & XXVIII. 41. & IV. 17. & XXVIII. 37. & XXVIII. 63. & I. 16. & XXVIII. 33 & 36 & 38.

fût possible à une nation conquise, traînée en captivité, errante par toute la terre, dispersée parmi toutes les nations du monde, haïe par tout, de subsister dans cet état pendant un grand nombre de siècles, sans aucune figure de peuple, & cependant sans se mêler & sans se confondre avec les autres peuples ? S'il s'agissoit de peindre aujourd'hui l'état dans lequel les Juifs se trouvent réduits depuis tant de siècles, pourroit-on le faire avec des traits plus vifs & plus ressemblans, que ceux que Moïse a tracés en style prophétique, il y a plus de 3000 ans ?

Les prophètes qui sont venus depuis ont prédit le même événement aussi bien que Moïse. Ils ont dit que Dieu disperseroit les Juifs parmi les payens ; (a) qu'il les abandonneroit pour être répandus par tous les royaumes de la terre ; (b) qu'il les feroit courir

(a) Jer. IX. 16. Ezech. IV. 13.

(b) Jer. XV. 4. & XXIV. 9. & XXIX. 10. & XXXIV. 17. Ezech. XX. 23. XXXI. 15.

parmi toutes les nations, comme on fait remuer le grain dans le crible ; (a) qu'ils seroient en opprobre, en raillerie, en mépris, & en malediction, dans tous les lieux de leur dispersion ; (b) qu'ils seroient plusieurs jours sans roi, sans gouverneur, sans statue, sans éphod, & sans teraphim (c). Il faut remarquer ici sur les prophéties d'Ezechiel en particulier, qu'ayant été prononcées dans le tems même que les Juifs étoient actuellement captifs en Babylone, (d) cette circonstance, jointe à la nature des choses même prédites, montre évidemment qu'il a eu en vûe, non pas la captivité de Babylone, mais la dernière captivité, qui ne devoit arriver que dans les derniers tems, (e) après que Dieu les auroit fait sortir de Babylone pour les ramener en leur país, & qu'ils y auroient bâti un

(a) Amos, IX. 9.

(b) Jer. XXIV. 9. XXIX. 18.

(c) Of. III. 4.

(d) Ezech. I. 1. & III. 11. & XI. 14.

(e) Tobie. XIV. 7.

temple. Tous les oracles, que je viens de citer, marquent certainement cette grande & longue dispersion, qui dure encore, & que notre Seigneur, & son Apôtre S. Paul ont aussi prédite. (a)

Moïse & les autres prophetes qui sont venus depuis lui, ont prédit aussi très-clairement que, nonobstant cette dispersion, dont il n'y a que ce seul exemple, les Juifs ne seroient point (b) consumés entièrement, mais que Dieu se souviendrait à eux lorsqu'ils seroient dans le pais de leurs ennemis: que supposé que dans les pais de leur exil, ils viennent à se retourner (c) vers l'Eternel leur Dieu, l'Eternel les rassemblera de nouveau, eussent-ils été dispersés jusqu'aux extrémités des cieux, mais que cela n'arrivera que (d) dans le dernier tems: qu'il ne les exterminera pas, (e) lors

(a) Luc XXI. 24. Rom. XI. 25.

(b) Levit. XXVI. 44.

(c) Deuter. XXX. 1. &c.

(d) Deut. IV. 30.

(e) Jer. XXX. 11.

même qu'il exterminera les nations, parmi lesquelles ils se trouveront dispersés: qu'il y aura toujours un résidu (a) de ce peuple qui sera conservé: que le Seigneur mettra la main à l'œuvre une seconde fois (b) pour reconquérir le résidu de son peuple, qu'il rassemblera les Israélites chassés, recueillira des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés. Je ferai venir ta posterité d'orient, dit Dieu, (c) & je l'assemblerai d'occident. Je dirai à l'aiglon, donne: & au midi, ne mets point d'empêchement, amène mes fils de loin, & mes filles des bouts de la terre. Voici je leverai (d) ma main vers les nations, & je hausserai mon enseigne vers les peuples, & ils porteront tes fils entre leurs bras,

(a) Ef. X. 21. Jer. XXXIII. 3. Ezech. VI. 8, 9.

(b) Ef. XI. 11, 12.

(c) Ef. XLIII. 5, 6.

(d) Ef. XLIX. 22. LIV. 7. LX. 8, 9, 10. LXVI. 20. Voy. aussi Jer. XVI. 15. XXXIII. 7, 8. XXXI. 8. XXXII. 37, & Ezech. XI. 15, 16, 17. XX. 41. XXXVIII. 25. XXXIV. 12, 13. XXXVI. 24. XXXVII. 21. XXXIX. 27, 28, 29.

& chargeront tes filles sur leurs épaules. Je t'ai laissée pour un petit moment, mais je te rassemblerai en mes grandes compassions. J'ai caché ma face derrière de toi pour un peu de tems, au moment de l'indignation, mais j'aurai compassion de toi par une gratuité éternelle. Ce qui prouve que ces oracles ne sont point applicables au retour des Juifs de leur captivité de 70 ans en Babylone, dans laquelle pour le dire en passant, ils ne furent point dispersés par tout, comme ils l'ont été depuis, c'est que cet événement est renvoyé expressément aux derniers jours. (a) non seulement par Moïse, mais aussi par Osée & Ezechiel, qui sont venus si long-tems après lui. Osée dit, (b) Qu'après que les enfans d'Israël auront été long-tems sans toi . . . ils se convertiront, qu'ils chercheront l'Eternel leur Dieu, David leur roi. & qu'ils revereront l'Eternel & sa bonté aux der-

(a) Deuter. IV. 30.

(b) Os. III. 4, 5.

niers jours. (a) Ezechiel, qui a été lui-même en captivité, parlant du retour des Juifs, dit aussi que ce ne sera qu'après plusieurs jours, dans les derniers jours : ce qui montre clairement, que ces oracles doivent être entendus de leur retour encore à venir, qui ne doit arriver qu'après que (b) le tems des nations sera accompli & que la plénitude des Gentils sera entrée dans l'Eglise. Or, que parmi tant de révolutions, qui ont bouleversé les empires du monde depuis Moïse jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, depuis plus de 3000 ans, il n'y en ait eu aucune, qui ait rendu l'accomplissement de ces prophéties impossible : & qu'au contraire, l'état présent des Juifs & des nations chrétiennes soit tel, que ces prophéties peuvent être facilement accomplies dans tous leurs points, non-seulement dans le sens figuré, mais aussi dans le sens littéral, si Dieu le

(a) Ezech. XXXVIII. 8, 16.

(b) Luc. XXI. 24. Rom. XI. 25, 29.

veut ainsi, c'est un miracle, qui passe tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans les phénomènes naturels.

Voici d'autres prophéties de ce dernier genre, qui ne sont pas moins extraordinaires. Daniel prédit la naissance d'un royaume sur la terre (a) *différent de tous les autres royaumes, & si terrible qu'il dévoreroit toute la terre.* Il ajoute que parmi les divers états qui se formeroient du débris de ce royaume là, il y en auroit un entr'autres, tout différent des premiers, (b) qui subjugueroit trois rois, que ce nouveau roi préféreroit de grandes choses, & dont le regard seroit plus arrogant que celui de ses semblables; qu'il feroit la guerre aux saints & les vaincroit; qu'il parleroit contre le souverain; qu'il mineroit ses saints; qu'il s'arrogeroit le pouvoir de changer les tems & la loi, d'établir de nou-

(a) Dan. VII. 13.

(b) Id. V. 24. Ibid. §. 8. 20. 21. Ibid. §. 25. 26. 27.

velles

CHRETIENNE. CH. XX. 273
velles loix touchant les fêtes & les cultes de religion, & que les saints seroient livres entre ses mains; pendant un espace de tems considérable, jusqu'à ce que le jugement se tienne, & que la domination lui soit ôtée, pour la donner au peuple des saints du souverain. Daniel dit encore que ce Monarque se glorifiera par dessus (a) tout Dieu fort, & qu'il préférera des choses tout-à-fait étranges contre le Dieu des dieux: qu'il ne se souciera point du Dieu de ses peres; ni de ce que les femmes (b) désirent, qu'il s'élèvera au-dessus de toutes choses: qu'il honorera en son siège le Dieu des forces (c) avec or, argent &c. ... le Dieu que ses peres n'ont point connu: qu'il viendra à bout des plus fortes places, tenant le parti du Dieu inconnu qu'il aura reconnu, qu'il fera dominer sur plusieurs, ceux qui seront

(a) Dan. XI. 36. &c.

(b) Du mariage, il fera défense de se marier Voy. I. Tim. IV. 3.

(c) Quelques-uns, comme Mede, entendent ce §. 37. du culte des Anges & des Saints.

Tome III,

S

de son parti, & qu'il leur partagera le pais pour salaire. Supposons maintenant que Daniel n'a eu en vûe dans tous ces passages, que la courte persécution que les Juifs esuyèrent de la part d'Antiochus Epiphanes, ce qui ne peut pas être, comme je l'ai fait voir ci-dessus. Supposons-le pourtant & supposons de plus que toute cette prophétie a été forgée après l'événement. Il est certain au moins qu'on ne peut rien dire de semblable des prédictions de S. Paul & de S. Jean, qui parlent d'un empire tout semblable à celui de Daniel, & qui souvent en parlent dans les mêmes termes; qui parlent des choses qui ne devoient arriver que dans les derniers jours, des choses qui de leur tems étoient encore à venir, & dont il n'y avoit alors ni vestige, ni apparence. S. Paul dit (a) que le Seigneur ne viendra point, qu'après l'apostasie ne soit arrivée, & que l'on n'ait vû paroître l'homme de

(a) 1^e Thess. II. 3. &c.

peché, le fils de perdition, cet aduersaire, qui s'élèvera au-dessus de tout et qui s'appelle Dieu, ou qu'on adore, jusques là qu'il s'asseira comme Dieu, dans le temple de Dieu, prétendant passer pour Dieu. (a) Il ajoûte que ce méchant viendra avec la vertu de saïan, qu'il fera un grand nombre de miracles, de signes & de prodiges trompeurs, & en général tout ce qui peut séduire, & porter à l'iniquité ceux qui doivent périr. Il dit dans une de ses épîtres à Timothée, (b) que le Saint-Esprit dit expressément qu'il y aura dans les derniers tems des gens qui s'écarteront de la foi, prenant l'oreille à des esprits séducteurs, & à des doctrines (c) touchant les démons. . . Qui descendront de se marier, & de manger des viandes que Dieu a créées. S. Jean de même patle dans ses

(a) Il ne s'agit donc point ici d'une puissance infidelle, mais d'une puissance Chrétienne.

(b) 1. Tim. IV. 1. &c.

(c) Les démons ce sont les esprits, ou les forces des morts, tant bons que mauvais.

Sij

prophéties d'une bête féroce, ou d'une puissance tyrannique, à qui le dragon donna sa force & son autorité: dont (a) la bouche prononçoit des discours superbes & des blasphèmes; qui ouvrit cette bouche pour blasphemer contre Dieu, & qui blasphéma contre son nom; à qui il fut permis de faire la guerre aux saints & de les vaincre, & à qui puissance fut donnée sur toutes les tribus, sur toutes les langues, & sur toutes les nations, qui devoit être adorée par tous les habitans de la terre. Il parle d'une autre bête revêtue de la même puissance, qu'elle exerçoit en la présence de la première, qui faisoit de grands prodiges, & qui par ces prodiges qu'elle avoit le pouvoir de faire, séduisoit les habitans de la terre. Dans un autre endroit il parle d'une espèce de ligue entre les rois de la terre & la bête, en vertu de laquelle ils donneront à la bête (b) leur autorité & leur

(a) Apoc. XIII. v. 2, 3, &c.

(b) Apoc. XVII. 13, 15, 17.

puissance. . . . Dieu leur ayant mis au cœur d'exécuter ses desseins, en agissant de concert avec elle, jusqu'à ce que ses oracles fussent accomplis. Il donne à la personne qui tient en main les rênes de cette puissance, c'est-à-dire, qui en a la direction principale, ce nom mystérieux (a) Babylone la grande, la mere des impudicités & des abominations de la terre: La prostituée avec laquelle les rois de la terre se sont prostitués; (b) & qui a enyvré les habitans du monde du vin de son impudicité: & qui s'est enyvrée elle-même du sang des saints, & du sang des martyrs de Jésus-Christ, & par qui toutes les nations de la terre avoient été séduites par le moyen de ses enchantemens, (c) & chez qui s'est trouvé le sang des prophètes & des saints, le sang de tous ceux qui ont

(a) Apoc. XVII. 3, 7, 2, 5, 6.

(b) Qui les a entraînés dans ses pratiques idolâtres.

(c) Ibid. XVIII. 25. Gr. φαρμακον, εκβασις εκμαυλιση, l'art d'enléigner aux hommes le moyen d'être religieux sans vertu.

écrits sur la terre. Enfin il dit que la personne à qui tous ces titres appartiennent, & à qui tous ces caractères conviennent, *est la grande cité; (a) qui régit sur les rois de la terre, & qui est assise sur sept montagnes.*

Si, avant S. Paul & S. Jean, il y avoit eu une puissance pareille sur la terre: si de leur tems, il y en avoit seulement eu la moindre trace dans quelque coin du monde: si même il y avoit eu alors quelque apparence, quelque probabilité, qui eût pu faire soupçonner la possibilité de l'établissement d'une puissance de cette nature dans le monde, & qui plus est, (b) *dans le temple de Dieu*; c'est-à-dire, dans son Eglise: si cette puissance d'un autre côté, n'étoit pas aujourd'hui actuellement existante, & visiblement exercée, si on ne la trouvoit pas décriée par les prophètes avec autant

(A) Ch. XVII. 18, 9.

(B) II. Theff. II. 4.

d'exactitude & de clarté, que si le portrait en avoit été tracé après l'événement: alors, je l'avoue, on auroit quelque espede de raison de dire que les prophéties ne font que pure imagination, que pure enthousiasme.

CHAPITRE XXI.

Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jesus-Christ par le témoignage de ses disciples.

APrès avoir prouvé dans le chapitre précédent la vérité de la Religion Chrétienne par l'accomplissement des prophéties, je passe dans celui-ci à la preuve tirée du témoignage des Apôtres & des autres disciples, qui l'ont les premiers annoncée. C'est sur ce témoignage en effet, qu'est fondée la foi des Chrétiens d'aujourd'hui, & de la vérité de ce témoignage dépend la certitude que nous avons

S iiii

des principaux faits sur lesquels le Christianisme s'appuye. Or ce témoignage, envisagé dans toutes ses circonstances, est incontestablement le témoignage le plus croyable, le plus certain, & le plus convaincant qui ait jamais été rendu à aucune matiere de fait. Trois choses sont nécessaires pour mettre le témoignage des Disciples de Jesus-Christ hors de toute contestation

1^o. Il faut être bien assuré que les Apôtres n'ont pu être trompés sur les choses dont ils se portent pour témoins.

2^o. Qu'ils n'ont point eu dessein d'en imposer au genre humain, & qu'ils n'ont pas même pu avoir un dessein de cette nature.

3^o. Enfin il faut pouvoir s'assurer que leur témoignage est parvenu jusqu'à nous sans falsification. Or ces trois choses sont si claires & si certaines, qu'il n'y a point de personne raisonnable & exempte de préjugé, qui ne soit obligé d'en convenir.

Premièrement, ce que je viens de dire touchant la nature des miracles de Jesus-Christ, touchant leur nombre, & touchant le soin que ce divin Sauveur avoit de les faire en public, prouve déjà évidemment que les Apôtres n'ont pas été trompés eux-mêmes sur les choses dont ils se portent pour témoins. Ils ont toujours conversé familièrement avec leur Maître depuis qu'ils ont commencé à le suivre. Ils n'ont *annoncé que ce qu'ils ont vu, que ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, que ce qu'ils ont contemplé & touché de leurs propres mains de la Parole de vie*; comme l'Apôtre S. Jean le dit en termes exprès, 1. Jean I. 1. Ils ont vu toutes les prophéties de l'ancien testament accomplies à la lettre dans sa doctrine, dans sa vie, dans les souffrances & dans sa mort. Ils l'ont vu confirmer sa doctrine par une foule de miracles, si grands & si éclatans, que les plus malicieux & les plus envenimés de ses ennemis

282 DE LA RELIGION
n'ont pû s'empêcher de reconnoître
qu'une cause surnaturelle les pro-
duisoit. La force de la verité leur
arrachoit cet aveu dans le tems
même qu'ils blasphemioient contre
le Saint-Esprit, par la vertu duquel
ces merveilles étoient faites. Ils
l'ont vû vivant après sa résurrection
d'entre les morts, & ils ont eu des
preuves infaillibles de son retour à
la vie. Car il s'est montré plusieurs
fois, non seulement à un ou à deux
de ses Apôtres, mais à tous les onze,
& qui plus est à plus de cinq cens
personnes à la fois. Il ne s'est pas
fait voir simplement en passant, il
a conversé avec eux familièrement
pendant l'espace de quarante jours
entiers. Quand le tems de son dé-
part de la terre fut venu, il monta
au ciel en leur présence, & peu de
jours après son ascension il leur en-
voye le Saint-Esprit qu'il leur avoit
promis. Toutes ces choses étoient
de sensibles démonstrations qu'il
étoit un docteur envoyé du ciel, &

CHRÉTIENNE. CH. XXI. 283
par conséquent que la doctrine qu'il
enseignoit, étoit une révélation ex-
presse & immédiate de la volonté
de Dieu. Et qu'on ne dise pas que
les Apôtres ont pû être trompés sur
toutes ces choses. Car quand on
supposeroit que les Apôtres étoient
les hommes du monde qui avoient
le jugement le plus foible, & l'ima-
gination la plus forte, on ne sçau-
roit pourtant prétendre qu'ils se
soient tous trompés sur des choses
de cette nature, sans renverser en-
tierement l'usage des sens; sans met-
tre les hommes dans l'impossibilité
de s'assurer jamais d'aucun fait;
& sans leur ôter absolument tout
moyen de distinguer les verités les
mieux attestées, d'avec les imagi-
nations extravagantes des enthousi-
astes.

Il est certain, en second lieu,
que les Apôtres n'ont eu, ni n'ont
pû avoir aucun dessein d'en im-
poser au genre humain sur les choses
qui sont la matiere de leur témoi-

gnage. Pour en être persuadé il n'y a qu'à faire attention à la nature des choses qu'ils ont faites, & à leurs caractères personnels. Ils ont confirmé leurs prédications par des signes & des miracles du premier ordre, leur vie a parfaitement bien répondu à la doctrine qu'ils ont prêchée, quoique cette doctrine choquât visiblement tous leurs intérêts temporels & tous leurs plaisirs charnels. Ils ont plus fait, ils ont versé leur sang avec toute la joye & toute la tranquillité d'esprit imaginable pour rendre témoignage à la doctrine qu'ils prêchoient, & pour confirmer la religion qu'ils enseignoient. Ce qui prouve invinciblement qu'ils étoient fermement persuadés de la vérité des choses auxquelles ils rendoient témoignage, puisqu'le plaisir de débiter un mensonge n'est pas si grand, que pour cela seul on se résolve à souffrir le martyre. Il importe au reste de remarquer ici que les Apôtres n'ont pas souffert le

CHRÉTIENNE. CH. XXI. 285
martyre pour leurs opinions (il est possible aux enthousiastes d'aller jusques-là) ils l'ont souffert pour attester des faits qui leur étoient parfaitement connus. C'étoient outre cela des hommes recommandables par leur intégrité & par leur sincérité, à qui on ne scauroit imputer de mauvais motifs, & qui ne pouvoient rien attendre de la part du monde. La religion elle-même, qu'ils enseignoient, leur interdisoit tout espoir de domination, de gloire, de louange humaine, de richesse, d'honneur mondain, de commodité, de plaisir & de profit. Elle ne leur offroit que pauvreté, que trouble, que chagrin, que persécution, qu'oppression, qu'emprisonnement, qu'exil, & que souffrances. Ce ne font pas là des caractères de gens, qui se mettent sur le pied de débiter des impostures. Ajoutez à cela le succès merveilleux de leur entreprise. Que des gens simples & ignorans soient en état

de prêcher leur doctrine à plusieurs nations & en plusieurs langues différentes ; qu'ils réussissent dans le dessein d'établir par tout la foi chrétienne ; qu'ils s'accordent tous parfaitement dans le témoignage, qu'ils rendent à leur Maître, qu'aucun n'avoué la vérité, que ni l'espérance, ni la crainte, ces deux grands motifs des actions humaines, ne soient pas capables de leur faire abandonner un dessein si extravagant, & de rompre le concert de leur imposture, s'il y en avoit eu ; c'est ce qu'on ne persuadera jamais à personne. Il falloit donc que leur doctrine fût plus qu'humaine, & non pas une invention pour tromper le genre humain. Cet argument a été parfaitement bien poussé par Eusebe. *Le moyen de concevoir, dit-il, (a) que des imposteurs, des gens sans sçavoir, des gens qui n'entendoient d'autre langue, que leur langue maternelle, forment un dessein aussi*

(a) Euseb. Demoult. Evang. lib. III. cap. II.

extraordinaire & aussi extravagant, que celui de parcourir toutes les nations de la terre ? Quelle apparence qu'ils se trouvent en état de venir à bout d'un si grand dessein, & de répandre leur doctrine par tout le monde ? Peut-on assez admirer l'uniformité, qui régne dans tous leurs discours, & leur parfait accord dans l'histoire qu'ils ont donnée de Jesus-Christ ? Si dans toutes les questions de fait, si dans tous les procès, si dans toutes les disputes ordinaires, l'accord des témoins est suffisant pour décider péremptoirement l'affaire en question, qui peut douter que le témoignage de douze Apôtres, de septante Disciples, & d'un nombre infini de croyans, qui se portent pour témoins des actions de Jesus-Christ, & qui s'accordent parfaitement dans leurs dépositions, ne doive être regardé comme une preuve incontestable de la vérité qu'ils ont soutenue ? Sur tout si on considère qu'ils ont scellé la vérité de leur témoignage par toutes sortes de tourmens, & par la mort même, Que

des gens sans aucun sçavoir, ajoutent-il, portent le nom de Jesus-Christ par toute la terre, les uns à Rome meme, dans le cœur de la ville imperiale les autres en Perse & les autres dans l'Arménie & les autres dans le país des Scythes & les autres dans les Indes & dans les lieux les plus reculés de la terre & les autres au-delà des mers, dans les Isles Britanniques; c'est là une chose qui surpasse de beaucoup, à mon avis, les forces humaines & (a) à plus forte raison celles de quelques personnes simples & sans lettres, & bien plus encore celles de quelques imposteurs. Aucun de ces gens-là, (b) continuë-t-il, n'a jamais pu, par la crainte des tourmens & de la mort qu'on faisoit souffrir aux autres, être detaché de ses compagnons; aucun n'a jamais prêché le contraire, de ce que les autres enseignoient, aucun enfin n'a jamais decouvert l'imposture. Il y a plus: on voit au contraire que le seul, qui aban-

(a) Id. Ibid. c. VII. (b) Id. Ibid.

donna

CHRÉTIENNE. CH. XXI. 289
 donna son Maître, dans le tems qu'il étoit encore en vie, & qui le livra à ses ennemis, ne pouvant supporter le poids de ses remords, s'est donné lui-même par desespoir la mort de ses propres mains. On n'a qu'à consulter tout le chapitre septième du troisième livre de la Démonstration évangélique de cet auteur. On y trouvera plusieurs autres excellentes réflexions sur cette matiere.

Je dis en troisième lieu, qu'il est clair comme le jour que le témoignage des Apôtres touchant les reuvres & la doctrine de Jesus-Christ, est venu jusqu'à nous sans alteration & sans falsification. Ils ont en effet couché leur témoignage par écrit dans les livres qu'ils nous ont laissé, & ces livres sont venus de main en main jusqu'à nous au travers de tous les siècles précédens, à la faveur d'une succession non interrompue: On a pris soin de les traduire de bonne heure en diverses langues, & de les disperser par

toute la terre. Tout le monde, sans en excepter même les plus furieux ennemis de la Religion, ont toujours pris la plupart de ces livres pour des ouvrages effectifs de ceux dont ils portent les noms. On trouve un nombre infini d'auteurs dans tous les siècles depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, qui les ont cités, & qui ont reconnu leur autorité. De sorte qu'il n'y a pas le moindre lieu de soupçonner qu'il ait été possible qu'ils ayent été corrompus, ou que la corruption ait été assez considerable pour faire brèche à leur autorité, & diminuer le crédit qu'ils ont toujours eu. En un mot il n'y a point de matiere de fait dans le monde, point d'histoire, dans laquelle se rencontre un si admirable concours de circonstances & de motifs de crédibilité, qui soit soutenu par tant de preuves collaterales, & qui soit munie de tant de caracteres de verité, qu'il y en a dans l'histoire, que les Apôtres nous

CHRETIENNE. CH. XXI. 291
ont laissée de la vie & des miracles de Jesus-Christ.

Observons ici, en passant, que l'autorité particuliere que nous attribuons aux livres de l'écriture du nouveau testament, est fondée sur la persuasion que nous avons que ces livres ont été ou dictés, ou écrits par les Apôtres eux-mêmes. Les Apôtres, ayant été revêtus des dons miraculeux du S. Esprit le jour de la Pentecôte, se trouverent par là en état, non-seulement de prêcher l'Evangile, avec autorité & avec succès, mais aussi d'enseigner la verité aux hommes sans aucun mélange d'erreur. Ce privilege singulier, qui donnoit cette autorité à leurs predications, doit évidemment donner par la même raison une égale autorité à leurs écrits. Or il est certain que tous les livres du nouveau testament ont été écrits par les Apôtres eux-mêmes, ou qu'ils ont été approuvés & autorisés par eux, ce qui re-

vient à la même chose, que s'ils les avoient actuellement composés. Personne ne conteste que les Apôtres ne soient les auteurs de la plupart des livres du nouveau testament. S. Paul, qui en a écrit le plus grand nombre, a été élevé à l'Apostolat & installé dans cette charge éminente d'une manière aussi éclatante & aussi authentique que les autres Apôtres. Pour ce qui est des livres qui ont pour auteurs les compagnons des Apôtres, il est très-certain qu'ils ont été approuvés par les Apôtres. *Eusebe* dit en termes exprès, que S. Pierre avoit reçu & approuvé l'Evangile de S. Marc, & que (a) les Eglises l'avoient reçu, fondées sur cette approbation. *Irenée* dit que S. Marc n'a écrit (b) que ce qui lui avoit été dicté par S. Pierre; & que l'Evangile de S. Luc n'étoit

(a) Κορὴναι τὸ πρῶτον ἀπὸ τῶν ἁγίων τῶν ἐκκλησιῶν. *EUSEB.* Hist. lib. II. cap. XV.

(b) Marcus discipulus & Interpret Petri, quia à Petro annuntiata erant edidit. *IREN.* lib. III. cap. I.

CHRÉTIENNE. CH. XXI. 293
qu'un abrégé des prédications de S. Paul (a). *Tertullien* assure de même que S. Marc étoit le secrétaire de S. Pierre, & S. Luc celui de S. Paul. (b) *Eusebe* dit positivement que S. Jean avoit reçu les Evangiles de S. Marc & de S. Luc, & qu'ils les avoit approuvés & confirmés (c). Enfin le même historien nous dit qu'à la reserve de quelques passages de l'épître aux Hebreux mal expliqués & mal entendus, la principale raison qui avoit porté quelques personnes à douter de l'authenticité de cette épître, c'étoit, qu'ils ne croyoient pas que S. Paul en fût l'auteur (d).

(a) Lucas Sectator Pauli, quod ab illo predicatus Evangelium in libro condidit. *Id.* *Ibid.* *Vid.* & *Tertull.* adv. Marcion lib. IV.

(b) Licet & Marcus quod edidit, Petri ab interprete, cujus Interpret Marcus, nam & Lucæ discipulus, Paulo ascribere solent. *TERT.* adv. Marc. lib. IV.

(c) Ἦδὲ ὁ Μάρκος ἐκὶ Ἀρχῆ ᾧ ἐστὶ ἀνὴρ ἐπιστάτης τῶν ἰεροῦ σακκάρων, Ἰωάννης δὲ αὐτοῦ ἑσθῆς ἀπὸ σιμων, ἀλλήλων ἀνὴρ ἑταίροι προσηλυτισ. *EUSEB.* Hist. lib. III. cap. XXIV.

(d) Τὸτε κτήρικα τῶν ἁγίων ἡγεμότες, οὐδὲ ὁ προσηλυτισ Ἐκκλησιῶν ἐκ τῶν ἁγίων Ἰωάννη ἀποστόλου ἀποστολῆς ἔγραψαν. *Id.* *Ibid.* lib. III. cap. III.

CHAPITRE XXII.

XV. PROP. *Que ceux qui ne se rendent pas aux preuves, mises en avant pour établir la vérité de la Religion Chrétienne, & qui ne peuvent pas être persuadés par ces preuves à prendre cette Religion pour la règle de leurs actions, sont des gens que rien ne peut toucher, & qui ne changeroient pas de conduite, quand bien même un mort sortiroit du tombeau tout exprès pour eux, & à dessein de les convaincre.*

C E que je viens de dire dans les Chapitres précédens, fait voir évidemment que, si les hommes sont appellés à croire la Religion Chrétienne, c'est à cause qu'elle est très-raisonnable & munie de suffisantes preuves de sa divinité. Il paroit outre cela que la foi n'est pas réellement opposée à la raison, & que les Chrétiens ne sont pas obli-

gés de croire les choses qu'on leur propose, par la raison qu'elles sont incroyables. (*) C'est tout le contraire. Dieu nous a donné toutes les preuves de la vérité de notre Religion, dont la nature de la chose soit susceptible, toutes les preuves que Dieu pouvoir raisonnablement donner, ou que les hommes pouvoient espérer d'avoir. A moins que Dieu n'eût agi sur les hommes par des voyes entièrement incompatibles avec les vûes de la religion, & opposées à la nature de la vertu & du vice; (ce qu'il est fort sûr qu'il ne fera jamais) que pouvoit-il faire de plus, que ce qu'il a fait pour les convaincre de la vérité du Christianisme, & pour les obliger à travailler à leur propre félicité? Où

(*) Ἄλλοτε δὲ, ὅτε διακίμαζε ἀποδεικνύσασθαι καὶ ἀποδείκνυται ἀποδεικνύσασθαι. Οὐδὲ λέγουσι (τὸ μὲν γὰρ λέγουσι ὑπὸ τῷ Κέλσῳ ὁμοίως) ὅτι Πικραίνει ἢ πικρῶνται οἱ τῶν ἄλλων εἰς Θεοῦ, καὶ ἂν ἀποδείκνυται ἀποδείκνυται, ἢ πικρῶνται ἀποδείκνυται — Οὐδὲ φησὶν, ταῦτα ἢ ἀλλοιὶ σίγουσι. Οὐκ ἔστιν. cont. Celli. lib. Vi.

est l'homme raisonnable, qui ne soit obligé de se rendre aux preuves, que nous avons maintenant en main? Si dans tous les autres cas nous prenons pour certaines & démontrées, les choses qui nous paroissent clairement & distinctement être vraies, supposé que notre faculté de juger & de raisonner ne nous trompe pas nécessairement, n'avons-nous pas les mêmes raisons en matière de religion & de morale, de regarder pareillement comme des vérités certaines & démontrées, les choses qui nous paroissent, après une mûre délibération, aussi certainement & aussi clairement être vraies, qu'il est clair & certain que nos facultés ne nous trompent pas nécessairement & inévitablement dans les jugemens que nous faisons touchant la nature de Dieu, touchant la véritable félicité de l'homme, & touchant la différence du bien & du mal moral. Si dans toutes les autres occasions nous

nous déterminons sans balancer à agir sur la foi de bons & de valables témoins, si nous ne pouvons nous empêcher de traiter de gens extravagans & ridicules, ceux qui s'exposent à souffrir de grandes pertes; ou qui laissent échapper de belles occasions d'avancer leurs affaires, uniquement à cause qu'ils refusent d'ajouter foi aux choses les plus croyables & les mieux attestées; il est clair qu'en matière de religion nous devons raisonner & agir de la même manière. A moins donc que nos actions ne soient déterminées par quelque autre chose, que par la raison & par le bon sens; il est évident que les preuves que nous avons des grandes vérités de la religion, doivent produire sur nos actions & sur toute la conduite de notre vie le même effet, que toutes les autres preuves que nous pourrions souhaiter, de quelque nature qu'elles puissent être.

Paroù que la résurrection de

Jesus-Christ & ses autres merveilles fournissoient, à ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins oculaires, une démonstration de la vérité de sa mission, plus sensible & plus frappante que celle que nous en avons maintenant. Mais puisque nous avons une aussi grande certitude des faits sur lesquels le Christianisme s'appuye, qu'il soit possible d'avoir dans un si grand éloignement; & puisque les preuves que nous en avons sont aussi grandes & même plus grandes que celles qu'on a des choses sur lesquelles on hazarde tous les jours dans le monde son bien, son repos, sa fanté & sa vie; il est clair comme le jour qu'un homme, qui aime mieux courir les risques de la perte de son bonheur éternel, qui s'expose à tomber dans une misère éternelle plutôt que d'ajouter foi à l'Evangile, la chose du monde la plus croyable & la plus fondée en raison, & cela sous prétexte qu'il ne la voit

pas de ses propres yeux, il est, dis-je, très-clair qu'un homme ainsi fait n'est pas incrédule à cause du défaut de force dans les preuves qu'on lui allegue; mais que son incrédulité doit son origine à quelque passion, ou à quelque vice, qui lui font souhaiter que l'Evangile ne soit pas véritable. Or avec ces dispositions, il auroit été tout aussi incrédule qu'il est, quand bien même il auroit vu les choses de ses propres yeux. Que les hommes inventent tels vains prétextes qu'il leur plaira, pour excuser leur infidélité, & leur vic corrompue, quant à moi je suis persuadé qu'un homme qui foule aux pieds l'autorité de la raison & de l'écriture unies ensemble, qui peut tenir bon contre les preuves de fait les plus palpables & les plus claires; qui est capable de fermer l'oreille à toutes les promesses & à toutes les douces exhortations de l'Evangile; qui fait le sourd aux menaces terribles de la vengeance de Dieu, que la la-

300 DE LA RELIGION
miere de la nature nous fait con-
noître en partie & que la révéla-
tion nous confirme de la maniere
du monde la plus expresse : je suis
persuadé, dis-je, qu'un tel homme
doit avoir d'autres raisons de son
incrédulité, que le manque de preu-
ves suffisantes. Qu'on me donne un
homme, libre de préjugés & de
passions, qui suit les règles de sa
raison naturelle, je pose en fait que
la moindre possibilité de parvenir à
la vie éternelle, ou le moindre soup-
çon de tomber dans une misère
sans fin, le déterminera immédia-
tement à faire sa grande étude & sa
principale occupation du soin d'ob-
tenir la premiere de ces choses, &
d'éviter l'autre. Lors donc qu'on
voit des gens qui agissent d'une ma-
niere directement opposée à ce prin-
cipe naturel ; lorsqu'on les voit né-
gliger presque entièrement ces cho-
ses, malgré les lumieres de la na-
ture, qui leur donnent un si haut
degré de probabilité ; & malgré la

CHRÉTIENNE. CH. XXII. 301
révélation expresse de l'Evangile,
qu'ils met dans une entiere & plei-
ne évidence, on peut décider har-
diment que ces gens ne se condui-
sent pas par raison, mais qu'ils agis-
sent par un principe tout-à-fait dif-
ferent.

La vie & les actions de cet or-
dre de gens, qui prétendent qu'ils
ne sont incrédules que parce qu'ils
n'ont pas des raisons suffisantes de
croire, donnent assez à connoître
quel est le véritable principe de leur
incrédulité. Ce sont des gens esclaves
de leurs convoitises charnelles.
Ils aiment le péché & la débauche.
Ils sont plongés dans de mauvaises
habitudes. C'est-là la véritable rai-
son pour laquelle ils ferment les
yeux aux preuves, qui les oblige-
roient à croire des choses qui ne
peuvent leur être d'aucune consola-
tion, tandis qu'ils demeurent dans
la résolution de ne pas renoncer aux
vices, qu'ils aiment avec passion.
Leurs cœurs & leurs affections sont

entièrement placés sur les choses d'ici bas; & c'est pour cela qu'ils ne veulent faire aucune attention aux preuves, qui élèveroient leurs pensées & leurs affections *aux choses qui sont en haut*. Ils sont enchantés des plaisirs sensuels, & charmés des douces deurs du péché; & c'est-là la raison qui fait qu'ils se roidissent contre toutes les preuves qui aboutissent à les sévrer de leurs délices présentes, pour leur faire goûter les joyes plus spirituelles du ciel, qui sont encore à venir. L'amour du monde présent les aveugle; (a) & c'est la raison pourquoi ils ne comprennent pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu: c'est pour cela qu'elles leur sont folie & qu'ils ne les peuvent entendre, d'autant qu'elles se discernent spirituellement. I. Cor. II, 14. En un mot la vraie & l'unique raison pourquoi

(a) Έπι σκοτασμοσιν ουν οντων Ισραηλινσ; κα κη Βλπποτασ τι σμν οφ βλν. Οβνν κν: σν, ο βλννν, εκασ σκουτασμοσ τον Ισραηλινσ οφ φουρεσ ον: ο ανησποτασ τον οφ σκουτασ οφ ο σκουτασ. Т Н О Г И, Antioch. lib. I.

les hommes aiment mieux les ténèbres que la lumière, c'est parce que leurs œuvres sont mauvaises. Jean III, 19.

Ce que je viens de dire suffit pour répondre à la question, d'où vient qu'il y a des gens qui ne veulent pas croire les dogmes de l'Évangile. Résolu en effet à ne pas se réformer, il n'est pas étonnant de voir qu'ils ne se fouscient pas d'apercevoir l'évidence de ces vérités, qui ne manqueraient pas de les troubler dans la jouissance de leurs plaisirs charnels, & de changer toutes leurs joyes en amertumes. Telle étant la disposition de leur cœur; je pose en fait que, quand les preuves de la vérité de la religion seroient encore plus fortes, qu'il est possible d'imaginer, ils ne seroient pas pour cela plus prêts à croire; ils trouveroient toujours qu'il leur manqueroit quelque chose; ils demanderoient de nouvelles preuves plus fortes que celles-là. Je sçai qu'il y a des gens qui, convaincus intérieurement qu'ils

agissent d'une maniere entierement oppoſée à toutes les preuves raisonnables de la religion, se disent à eux - mêmes que, s'ils avoient de plus fortes preuves des grandes vérités de la religion, que celles qu'ils ont, ils changeroient indubitablement de conduite. Mais, puisque la veritable raison de leur conduite extravagante, n'est pas le manque de preuves & le défaut d'évidence; puisqu'au contraire, c'est à l'esclavage des passions tumultueuses, qui ne leur permet pas de réfléchir sur leur train de vie, qu'il faut attribuer ce qu'ils font contre toute sorte de raison, & en dépit de l'évidence; il est clair que, quand bien même les preuves des vérités évangéliques seroient plus évidentes encore, qu'elles ne sont, ils ne changeroient pas pour cela de maniere d'agir, ni de genre de vie, à moins que Dieu ne les y contraignit par une action irrésistible. Ils se bercent de cette flatteuse imagination, que s'ils avoient vécu

CHRÉTIENNE. CH. XXII. 305
 vécu du tems de Jesus-Christ, s'ils avoient été les auditeurs de ses sermons & les spectateurs de ses miracles; s'ils avoient eu le bonheur de voir toutes les merveilles qu'il faisoit pour justifier la vérité de sa mission céleste; ils n'auroient eu garde d'agir avec lui comme les Juifs. Nous n'aurions pas été assez aveugles, disent-ils, & assez malheureux pour le rejeter, nous aurions au contraire embrassé sa Religion de tout notre cœur, & nous aurions cru à sa doctrine. En un mot ils s'imaginent qu'ils se seroient rangés sans balancer sous sa discipline, & que les dogmes qu'il enseignoit, auroient eu une influence très-grande sur toute la conduite de leur vie. Je répons à ces gens-là que, si leurs cœurs & leurs affections ne les faisoient pas pancher vers la vie présente, plus que vers la vie à venir, & que s'ils n'estimoient pas les plaisirs des sens plus que *la gloire, qui doit être un jour révelée* dans les

306 DE LA RELIGION
enfants de Dieu, rien ne les empêcheroit de faire aujourd'hui ce qu'ils s'imaginent qu'ils auroient fait alors. Mais que, si leurs cœurs sont attachés aux choses de la terre, & leurs passions plus fortes que tous les argumens de la raison; que s'ils sont maintenant si fort enchantés des délices du péché, que tous les motifs de la religion ne sont pas capables de leur persuader de vivre en Chrétiens; nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, qu'il y a toutes les apparences du monde qu'ils auroient été du tems de Jesus-Christ tout tels qu'ils sont présentement. Nous avons dans la conduite des anciens Juifs, qui vivoient du tems de J. C. un exemple fameux & permanent, qui nous montre que le préjugé, l'envie, la haine, l'orgueil l'emportent quelquefois sur les plus fortes convictions. Le Seigneur n'eut pas plutôt commencé à leur dire qu'il étoit envoyé de Dieu pour les instruire de leur

CHRETIENNE. CH. XXII. 307
devoir, qu'ils lui demanderent des signes de sa mission; avec promesse que, s'il en faisoit, ils croiroient en lui. Qu'en arriva-t-il? Jesus-Christ fit devant eux un si grand nombre de choses merveilleuses, que si elles étoient écrites de point en point, le monde même ne sauroit contenir les livres qu'on en feroit, Jean XX. 25. & cependant tous ces miracles ne furent pas capables de vaincre leur incrédulité. Lorsqu'ils le virent étendu sur la croix, ils dirent, *Qu'il descende maintenant de la croix & nous croirons en lui.* Matt. XXVII. 42. Mais lorsqu'il fut sorti du tombeau au troisième jour, ce miracle mille fois plus grand & plus convainquant que celui qu'ils avoient demandé, ne servit qu'à les endurcir, & qu'à augmenter leur incrédulité & leur obstination.

Il y en a d'autres, qui s'imaginent que si Dieu avoit la bonté de leur envoyer un messager de l'autre vie, pour leur en apprendre les

308 DE LA RELIGION
nouvelles, il n'en faudroit pas davan-
tage pour les convaincre & pour les faire devenir tout aussitôt
des nouvelles créatures. C'étoit la
demande du mauvais riche, dont il
est parlé au chap. XVI de l'Evan-
gile selon S. Luc. Mais supposé que
Dieu par un excès de condescen-
dance leur accordât leur demande,
qui en elle-même est tout-à-fait
déraisonnable; supposé qu'il fit for-
tir du sépulcre quelqu'un des morts
à dessein de les convaincre: qu'en
arriveroit-il? Il y a toutes les appa-
rences du monde que, comme ils
s'obstinent à ne point écouter *Moïse*
& les *Prophètes*, *Jesus-Christ* &
ses *Apôtres*, ils ne seroient pas non
plus persuadés quand bien même quel-
qu'un des morts ressusciteroit. L'appa-
rition d'un messager si extraordi-
naire & si peu attendu les surpren-
droit peut-être du premier abord &
jetteroit l'épouvante dans leur ame.
Mais il est plus que probable que ce
spectacle ne les convaincroit pout-

CHRETIENNE. CH. XXII. 309
tant pas & ne seroit pas capable de
vaincre leur incréduité. Il en se-
roit d'eux, à peu près comme d'un
méchant homme, accablé d'une
dangereuse maladie, qui le menace
de la mort. Epouvanté des appro-
ches de la mort, & des terribles
idées de l'éternité, son ame est rem-
plie d'horreur & de desespoir; il
forme précipitamment dans cet état
de crainte & d'agitation la résolu-
tion de changer de vie & de renon-
cer au péché. Mais le danger n'est
pas plutôt passé qu'il reprend ses
vieilles habitudes & qu'il s'aban-
donne au péché, comme auparavant.
Il y a très-grande apparence
que la même chose arriveroit aux
personnes, dont je parle, supposé
que Dieu leur envoyât quelqu'un
des morts, pour les informer de la
certitude d'une autre vie, & du dan-
ger auquel ils s'exposent en s'aban-
donnant au péché. Revenus à eux-
mêmes de la surprise & de la peur
que cette apparition leur auroit
V iij

310 DE LA RELIGION

causée, ils retourneroient à leurs mauvaises habitudes, & leurs vices favoris reprendroient insensiblement le dessus. Il y a des gens dans ce siècle qui croient fermement l'existence des esprits, & qui prétendent avoir eu des apparitions, on ne remarque pourtant pas que leur vie soit plus régulière, ni leur piété plus exemplaire que celle des autres personnes pieuses, qui s'attachent à la pratique de la vertu, portées à cela par la conformité qu'elles trouvent entre les dogmes de l'Evangile & les principes de la droite raison.

Ce n'est donc pas faute de preuves suffisantes, que les incrédules rejettent les grandes vérités de la religion. Mais c'est parce qu'ils manquent de sincérité, qu'ils cherchent à se faire illusion à eux-mêmes, & qu'ils examinent les preuves de la religion avec un esprit de partialité, que ces preuves n'ont pas sur eux tout le poids & toute

CHRÉTIENNE. CH. XXII. 311

l'influence, qu'elles devoient avoir manifestement au jugement de la droite raison. Tandis que les hommes lâchent la bride à leurs passions, & que leurs convoitises l'emportent sur leur raison, il n'est pas possible qu'ils jugent sagement de la religion. En matière d'affaires temporelles même, quelle difficulté ne trouve-t-on pas à juger raisonnablement des choses, lorsqu'on a de forts préjugés à combattre? Quelle peine la vérité n'a-t-elle pas à se soutenir, lorsqu'elle se trouve en opposition avec les convoitises charnelles? Combien plus cela doit-il arriver dans les matières de religion, qui roulent sur des choses à venir & tout-à-fait éloignées des sens? Il est presque impossible que l'intérêt présent, les convoitises & les passions ne gâtent alors le jugement, & n'aveuglent l'entendement. Il est donc absolument nécessaire que ceux qui font profession de suivre les lumières de la droite raison, soient dis-

posés premierement à examiner les choses sans partialité, & à recevoir tout ce qui après un mûr examen, leur paroitra conforme à la raison & à la verité, & fondé sur de bons argumens. Il faut que les interêts de leurs passions & de leurs convoitises n'entrent pour rien dans leur jugement, s'ils veulent juger saine-ment de la crédibilité de la religion Chrétienne & de sa conformité avec la raison. Il faut qu'ils soient disposés avant toutes choses à prendre pour règle de leurs actions, tout ce qu'on leur prouvera par des raisons solides avoir été révelé par Dieu lui-même. Lorsqu'ils en seront venus là, qu'ils essayent alors si avec cette disposition d'esprit, ils pourront résister à l'évidence de l'Evangile. *Si quelqu'un, dit Jesus-Christ, veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connoitra de la doctrine, savoir si elle est de Dieu, ou si je parle de par moi-même.* Jean VII. 17. *L'Eternel, dit aussi David, fera marcher*

CHRÉTIENNE. CH. XXII. 313
les debonnairens en droiture, & il enseignera ses voyes aux debonnairens. Pl. XXV. 8.

Il est très-certain en effet que les personnes en qui ces heureuses dispositions se rencontrent, qui se gouvernent par la raison, & qui ne se laissent pas emporter au torrent de leurs passions & de leurs convoitises criminelles, doivent donner leur approbation & leur consentement aux dogmes de la Religion Chrétienne, ne fût-ce qu'à cause de leur excellence intrinseque & de leur conformité avec les lumieres de la droite raison. Je vais même plus avant, & je dis que, quand les preuves exterieures qui mettent la verité de la Religion Chrétienne hors de toute contestation, seroient beaucoup moins fortes qu'elles ne sont, quand bien même il ne nous resteroit d'autres preuves de sa divinité, que l'excellence des grandes vérités qu'elle enseigne, que leur parfaite conformité avec la droite raison,

que leur probabilité naturelle & que leur importance, le parti sans contredit le plus sage & le plus raisonnable seroit de vivre conformément aux règles de l'Évangile. Il y a plus. Supposons, si l'on veut, que tout ce que la foi peut faire, c'est de mettre la croyance de la vérité de la révélation chrétienne au rang, des choses simplement possibles, je pose en fait que cela seul devoit porter des créatures raisonnables à vivre sobriement, justement & religieusement. Car, lorsque de deux partis, également douteux & incertains, il y en a un, nous dit un ancien Pere de l'Eglise, qui nous donne lieu d'espérer quelque chose, & l'autre qui ne nous laisse aucune esperance, la pure raison ne vous dicte-t-elle pas, qu'il faut choisir le premier, plutôt que l'autre? En choisissant le premier, (a) vous ne cou-

(a) Neque prior ratio est, ex duobus incertis & in ambigua expectatione pendentibus, id potius credere, quod aliquis speret, quam quod noli: In illo enim, periculi nihil est; si, quod d-

CHRETIENNE. CH. XXII. 315
rez aucun risque, si ce qu'on vous fait espérer se trouve faux & sans fondement. Mais en prenant le dernier parti, vous hazardez la perte du salut, si l'opinion, qui vous defend de rien espérer, se trouve fautive. Que dites-vous, ajoute-t-il, ignorans que vous êtes, & dont l'aveuglement est tout-à-fait déplorable & digne de compassion?

(a) Ne craignez-vous pas que les choses, pour lesquelles vous n'avez que du mépris, & qui sont le sujet de vos raileries, ne se trouvent peut-être à la fin verisables? Ne sentez-vous pas au dedans de vous je ne sçai quoi, qui vous menace qu'un tems viendra, dans lequel vous serez obligés de croire ce

cius imminere, cassum sit & vacuum; in hac damnosa est manducatio, (id est, saluti amissa) si, cum tempus advenit, aperitur hoc fuisse manducation. ARNON. cont. Genes lib. II.

(a) Quid dicis, si nescis, etiam forte & miseratione dignissimi? Ita non tam exanimatus, ne forte hac vera sit, qua sunt despectui vobis & probens materiam risus? Nec saltem vobiscum sub obtutu cogitationibus voluisti, ne quod hoc die videre obstinata renuitis perveritate, redarguat sermo tempus, & irrevocabili poenitentia castiget? id. Ibid.

que vous rejettez aujourd'hui avec tant d'obstination, & dans lequel vous vous repentirez, mais trop tard, de votre incredulité? Cette réflexion n'est pas particuliere aux auteurs chrétiens, les plus sages & les plus sensés d'entre les payens ont parlé comme eux. Il faut, dit Platon, mettre toutes choses en œuvre, pour acquiescer dans cette vie la vertu & la sagesse, car la récompense est belle, & l'esperance grande (a). Que ceux, dit Ciceron, qui se figurent qu'après la mort ils seront entierement anéantis, ont fait une belle découverte! Quel beau sujet de se réjouir & de se glorifier (b)? Si je dois être privé de sentiment après ma mort, dit-il dans un autre endroit, (c) comme quelques

(a) *Xp̄i m̄t̄ra cr̄m̄, ūn d̄p̄t̄r̄i xp̄i d̄p̄t̄r̄i m̄t̄r̄i d̄ t̄ō b̄iā uōm̄p̄r̄t̄i, q̄al̄l̄i d̄i v̄i d̄d̄l̄m̄, q̄i ū i d̄v̄i iur̄p̄d̄i. P. E. A. T. in Plud.*

(b) *Præclarum nescio quid adepti sunt, qui didicerunt se, cum tempus mortis venisset, non esse perituros. — Quid habet ista res aut lacabile aut gloriosum. C. c. Tusc. Quæst. lib. I.*

(c) *Sin mortuus, ut equidam minus Philosophi censent, nihil sentiam; non vereor ne hunc errorem meum mortui irideant Philosophi.*

philosophes du bas étage le prétendent; je ne crains pas que ceux de ces philosophes, qui ne seront plus en vie, viennent me faire la guerre de mon erreur sur l'immortalité de l'ame (a).

Mais il s'en faut bien que ce ne soit là notre cas. Dieu a pris soin de nous fournir un grand nombre de preuves de la vérité de notre Religion. Ces preuves sont certaines, & aussi certaines, qu'il soit possible d'en avoir dans aucune matiere de fait. C'est ce que j'ai fait voir fort au long dans tout ce discours. Que me reste-t-il, à faire, sinon d'exhorter les hommes à croire? Tout les y oblige, puisqu'il est certain qu'on leur propose à croire sont non-seu-

(a) Si Pon veut voir ces pensées mises dans un plus beau jour, & mieux poussées que dans *Arnobé*, ni dans *Ciceron*, on n'a qu'à lire le I. Chapitre & le VII. des *Pensées de Pascal*, où il prouve que l'Athéisme est une chose contraire au sens commun, & qu'il est plus avantageux à l'homme de croire, que de ne pas croire ce que la Religion Chrétienne enseigne. Voyez aussi *Locke*, de l'Entendement humain. lib. II. ch. II. par. 70. & les *Caractères de la Bruyère* dans le chap. des Esprits forts. R. du Trad.

318 DE LA RELIGION
lement possibles, probables, excellentes & de la dernière importance; mais qu'elles sont de plus accompagnées de toutes les preuves positives, & de toutes les raisons de crédibilité, qu'il soit possible d'avoir.

Je conclus par cette réflexion. Qu'il n'y a point d'homme raisonnable qui puisse nier que Dieu ne soit en droit de nous imposer l'obligation de faire attention à certaines choses, de les étudier, & de les examiner à fonds, sous peine de son indignation, si nous négligeons de le faire. A quoi il faut ajouter que Dieu ayant donné à la révélation chrétienne toute l'évidence qu'il lui étoit convenable de donner, toute celle que l'homme pouvoit raisonnablement demander, & toute celle enfin dont la nature de la chose, qu'il s'agissoit de prouver, étoit susceptible, nous serions très-mal fondés à demander de plus fortes preuves; & que ce

CHRÉTIENNE. CH. XXII. 319
seroit en vain que nous alleguerions le défaut d'évidence pour justifier notre négligence & nos préjugés déraisonnables.

VERB. FIN.

TRADUCTEUR.





AVERTISSEMENT
D U
TRADUCTEUR.



N n'a pas accoutumé de trouver mauvais qu'un Traducteur prêche dans un discours préliminaire les loüanges de son Auteur, qu'il donne l'idée la plus avantageuse qu'il lui est possible, de l'ouvrage qu'il a traduit, qu'il érale les avantages que le public en retirera, s'il lui plait; & qu'il fasse l'énumération des difficultés, qu'il lui a valu surmonter pour mettre sa traduction en état de paroître en public. Si je voulois me prévaloir de ce droit, autorisé par la coutume, je pourrois dire bien des choses sur tous ces points-là. J'y renonce pourtant, & au lieu d'une préface dans les formes, je me contenterai de donner ici un simple *avertissement*. Il est assez inutile en effet de s'amuser à prévenir l'esprit du lecteur, soit en sa faveur, soit en faveur de l'ouvrage qu'on lui présente, & la peine qu'on se donne pour cela est ordinairement une peine perdue. Qu'une traduction ait donné beaucoup de peine à son auteur, ou qu'elle lui ait peu coûté, c'est de quoi le public ne s'embarrasse guere. D'ailleurs les éloges préliminaires, prostitués à toute sorte de gens,

AVERT. DU TRADUCT. 321

gent, sont si décriés, qu'on n'y fait plus aucune attention. On ne se s'it plus, qu'à bonnes enseignes, aux promesses que les auteurs font tous les jours dans leurs préfaces & dans leurs épitres dédicatoires. L'abus qu'on en a fait tant de fois les a rendus suspects. On regarde ces loüanges & ces promesses, ou comme des fruits de la prévention, ou comme des filouteries d'auteurs, semblables à peu près à celles de ces marchands, qui pour mieux débiter leurs denrées, les laissent au-delà de leur juste valeur. Ce sont en un mot des tous usés qui ne trompent plus personne. Telles sont à peu près les raisons qui m'obligent à m'écartier de la mode établie, qui veut qu'un traducteur donne à son original l'encens, qu'il croit lui être dû. M. CLARKE, qui n'est pas moins modeste que sçavant, sera ravi sans doute de voir que j'ai plus déferé à ces raisons, qu'à la coutume.

Je n'aurois pas même songé à mettre à la tête de cette traduction un avertissement de ma façon, si je ne l'avois faite que pour l'Angleterre. Mais comme je l'ai faite au contraire pour les pays étrangers, & en faveur de ceux à qui la langue Angloise est inconnue, il m'a paru qu'il ne seroit pas inutile d'apprendre aux Lecteurs étrangers l'origine d'un livre qui dans la langue naturelle porte le titre de Sermons. Cependant rien ne ressemble moins à un recueil de sermons que ce livre. Il a bien plus l'air d'un traité de métaphysique. Si le titre Anglois ne disoit expressément que ces matieres ont été débitées en chaire, assurément on ne le devineroit pas, après avoir lu le livre d'un bout à l'autre. On sçaura donc premierement, que ce sont ici des sermons Anglois. Ceux qui connoissent l'Anglois

322 AVERTISSEMENT

terre n'ignoient pas que les prédicateurs de ce pais-là suivent dans leurs sermons une méthode tout-à-fait différente de celle qui régné dans les autres pais. En Italie, par exemple, on aime les mots pour rire, les pointes, les *concessi*, & c'est apparemment ce qui a donné naissance au proverbe *questo è bono per la predica*. Il regne en France un meilleur goût. On a banni de la chaire tout ce qui s'éloigne tant soit peu de la gravité, mais on se pique de prêcher poliment & éloquemment. Il faut avouer qu'on y réussit parfaitement bien, & on ne sçavoit refuser sans injustice aux prédicateurs François la gloire de bien parler. Dès-là il est facile de comprendre qu'il ne faut pas chercher dans leurs sermons des matieres traitées solidement & avec méthode. Comme leur grand but est de plaire à leurs auditeurs & de les tenir attentifs, ils emploient tout leur tems à courir après les fineses de l'éloquence; & tout occupés du soin d'orner leur sujet, ils n'ont pas le tems de songer à l'expliquer d'une maniere proportionnée à la portée d'un chacun. Vous trouverez chez eux de parfaitement belles phrases, des traits vifs & brillans, des portraits délicatement touchés, des divisions ingénieuses, des transicions spirituelles, mais vous n'y trouverez point de sujet approfondi. En un mot ce sont des gens qui déclament admirablement bien; ce sont d'excellent rhétoriciens, mais qui ne sont pas logiciens. Les Anglois au contraire sont beaucoup moins de cas de la rhétorique, que de la logique. Ils ne négligent pas tout-à-fait l'éloquence, mais ils n'en font pas leur tout, comme on fait en d'autres endroits. Ils se piquent de parler à l'esprit, & non pas de chatouiller l'oreille. S'ils croyent

DU TRADUCTEUR. 323

que leur texte ait besoin d'éclaircissement, ils l'expliquent d'une maniere simple & literale; ils vont droit au but de l'Auteur sacré, & dès qu'ils l'ont trouvé ils ne s'en écartent point. Ils font profession de s'arrêter à la pure & solide vérité, d'appuyer ce qu'ils avancent de bonnes preuves, & de répondre solidement aux objections. Ils sont en un mot ce que les gens de bon goût en France souhaiteroient que leurs prédicateurs voulussent faire. Témoin les caracteres de la *Brugere*, & ces belles paroles de l'art de prêcher.

Je se l'ai déjà dit, suis toujours veritable,
La verité rend fesse un sermon profitable,
Si lors que je s'entens, je puis m'appercevoir
Que le principe est faux, dont tu veux m'é-
mouvoir,

Qu'ici tais du droite sans cette preuve est tirée
Là, de ce argument la force exagérée;
Que d'un passage ailleurs tu détournes le sens,
Le reste n'est suspect &c. —

Nous ferons considérer en second lieu que ce ne sont pas ici des sermons entiers, imprimés mot à mot tels qu'ils ont été prononcés; ce n'en est que le précis & la substance. L'auteur en les faisant imprimer en a retranché les exordes, les divisions, les applications, & en général tout ce qui distingue un sermon d'un autre discours. D'un autre côté il y a ajouté plusieurs autres choses, qui ne sçairoient bien entrer dans des discours qu'on récite, ou qu'on lit devant une assemblée ecclésiastique. Ce sont en un mot des sermons, à qui on a ôté l'habit de sermon, & à qui on a donné la forme de traité suivi.

Enfin il est bon d'apprendre au Lecteur que ce

324 AVERTISSEMENT

ne font pas des sermons communs & dans le train ordinaire du ministère évangélique. Ce sont des sermons extraordinaires, uniquement faits pour les sçavans & non pas pour le peuple. Si M. Clarke avoit eu à prêcher sur l'existence de Dieu devant son troupeau ordinaire, il se seroit sans doute humanité beaucoup plus qu'il n'a fait dans les huit sermons qui composent son traité de l'Existence de Dieu. Je fais sùr qu'alors il auroit passé légèrement sur l'argument à priori, que peu de gens entendent, & qu'il auroit insisté principalement sur les arguments à postérieurs, qui sont à la portée de tout le monde. Mais ayant à remplir une lecture sçavante, il a fait tout le contraire. Il a mis à quartier tous les argumens populaires, dont on se sert ordinairement pour prouver cette grande vérité, & s'est fait une loi de ne rien avancer qu'il ne prouvât démonstrativement. C'est ce qu'il a dû faire nécessairement pour répondre à l'intention de l'illustre fondateur de la lecture qu'il prêchoit. Ce fondateur est le célèbre M. ROBERT BOYLE, gentilhomme Anglois, d'une des premières familles du royaume, mais plus illustre encore par son sçavoir que par sa naissance. Il a fait tant de bruit pendant la vie, & a fait tant d'honneur à la Société Royale d'Angleterre, dont il étoit membre, qu'il faudroit être tout-à-fait étranger dans la République des Lettres pour n'avoir pas entendu parler de lui. Mais tout le monde ne sçait pas peut être que c'étoit un homme qui avoit le cœur aussi bien fait que l'esprit, & qui n'étoit pas moins pieux que sçavant. Le mauvais usage, que quelques esprits mal tournés ont fait de tout respect de la philosophie, l'a décriée, dans l'esprit de bien des gens. 118

DU TRADUCTEUR. 325

Imaginent qu'il est difficile d'être tout ensemble bon Chrétien & bon Philosophe. Mais ce sont deux qualités qui bien loin d'être incompatibles, s'accordent parfaitement bien ensemble. *Philosophia viro prodest plurimum, si religioe imbutus sit animus*, dit Laërtius lib. IV. cap. I. C'est ce que M. Boyle avoit très-bien compris. Ce n'étoit pas un de ces philosophes qui n'érudient la nature que par un motif de vaine curiosité. Ce qui le rendoit si ardent dans la recherche des connoissances naturelles, étoit la persuasion que cette étude, bien loin d'éteindre la religion, est au contraire très-propre à la nourrir, & à remplir l'esprit de l'homme de grands sentimens d'amour & de respect pour l'Auteur & le Maître de la nature. C'étoit l'honneur effectif que cette étude avoit produit visiblement en lui, comme il paroît par son excellent traité des Causes Finales, & par diverses autres pièces de sa sçion, qui ont vu le jour, parmi lesquelles on trouve même des Ouvrages de dévotion, où résent de grands sentimens de piété exprimés d'une manière éloquente & sublime. Le fameux Docteur Burnet, Evêque de Salisbury, qui a fait son Oraison funèbre, suivant la coutume du pais, lui rend ce témoignage, qu'il avoit un si grand respect pour Dieu, qu'il ne prononçoit jamais son saint Nom, qu'il n'eût fait auparavant une petite pause, qui interrompoit visiblement son discours.

Mais il n'y a rien qui prouve mieux l'honorable alliage qu'il avoit sçu faire de la philosophie avec la religion, que la pieuse & noble fondation, qui a produit ce beau livre de M. Clarke, & plusieurs autres pièces excellentes, où les vérités générales de la religion sont si so-

316 AVERTISSEMENT

fidement prouvées, & si bien défendues contre les attaques des incrédules. Par un codicile en datte du 18 Juillet 1691, annexé à son testament, il légua une maison considérable qu'il avoit dans la ville de Londres, à condition que le revenu en seroit employé à l'entretien d'une lecture annuelle; c'est ainsi, au reste, qu'on appelle en Angleterre les sermons extraordinaires, que l'on prêche hors des heures accoutumées, & sans doute que ce nom a été donné à ces exercices, à cause de la coutume généralement établie en ce pays, où les Ministres lisent leurs sermons, au lieu qu'ailleurs on les récite de mémoire. Il limita cette lecture à huit sermons par an, qui seroient prêchés tous les premiers lundis des mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai, de septembre, d'octobre & de novembre. Il fit plus, car il prit soin de marquer en général le sujet sur lequel il entendoit que cette lecture roulât. Il interdit à ceux qui entreroient dans la carrière qu'il ouvroit la controverse contre les sectes particulières, qui partagent le Christianisme. Il y a tout lieu de croire, que les sages réflexions que cet habile homme avoit faites sur la manie des prédicateurs, qui s'acharnent sur des disputes de néant, pendant qu'ils négligent les matieres les plus importantes; il y a, dis-je, tout lieu de croire que ces réflexions ont produit la clause de son codicile, qui restreint la lecture en question aux vertus générales, & aux principes de la foi. En effet dans presque tous les païs les discours de religion roulent, non pas sur les premiers principes de la religion que l'on suppose, mais sur les points qui y sont le plus vivement controversés. En France avant la démolition des temples de la

DU TRADUCTEUR. 327

religion réformée, on ne prêchoit presque que sur les dogmes, qui séparent des Catholiques Romains, ceux qui ont embrassé la réformation. En Hollande, où l'on ne craint pas tant la Religion Romaine, cette controverse est négligée, mais en récompense on y combat plus souvent l'Arianisme, & les chaires y retentissent tous les jours des minuties qui distinguent les Voeciens des Cocceiens. En Angleterre, on ne fait aucun état de ces disputes, & l'on parcourroit toutes les Eglises d'Angleterre sans entendre parler des sept périodes, de la question de l'antiquité du Sabbat, ni de la distinction entre *adversus* & *pro*; mais on y prêche avec une animosité surprenante sur des choses qui ne sont pas au fond plus importantes, je veux dire, sur les vertilles qui distinguent les Presbyteriens des Episcopaux. La plus grande partie des Ecclesiastiques de ce païs-là n'ayant l'esprit rempli que de ces disputes, ne médite & ne travaille que sur cela. On veut à quelque prix que ce soit en faire une affaire capitale, & les choses en sont venues si avant, qu'on a voulu faire dépendre l'immortalité de l'ame de l'ordination épiscopale. Il est surprenant que des gens, qui ne manquent d'ailleurs ni de savoir, ni de lumières, soient capables de donner dans de tels excès, & ferment l'oreille aux exhortations de tant de gens de bien dans le royaume & hors du royaume qui leur crient,

Ne pueri, ne tanta animis assuescive bella,
Nec patrie validas in viscera vertire vires.

M. Boyle, qui étoit une de ces personnes modérées, ne voulant pas que sa fondation servît à éterniser des querelles, qu'il auroit souhaité

X iiij

de tout son cœur pouvoir étendre, déclara en termes exprès dans son codicille, qu'il fondeoit, que les sermons, dont la *lecture*, qu'il fondeoit, devoit être composée, rouleroit uniquement sur les vérités générales, que tous les Chrétiens s'accordent à recevoir, & qui ne sont contestées que par les infidèles, & non pas sur les dogmes particuliers qui séparent une société chrétienne d'avec une autre société aussi chrétienne. Il ordonna en un mot que cette *lecture* fût toute employée à mettre en évidence les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, & à les défendre contre les attaques des infidèles, notamment tels, comme sont les Athées, les Déistes, les Payens, les Juifs, & les Mahométans, sans toucher aux controverses, que les diverses sociétés de Chrétiens ont les unes avec les autres. Il commit le soin de l'exécution de cette partie de sa dernière volonté, au Docteur *Thomas Tenison*, (alors, si je ne me trompe, recteur de la paroisse de saint *Martin* des Champs à Londres, & depuis Archevêque de Cantorbéry, à la place du fameux Docteur *Thilston*, le *Chrysofome* de l'Angleterre, au Chevalier *Baconet* *leury* *delany*, au Chevalier *Jean Rotherham*, & à M. *Jean Evelyn*. Ces Messieurs se sont parfaitement bien acquittés de cette commission, & ils ont admirablement bien répondu à l'attente de M. *Boyle* & à celle du public par la nomination qu'ils ont pris soin de faire de sujets propres à remplir cette place. Le premier de tous qui entra dans cette belle carrière, & qui en fit l'ouverture, c'est le sçavant Docteur *Bentley*, dont l'érudition est si connue, & le nom si fameux dans la République des Lettres. Les plus sçavans théologiens d'Angleterre & les meilleurs prédicateurs de la nation font venus ensuite sur

les rangs, parmi lesquels il y en a qui ont été élevés à l'Épiscopat. M. *Clarke* ne pouvoit guère manquer d'avoir son tour. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Chapelain de l'Évêque de *Noorwich* * il fut choisi pour remplir la chaire de M. *Boyle*, & il s'en acquitta si bien la première année, qu'il fut continué dans ce poste une seconde année. Les quatre éditions qu'on a faites de ces *lectures* en très-peu d'années, quoiqu'elles ne soient du tout point populaires, montrent assez que le public en a porté le même jugement que les exécuteurs du codicille de M. *Boyle*.

Je n'ai plus qu'une petite particularité à dire sur ces *lectures*, c'est que l'Archevêque de Cantorbéry, qui a survécu aux trois autres exécuteurs, & qui est mort lui-même il y a environ un an, y prenoit un si grand intérêt, qu'outre le soin qu'il avoit, qu'elle fût toujours remplie par des sujets qui en fussent dignes, il a fait aussi en sorte que le salaire, qui y étoit attaché fût plus fixe & plus régulièrement payé qu'il n'étoit auparavant. Car, comme la maison léguée par M. *Boyle* ne donnoit point de revenu fixe, à cause qu'elle n'étoit pas toujours habitée, ou que les locataires faisoient banqueroute, il a remédié à cet inconvénient, en assignant le payement de cette *lecture* à perpétuité sur un bien de campagne dans le Comté de *Buckingham*, jusqu'à la compétence de 50 liv. sterling, qui sont à pré-

* C'étoit le Docteur *Mor*, transféré depuis à l'Évêché d'*Ely*. Il étoit l'homme du monde le plus curieux en livres. Aussi avoit-il amassé une des plus belles Bibliothèques, qu'un particulier puisse avoir. Le feu Roi d'Angleterre *George I.* l'avoit achetée, après la mort de ce Prélat, toute entière, & il en fit présent à l'Académie de *Cambridge*.

330 AVERTISSEMENT

sont payées régulièrement de trois en trois mois. J'espère que la plupart de ceux qui liront cet avertissement seront bien aises d'y trouver ces particularités touchant cette noble fondation, qui, jusqu'ici, a été si peu connue dans les pais étrangers.

Je ne sçais si le legs de M. de *Balzac*, dont on a tant parlé, a donné à M. *Boyle* l'idée du sien. Mais quoiqu'il en soit, ce dernier est, sans doute, plus considérable à tous égards & mieux imaginé que l'autre. Celui de M. de *Balzac* n'a servi jusqu'ici qu'à produire quelques petits discours, fort éloquentes à la vérité, & fort polis. Mais voilà tout. Au lieu que celui de M. *Boyle* a déjà produit & produit encore tous les ans de beaux traités bien complets & bien raisonnés, où les vérités fondamentales du Christianisme sont solidement établies, & défendues avec beaucoup de force & de clarté contre les vains sophismes des incrédules. Car on sçait qu'en arrangement de preuves & en profondeur de raisonnement, les auteurs Anglois ne le cèdent à aucune nation de l'Europe.

Je m'étonne que les Libraires de Hollande, qui depuis plusieurs années recherchent les ouvrages Anglois avec tant d'empressement, ne se soient pas encore avisés de donner en François quelques-unes de ces excellentes pièces, qu'a produit la *lecture de Boyle*. Ils en retireroient incomparablement plus d'honneur, & peut-être aussi plus de profit, que de tant de bagatelles politiques, qui ne font d'aucun usage, & qui n'ont de prix qu'autant que leur en donne l'ardente curiosité, qu'excitent dans les pais étrangers les mouvements violens, qui ont agité l'Angleterre pendant quelques années, & sur tout

DU TRADUCTEUR. 331

depuis la mort de la frêle Reine. J'espère qu'il se trouvera assez de gens qui profiteront de l'avis & de l'exemple que je donne ici, & que cette traduction sera bientôt suivie de celle de quelque autre pièce semblable. Ce seroit grand dommage que de si excellents ouvrages fussent renfermés dans les bornes étroites des Isles Britanniques. Quelque belle que soit la langue Angloise, la Françoisé a ce grand avantage sur elle, qu'elle est comme la langue de communication entre presque toutes les nations de l'Europe. On peut en être dire à peu près de la langue Françoisé comparée avec l'Angloise, par rapport à l'étendue, ce que Cicéron dit du Grec & du Latin de son tems dans l'Oraison pro *Archieu*. *Græca leguntur in omnibus gentibus, Latina, suis finibus, exiguis sans, continentur*. Il seroit à souhaiter en particulier, que quelque habile Physicien entreprît la traduction des *lectures de 1711 & 1712*, qui ont pour titre, * *Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu par les ouvrages de la création* par M. *Guillaume Derham*, de la Société Royale. Je dis un habile Physicien, car pour faire une bonne traduction de ce livre, il ne suffit pas d'entendre bien l'Anglois, il faut être de plus versé dans la connoissance de la Physique expérimentale. Quiconque l'entreprendra sans avoir les fonds nécessaires pour une telle entreprise, ne fera assurément rien qui vaille, *Ex Anglicis bonis Gallica faciet non bona*.

Ce seroit ici maintenant le lieu de rendre compte de ma traduction, mais on fait ordinairement un si triste personnage, quand on parle de soi-même, soit qu'on veuille se donner des

* Cette traduction s'est faite & a été imprimée à Rotterdam en 1726. Et à Paris chez Chaudet en 1732.

332 AVERTISSEMENT

airs de suffisance, soit qu'on fust le modeste, qu'il vaut beaucoup mieux ne rien dire du tout. J'avertirai seulement, qu'ayant à traduire un ouvrage de raisonnement, qui tient autant de la méthode des Géomètres, que la nature du sujet le peut permettre, j'ai cru que je devois songer sur toutes choses à me rendre intelligible. Je me suis donc moins attaché à polir mon style, qu'à le rendre clair. J'ai suivi mon original d'aussi près qu'il m'a été possible, mais le différent génie des deux langues m'a obligé quelquefois à prendre de petites libertés, dont il n'est pas nécessaire de faire ici l'énumération. J'ai divisé aussi tout le livre en chapitres, pour la commodité du Lecteur. J'ai cru cette division nécessaire, afin de donner le temps au Lecteur de se reposer. Car ce n'est pas ici un ouvrage, qu'on puisse lire en courant, comme on fait une histoire. C'est un ouvrage qui demande beaucoup d'application, & où l'on trouvera des raisonnemens, qu'il faudra relire plus d'une fois, pour en comprendre toute la force. Enfin j'ai pris la liberté d'ajouter à la marge quelques passages d'auteurs, qui m'ont paru venir à propos, & quelques petites notes de ma façon, que j'ai crû n'être pas tout-à-fait inutiles. J'ai eu soin en même temps de marquer ce qui venoit de mon cru, non pas pour m'en faire honneur; mais afin que s'il m'échappoit quelque bêtise, elle fût mise sur mon compte, & non pas sur le compte de mon Auteur.

§ J'ai peu de chose à dire sur cette seconde édition. * Ceux qui prendront la peine de la

* Ce que le Traducteur dit en cet endroit de l'édition pour laquelle il destinoit cet avertissement doit pareillement s'appliquer à celle-ci qui en est une fidelle copie.

DU TRADUCTEUR. 333

confronter avec la première, verront que le titre, qui promet des corrections & des augmentations, n'est du tout point trompeur. Ils y trouveront en effet plusieurs corrections & des augmentations considérables. Les diverses objections qu'on a faites à M. Clarke, lui ont donné occasion d'examiner de nouveau quelques-uns de ses arguments, d'y ajouter ou d'en retrancher quelque chose afin de les mettre dans un plus grand jour. Outre les additions insérées ci & là dans le corps de l'ouvrage, on trouvera à la fin du premier tome quelques lettres d'un Theologien de Cambridge qui contiennent des objections contre l'idée que M. Clarke donne de la liberté de l'homme dans son traité de l'Existence de Dieu. J'ai tiré ces lettres avec les réponses de M. Clarke du *Recueil de diverses pièces sur la Philosophie*, &c. donné au public par le sieur M. Des Maiseaux, & imprimé à Amsterdam en 1710. On y trouvera aussi une lettre curieuse de M. Clarke sur l'usage de l'*argument à priori* dans la démonstration de l'Existence de Dieu &c. On trouvera enfin dans le ch. 10. du second tome un discours tout nouveau, & fort étendu sur les oracles de l'ancien testament appliqués à Jesus-Christ dans le nouveau.

En faveur des étrangers qui seront peut-être bien aises de connaître M. Clarke plus particulièrement, j'ajouterais ici un catalogue de ses autres ouvrages qui me sont connus. Ils consistent en

- Une Paraphrase Angloise sur les Evangiles. 2 vol. 8. 4. Edic.
- Trois Eloges Pratiques sur le Baptême, la Confirmation & la Repentance. 4. Ed. 12.
- Une Lettre à M. Dodwel sur son Système de l'Ime

moralité de l'ame, &c. & quatre défenses de cette Lettre, s. Ed.

La Physique de Robault traduite du François en Latin, à laquelle M. Clarke a ajouté des Remarques tirées de la Philosophie du sçavant Chevalier Newton, 4. Edit. 8.

I. Opusque du même Chevalier Isaac Newton, traduite de l'Anglois en Latin.

Quelques Sermons prêchés en différentes occasions, 3. Ed.

Quelques traités sur la Trinité, à l'occasion des Livres du Docteur Whiston en faveur de l'Arianisme.

Réponses de M. Clarke aux difficultés proposées par M. Leibnitz contre les sentimens de quelques Auteurs Anglois.

C. Julii Casarii quæ extant &c. cum notis S. Clarke.

ELOGE DE M. CLARKE.

LE Docteur Samuel Clarke s'est rendu si célèbre dans la République des Lettres, que nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de leur communiquer les particularités que nous avons pu recueillir touchant sa vie, & ses ouvrages. Trois Sçavans qui avoient eu d'étroites liaisons avec lui, s'empresèrent d'abord après sa mort, à publier ce qu'ils sçavoient de plus intéressant sur son sujet. M. Hoadley, à présent Evêque de Salisbury, dans une longue préface qu'il a mise à la tête de ses sermons *psalmodiques*, le Docteur Sykes, dans le Journal Anglois qui a pour titre, *The present State of the Republic of Letters*, pour le mois de Juillet 1729; & le fameux M. Whiston, dans un Ouvrage exprès, qu'il a intitulé, *Historical Memoirs &c. Mémoires historiques de la vie du Docteur Samuel Clarke, pour servir de supplément à ce qu'en ont écrit le Docteur Sykes &*

l'Evêque Hoadley. C'est de ces diverses Pièces que nous avons tiré presque tous les matériaux de cet éloge.

SAMUEL CLARKE naquit le 11 d'Octobre 1699, à Norwich, capitale du Comté de Norfolk. Son père qui étoit Alderman, ou Sénateur de cette Ville, prit un grand soin de son éducation, & l'envoya dès qu'il eut atteint l'âge de seize ans, à l'Université de Cambridge où il se distingua bientôt d'une manière surprenante. On n'enseignoit alors dans cette Université, que la philosophie de Descartes. Par hazard le livre de M. Newton, intitulé *Principia Mathematica*, tomba entre les mains du jeune Clarke. A peine y eut-il jeté les yeux, qu'il y prit goût; & à force d'étude, il fut en peu de tems en état de l'entendre, si bien que le système de Descartes ne lui parut plus qu'un beau roman philosophique. Ni la difficulté du travail, ni l'autorité de ses maîtres, prévenus de la philosophie Cartésienne, ni l'exemple de ses camarades qui se faisoient un devoir de la suivre, rien ne fut capable de le détourner de cette étude. Il y fit de si grands progrès, que lorsqu'il prit le degré de Bachelier, il lut publiquement un Discours latin sur une question tirée des principes mathématiques, lequel charma tous les auditeurs, tant par la solidité & la justesse des raisonnemens, que par la beauté de l'élocution. Peu de tems après, il publia une traduction latine de la Physique de Robault qu'on expliquoit dans les collèges, incomparablement plus exacte & plus élégante que les précédentes; & il y joignit des notes, pour corriger par les principes de M. Newton, les fautes hypothèses de l'auteur, & inspirer par ce moyen à la jeunesse du goût pour la nouvelle philosophie. Cet ouvrage lui fit d'autant plus

d'honneur, qu'il n'avoit alors qu'environ vingt ans, & on le trouva même si bien exécuté, que depuis on s'en est toujours servi avec succès dans les leçons publiques & particulières.

M. Clarke ayant formé ensuite le dessein de se faire d'église, tourna toutes ses études du côté de la théologie. Le fameux Docteur *Moore*, alors Evêque de Norwich, lui fut à cet égard d'un très grand secours, soit par ses lumières & ses conseils, soit par sa bibliothèque, une des plus belles qu'il y eût en Angleterre. Ce Prélat qui favorisoit extrêmement les lettres, n'eut pas plutôt appris le mérite de ce jeune homme, qu'il résolut de le pousser, & pour cela de le faire son chapelain, dès qu'il auroit l'âge nécessaire pour prendre les ordres. En effet, peu de tems après, c'est-à-dire en 1698 M. Clarke succéda dans ce poste à M. *Wisson* avec lequel il s'étoit déjà lié d'amitié; & pendant douze ans qu'il l'occupa, le Prélat eut toujours pour lui tant d'estime & de confiance, qu'il le fit son seul exécuteur testamentaire.

Notre sçavant sut bien mettre à profit une situation aussi avantageuse. Il s'appliqua d'abord tout entier à la lecture du vieux & du nouveau testament dans les langues originales, & à celle des auteurs de la primitive Eglise, il y fit de grands & de rapides progrès, comme il paroît par ses ouvrages qu'il mit au jour bientôt après être enté chez l'Evêque. Des l'année 1699, il publia sous son nom trois petits Traités sur le Baptême, la Confirmation, & la Repentance; & une brochure anonyme qui a pour titre, *Réflexions sur un livre intitulé Amyntor, en ce qui regarde les écrits des Pères de la primitive Eglise, & le canon du nouveau testament*. En 1701 il fit

imprimer

imprimer une Paraphrase sur l'évangile selon *S. Mathieu*, accompagnée de notes critiques. Celle des trois autres évangiles suivit de près, & fut si bien reçue que l'on auroit fort souhaité que l'auteur voulût faire la même chose sur tout le reste du Nouveau Testament. Mais divers accidens qui survinrent, l'empêchèrent de pousser plus loin son travail; & quand ses amis l'ont sollicité dans la suite de le reprendre, il s'en est toujours excusé, sur ce que depuis la publication de sa paraphrase des quatre évangiles, il avoit paru d'autres ouvrages excellens dans le même genre.

L'Evêque de Norwich touché des rares talens & des belles qualités de son nouveau Chapelain, résolut aussitôt de lui procurer quelque poste avantageux dans la capitale du royaume. Mais en attendant que l'occasion s'en présentât, il lui donna deux petites bénéfices dans son diocèse. Dès lors, M. Clarke prit le parti de prêcher par méditation: il avoit une présence d'esprit si merveilleuse, une si grande facilité d'expression, & avec cela tant d'aiguës, qu'il pouvoit sur le champ traiter les sujets, même les plus difficiles, d'une manière à satisfaire tous ses auditeurs.

En 1704, il fut choisi pour remplir la lecture fondée par M. *Boyls*. Il prit pour sujet de ses sermons l'Existence & les Attributs de Dieu, qu'il se proposa de démontrer à priori, contre les sophismes d'*Hobbes* & de *Spinoza*. Quelque difficile que fut la tâche qu'il s'étoit imposée, il s'en acquitta en maître, & d'une manière qui surpassa l'attente de ceux même qui le connoissoient le mieux. Aussi l'engagna-t-on à prêcher encore l'année suivante. il le fit avec le même

Tome III.

Y

accès, en établissant par des conséquences nécessaires de ses démonstrations précédentes, & par quelques autres preuves, les devoirs moraux de la religion naturelle, & la vérité de la Religion Chrétienne. Il publia, peu de tems après, tous ces sermons, en forme de traités; & l'impression, loin de diminuer l'idée avantageuse qu'on s'en étoit faite, l'accrut à un degré surprenant. Quoique tout le monde n'approuvât pas qu'il eût travaillé sur l'argument *a priori*, & que quelques-uns mêmes y fissent de fortes objections, comme on le voit par les lettres qui sont à la fin du premier volume; cependant son ouvrage fut si fort recherché, & la réputation s'en est si bien établie, qu'on en a déjà fait sept éditions, dont les dernières sont revues, corrigées, & considérablement augmentées par l'auteur même. L'excellente traduction française qu'en a donné M. *Ricottier*, & qu'on a imprimée en 1727, & de nouveau en cette année 1744, nous dispense d'en dire davantage.

Les grands progrès que M. *Clarke* avoit faits dans toutes les parties de la Philosophie, joints à ses qualités personnelles, ne tardèrent pas à lui procurer l'amitié de M. le Chevalier *Newton*, & une amitié des plus étroites qui a duré jusqu'à la mort de ce grand homme. Ce fut à la prière qu'il traduisit en latin son *Opusque*, d'une manière très-élegante & très-claire. Cette Traduction qui parut en 1708, plus tellement à M. *Newton*, qu'il se présent de cent livres sterling à chacun de ses enfans, qui étoient au nombre de cinq.

La même année, M. *Dodwel* publia un Ouvrage fort extraordinaire & dangereux, dans

lequel il prétendoit prouver par l'Écriture, & par les Pères de la primitive Église, que l'âme est mortelle de sa nature, & que l'immortalité ne lui est conférée que dans le baptême, lorsqu'il est administré par des Prêtres ordonnés; par des Evêques qui tirent leur mission des Apôtres par une succession non interrompue. M. *Clarke* y fit aussi-tôt une réponse en forme de lettre, où il démontra, & par des arguments philosophiques, & par les Pères mêmes, sur l'autorité de lesquels ce sçavant homme s'appuyoit, que ses paradoxes étoient également mal fondés, extravagans & impies. Là-dessus, M. *Collin* se prévalant de ce que M. *Lebe* avoit soutenu (a) qu'il n'étoit pas impossible que la matière pensât, prit dans une petite brochure le parti de M. *Dodwel* sur l'article de la mortalité naturelle de l'âme, & allegua tout ce qu'on peut dire de plus plausible contre son immatérielle, aussi bien que contre la liberté des actions humaines. Mais notre habile Théologien, le réfuta solidement: Et quoique cet Auteur revint plus d'une fois à la charge, & qu'il ne fit guère autre chose que répéter les mêmes objections, M. *Clarke* ne se laissa point de lui répondre, persuadé qu'il s'agissoit d'un article de la dernière importance pour la Religion, & pour la société même. Il le suivit pied à pied, le força dans ses derniers retranchemens, & le réduisit enfin au silence. On n'a qu'à lire les extraits que M. *Le Clerc* a donnés des diverses pièces qu'il publia à cette occasion (b); pour se convaincre qu'on lui a l'obligation d'avoir mis les preuves de l'immatérielle de notre

(a) Dans son *Essai sur l'Étendue humaine*, Liv. IV. Chap. 3.

(b) Biblioth. Choix, Tom. XXVI. 2. Part.

ane dans un jour où elles n'avoient point en-
core paru, & qui suffisoit pour confondre le Démon.

Ce fut pendant le cours de cette fautive dis-
pute, que M. Clarke fit avec son pere à *Norwich*,
une nouvelle découverte en Astronomie, à la-
quelle ils ne s'attendoient ni l'un ni l'autre :
Comme ils étoient occupés à observer avec un
télescope d'environ 60 pieds, l'anneau de *Sa-
turne*, ils apperçurent distinctement une étoile
fixe entre l'anneau & le corps de cette planète :
Ce qui est une preuve certaine que l'anneau est
véritablement séparé de la planète ; Et quoiqu'on
le crût, on n'avoit pu jusqu'alors le démontrer
comme il faut.

Peu de tems après, l'Evêque de *Norwich*
amena M. Clarke à Londres, où il lui procura
la Cure de *S. Benoît, Paul's Wharf*. Dès lors,
il fit sa résidence dans cette capitale, & desfer-
vit lui-même avec beaucoup de soin son église,
composée en grande partie des juges & avocats
des cours ecclésiastiques, dont il étoit fort esti-
mé & fort aimé. Mais il n'y exerça pas long-
tems son ministère, car ayant été fait chapelain
ordinaire de la *Reine Anne*, à la recommanda-
tion de l'Evêque son patron, & cette Princesse
ayant bien-tôt connu son mérite, elle lui donna
en 1709 la Cure de *S. James*, qui est une des
plus considérables de la ville, soit par les reven-
us, soit par le voisinage de la Cour, & le grand
nombre de gens de qualité qui demeurent dans
la paroisse. M. Clarke n'en fut pas plutôt pourvu,
qu'il quitta sa maniere de prêcher par médita-
tion, & s'attacha à composer & à écrire ses ser-
mons tout au long, non qu'il n'eût pu en suivant
la premiere méthode faire saire l'auditoire le plus
distingué, mais c'est qu'il craignoit de n'avoit

pas toujours la même facilité, & qu'il se pro-
posoit de donner un jour ses sermons au pub-
lic. Pendant près de vingt ans qu'il a joui de
ce bénéfice, on l'a vu zélé pour remplir ses de-
voirs. Aussi étoit-il extrêmement respecté &
chéri de ses paroissiens, & cela sans distinction
de partis. Il se commanquoit aux personnes
de la plus basse condition, comme aux gens de
la premiere qualité. Il ne néglegoit rien pour
faire régner la paix & les bonnes mœurs dans
son église, & comme il prêchoit d'exemple,
ses instructions & ses exhortations ne pouvoient
manquer de produire un grand fruit. Il suivit,
en particulier, la coutume de ses prédécesseurs,
qui étoit d'expliquer en public tous les jeudis,
pendant quelques mois de l'année, le caté-
chisme de l'Eglise Anglicane. C'est ce qui a pro-
duit l'ouvrage qu'on a imprimé après sa mort,
par son ordre exprès, sous le titre d'*Expositio du
Catechismi de Ecclesia Anglicana*. On en a don-
né un long extrait dans la *Bibliothèque raisonnée*,
Tom. IX. 1. Part. auquel nous renvoyons les
curieux.

Quand M. Clarke se vit Curé de *S. James*, il
crut qu'il lui convenoit de prendre le degré de
Docteur en Théologie. Pour cet effet, il alla
à l'université de *Cambridge*, où il soutint publi-
quement ces deux thèses, *Nullum filium Christianum
dogma, in S. Scripturis traditum est verita rationis
dissentansum*; Nul article de la foi Chrétienne,
contenu dans la Sainte Ecriture, n'est opposé à
la droicte raison. *Sine actuum humanorum liber-
tate, nulla pot. esse religio*; Sans la liberté des
actions humaines, il ne sauroit y avoir de religion.
Le Professeur Royal en Théologie, qui
étoit sçavant, & fort subtil dans la dispute, se

surpassa dans cette occasion pour embarasser M. Clarke. Mais celui-ci le réfuta avec tant de présence d'esprit & de dextérité, il fut si bien démentir ce qu'il y avoit de sophistique dans ses raisonnemens, & expoſer la foiblesse de ſes objections, qu'il fut enfin obligé de ſe déclarer vaincu, & de reconnoître l'habileté de ſon antagoniſte d'une manière qui ſurprit tout l'auditoire; car il dit qu'il pouvoit deſormais ſe retirer, & quitter la chaire de Professeur, puisqu'un homme ſi capable de la remplir paroifſoit dans Peniverſité. Ceux qui ſe ſouviennent encore de cette diſpute, n'en parlent jamais qu'avec admiration.

En 1731 M. Clarke publia les *Commentaires de César in-folio*, avec des notes de ſa façon. On ne peut rien ajoûter à la beauté de cette édition, que l'on a enrichie d'un grand nombre de planches, tirées pour la plupart de *Palladio*, & où l'auteur a pris ſoin de rétablir le texte, & de l'éclaircir par des remarques critiques qui ſont voir ſon habileté dans ce genre de littérature. Il la dédia à *Nyford Marlborough* dans le tems de ſa diſgrâce, ce qu'on a remarqué comme une preuve du deſintereſſement de M. Clarke. Peu de mois après, il donna au public ſon livre de *la Doctrine de l'Écriture ſur la Trinité*, qui a fait tant de bruit. Comme les Journaux François en ont parlé fort au long, il n'est pas néceſſaire de s'arrêter à marquer ce qu'il contenoit. Nous dirons ſeulement que cet ouvrage déplut fort aux orthodoxes, parce qu'il favorifoit l'*Arianisme*, & que les *Ariens* eux-mêmes n'en furent pas ſatisfaits, parce que l'auteur s'étoit exprimé en termes trop foibles ou trop obſcurs à leur gré, & qu'ils croyoient qu'il avoit déguisé ſes vérités

ſes ſentimens. Il eſt certain que ſes meilleurs amis mêmes deſaprouverent la conduite, & qu'en particulier M. *W. Hylton*, dont les opinions ſur cet article ſont allez connues, lui en fit de vifs reproches, comme il paroît par la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet; & qu'il à lui-même publiée dans ſes *Mémoires*. La voici mot à mot.

« Mon cher Monsieur,

« Je vous remercie de tout mon cœur du Livre que vous m'avez envoyé; il pourra être d'un grand uſage pour le rétabliſſement de *l'ancien Chriſtianiſme*. Mais j'y ai trouvé de certaines choſes qui me ſont beaucoup de peine par rapport à vous-même. On y voit clairement que vous avez pris la réſolution de conſcendre à tout, juſqu'à ſouſcrire au *Symbole d'Arſanaſe*, plutôt que de vous ſéparer de l'Egliſe. Vous y condamnez l'*Arianisme*, en général, & ſans aucune réſerve, vous écrivez avec grand ſoin de dire que *le Chriſt a été créé*, & vous reconnoiſſez en quelque manière la *génération éternelle*, quoique vous ſoyez perſuadé que l'éternité a précédé cette génération. Ainſi, je crains fort que ce Livre ne s'éleve un jour en jugement contre vous, & que les grands égards que vous avez pour la paix de l'Egliſe ne ſoient pas une raiſon ſuffiſante pour juſtifier votre conduite. Vous n'avez pas ſeulement déclaré que vous ne voudriez plus lire le *Symbole d'Arſanaſe*, comme vous devriez aſſez ſincèrement l'avoir fait. En un mot, la manière peu ſincère dont vous excuſez un vous palliez la coutume de ſouſcrire à ce ſymbole, & aux autres formulaires établis dans l'Egliſe, eſt ſi viſible, que ce livre ne peut

Y liij

ne manquer de vous perdre de réputation parmi
 les honnêtes gens, tandis qu'il ne vous pro-
 cureta aucun avantage, ni peut-être même
 aucune sûreté parmi les autres, &c. »

Le 16. Mai 1711.

Votre &c.

Guillaume Whiston.

NON content de cela, M. Whiston publia
 peu de tems après des Remarques sur le li-
 vre du Docteur Clarke, où entre'autres choses il
 se récria fortement sur ce qu'il avoit avancé,
 que chacun peut légitimement souscrire aux con-
 fessions de foi & aux liturgies établies parmi les
 Protestans; dès qu'on peut leur donner un sens
 quel qu'il soit, qui s'accorde avec l'écriture.
 Si ce principe est vrai, lui dit-il, je ne vois
 pas pourquoi un Protestant ne pourroit pas
 souscrire aux dogmes & au culte de l'Eglise
 Romaine, puisque cette Eglise prétend qu'ils
 n'ont rien d'opposés au Christianisme, & qu'à
 force de torsture les Ecritures, il n'est pas mé-
 mé impossible de le persuader. Dès-là, le
 scandale de la Croix est évité; les Martyrs
 ont eu tort de sacrifier leur vie pour la cause
 de l'Évangile; Et que deviendront les pro-
 messes & les sermens entre les hommes, si
 ceux qui les font peuvent y donner le sens
 qu'il leur plaît, un sens même tout différent
 de celui que les termes présentent naturel-
 lement à l'esprit, & que l'on sait que ceux qui
 les exigent y attachent; &c. Le zèle de M.
 Whiston à cet égard ne sçauroit être assez loué,
 & il lui fait d'autant plus d'honneur qu'il se

Gal. VI. 21.

trouve soutenu de son propre exemple. On sçait
 qu'il a mieux aimé renoncer à tous ses bénéfices
 & à toutes ses espérances, que de se retracer ou
 de trahir ses sentimens; & lorsque l'assemblée
 du Clergé procéda contre lui, & le condamna
 pour *Arianisme*, ce qui arriva en 1711, il agit
 dans toute cette affaire avec tant de candeur,
 que ceux qui étoient le plus animés contre lui,
 ne purent s'empêcher d'en parler avec avantage.
 Depuis ce tems-là il ne s'est point élement,
 quoiqu'il ait eu assez de peine à subsister & à
 élever la famille. C'est une justice que nous de-
 vons lui rendre.

Mais pour revenir à M. Clarke, à peine son
 Livre fut-il paru, qu'il fut vivement attaqué
 par plusieurs auteurs, tant ecclésiastiques que
 laïques, M. Gasrol Evêque de Chester, les Doc-
 teurs Wells & Waterland, M. Nelson, &c. Il
 leur répondit du mieux qu'il put, sans trop s'ex-
 poser, & comme un homme qui voyoit de loïn
 l'orage qui alloit fondre sur lui. Cependant il
 ne se retraça point, & il fit même une chose en
 1711, qui marquoit bien qu'il n'avoit pas chan-
 gé de sentiment. Pour n'être point obligé de
 lire la Collette du Dimanche de la Trinité, qui
 renferme expressément ce dogme, & qui fait
 partie du service de la communion qu'on a cou-
 tume de donner ce jour-là dans toutes les paroif-
 ses, il négligea d'administrer ce sacrement dans
 son église, & en renvoya de sa pure autorité la
 célébration à un autre Dimanche. Ce qui excita
 un murmure général parmi son troupeau, & fit
 même tant de bruit, que la Reine en étant in-
 formée, le zèle du nombre de ses chapelains.
 Du moins est-ce à cela que M. Whiston, sur la
 foi de qui nous rapportons ce fait, attribue cette
 disgrâce de M. Clarke.

En 1714, la chambre basse de l'Assemblée du Clergé porta les plaintes contre lui à la chambre haute, l'accusant d'avoir enseigné ou favorisé l'*Arianisme* dans son livre sur la Trinité. La chambre haute chargea la chambre basse de fournir les preuves de cette accusation; ce que le fit en tirant de ce livre diverses propositions qu'elle qualifia d'hérétiques. M. Clarke fut admis à y répondre; mais la réponse ne fut point trouvée satisfaisante. Les esprits s'échauffèrent, & quoiqu'il eût beaucoup d'amis, & d'amis zélés, fut tout dans la chambre haute, on ne parloit pas de moins que de le déposer. Enfin ses amis craignant que les choses n'en vinssent à quelque fâcheuse extrémité, lui persuadèrent de présenter aux Evêques un écrit, dans lequel il déclaroit qu'il croyoit que le Fils de Dieu étoit engendré de toute éternité (ou éternellement) par la puissance & la volonté éternelle & incompréhensible du Père; & que le Saint-Esprit procédoit aussi éternellement du Père par le Fils, &c. Il y promettoit, outre cela, de ne plus prêcher & de ne plus écrire sur la Trinité, se soumettant, au cas qu'il le fit d'une manière contraire à la doctrine de l'Eglise Anglicane, à tout ce que l'Assemblée du Clergé jugeroit à propos de lui infliger. Il finissoit en assurant qu'il étoit très-fâché d'avoir donné du scandale à ce Synode, & sur tout aux Evêques, & qu'il seroit en sorte à l'avenir qu'on n'auroit aucun sujet de se plaindre de lui.

Cet écrit qui avoit tout l'air d'une rétractation, déplut fort aux *Ariens*. Ils reprochèrent hautement à M. Clarke de s'être servi des termes de *generatione* & de *processione* éternelle, qu'il avoit jusqu'alors sagement évités, & d'avoir employé

à cet égard le mot d'*éternel* sans aucune restriction, comme s'il l'eût pris dans le même sens que lorsqu'il Pappeloit à la puissance & à la volonté du Père, ce qui étoit directement contraire à la doctrine qu'il avoit établie dans tout son Livre. Ils ajoûterent, que s'il avoit entendu ce mot dans un autre sens, il en avoit imposé à ses juges, & à tout le public; pour le mettre à couvert de la persécution. Notre sçavant Théologien fut très-sensible à ces reproches, & pour réparer son honneur, il fit remettre à l'Evêque de *London* une explication du précédent écrit, à peu près telle que ses partisans pouvoient la souhaiter, le priant instamment de la communiquer à la chambre haute de l'Assemblée du Clergé. Mais, ou ce Prélat ne le jugea pas à propos, ou la chambre haute, dont la plupart des membres desiroient de voir terminer au plutôt cette affaire sans bruit, n'eut aucun égard à cette explication; quoiqu'il en fût, il n'en fut point parlé, & l'on s'en tint au premier écrit de M. Clarke. La chambre haute déclara par un acte du 1^{er} Juillet, qu'elle en étoit satisfaite, & arrêta toutes les poursuites, malgré les oppositions de la chambre basse, qui vouloit une rétractation plus ample & moins équivoque. Ainsi se finit, dit M. *Hobbeson*, cette malheureuse affaire, malheureuse pour la conscience du Docteur, malheureuse pour ses meilleurs amis, mais surtout malheureuse par rapport aux conséquences: Car les incédulés en prirent occasion de le soupçonner, & même de l'accuser de n'avoir pas agi avec plus de candeur dans les ouvrages qu'il avoit publiés auparavant en faveur du Christianisme.

Cependant un ami de M. Clarke fit imprimer

peu de tems après son *Apologie*, dans laquelle il tâcha de faire voir, sur tout par le dernier écrit dont nous avons parlé, que cet habile homme ne s'étoit point retracé: Et dès-lors M. Clarke lui-même ne négligea rien pour effacer peu à peu les mauvaises impressions que sa conduite avoit données de lui. Il défendit publiquement, & avec courage, ses premiers sentimens contre trois ou quatre nouveaux antagonistes qui l'attaquèrent presque tous à la fois. Dans une seconde édition qu'il donna, quelques années après, de son Livre sur la Trinité, il retrancha avec soin tout ce qu'il avoit dit pour justifier ou excuser la coutume de soufreire aux confessions de foi, & aux liturgies: aussi bien que l'explication qu'il avoit donnée du symbole d'*Athanase*, pour l'accorder à son système. Il le déclara même ouvertement contre cette coutume, & en dévourna tous ceux qui le consulèrent sur le parti qu'ils devoient prendre à cet égard. Il fit plus, il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice qui l'auroit engagé à une nouvelle signature, & il s'en ouvrit de bonne heure à tous ses amis. Il parut encore par ses ouvrages qu'il a publiés depuis les poursuites de l'Assemblée du Clergé, ou qu'on a publiés après sa mort, & sur tout, par son *Exposition du catéchisme de l'Eglise Anglicane*, qu'il a toujours été sur la matière de la Trinité, dans les mêmes idées où il étoit auparavant. Il fit même une chose, environ l'an 1718, qui ne le confirme que trop. Il s'avisait de changer, pour l'école de charité de sa paroisse, les *devotions* qui sont à la fin de chacun des pénaumes en vers, & que l'on chante généralement dans l'Eglise Anglicane; & au lieu de ces mots qu'on y lit, *A Dieu le Père,*

le Fils de le Saint-Esprit, &c. il mit ceux-ci: *A Dieu, par Jesus son Fils notre Seigneur, fit toute gloire, &c.* Mais l'Evêque l'ayant appris, en fut extrêmement irrité, & après avoir obligé M. Clarke à rétablir les choses sur l'ancien pied, il écrivit une lettre circulaire à tous les curés de son diocèse, pour leur défendre de faire à cet égard aucun changement: Ce qui produisit une nouvelle dispute fort échauffée, où l'on vit paroître plusieurs brochures de part & d'autre, & où M. *Whiston* fut un des principaux tenants.

Ce fut environ ce tems-là, que Mylord *Lechmere*, Chancelier du Duché de *Lancaster*, donna à M. Clarke la place de *Maitre de l'Hôpital de Whiston* à *Leicester*, capitale de ce Duché, qu'il accepta avec plaisir: parce que cela ne l'obligeoit à aucune signature, ni à aucun service qui fût opposé à ses sentimens. L'année suivante plusieurs *scavans Ariens* ou demi-Ariens, à la tête desquels étoit M. *Whiston*, résolurent de présenter requête au Parlement, pour demander l'abolition des signatures, & une tolérance absolue pour tous les Protestans, de quelque secte ou de quelque opinion qu'ils fussent, pourvu qu'ils préservassent le serment du *Tiss*, & qu'ils souferivassent au symbole des Apôtres, ou à une déclaration qui porteroit qu'on croit la Religion Chrétienne telle qu'elle est contenue dans l'Ecriture Sainte. Ils consulèrent là-dessus M. Clarke, qui approuva fort leur dessein, & leur souhaita un heureux succès. Mais ils rencontrèrent de si grandes oppositions, que le projet tomba bientôt.

Dans les années 1715 & 1716, M. Clarke fut engagé par les sollicitations de la Reine, alors *Princesse de Galles*, dans une grande dispute

avec M. Leibnitz, sur les principes de la philosophie & de la religion naturelle; Cette Princesse qui connoissoit le mérite de ces deux sçavans, les encouragea à éclaircir un sujet si difficile & souhaita qu'ils lui communiquassent leurs écrits, voulant en juger par elle-même. M. Clarke s'en tira avec beaucoup d'honneur, & ce fut aussi à lui qu'elle ajouta le prix de la victoire. L'année suivante, ce sçavant homme publia un recueil de ces diverses pièces, & le dédia, comme il étoit fort naturel, à la Princesse. Il y joignit des lettres qu'on lui avoit écrites sur la liberté & la nécessité, & les réponses qu'il y avoit faites; avec des remarques sur un Livre intitulé, *Recherche philosophique sur la liberté de l'homme*. En 1720 M. Des Maizeaux fit réimprimer en Hollande ce recueil, avec quelques autres pièces qui y avoient du rapport.

En 1721 M. Clarke donna au public un discours contre M. Cellius, sur les prophéties du vieux Testament, qu'on a ensuite joint à son *Traité des devoirs moraux de la religion naturelle & de la Religion Chrétienne*. Quoique ce discours soit assez court, on peut le regarder comme une très-bonne réutation du pernicieux système de cet auteur. Aussi fut-il reçu avec le même empressement qu'on avoit témoigné jadis là pour les productions de notre sçavant Théologien. C'est son dernier ouvrage en matière de religion; & il semble que dès lors il s'appliqua particulièrement aux Mathématiques, du moins si l'on en peut juger par une de ses lettres adressée à M. Benjamin Hoadley, & imprimée en 1728, dans les *Mémoires philosophiques de la Société Royale*. Cette lettre roule sur la fameuse question de la proportion de la vitesse & de la force,

deux les corps en mouvement. M. Clarke s'y proposa de défendre le sentiment de M. Newton contre M. Leibnitz, Bernoulli, Hermann, & Gravesande; & ceux qui seroient curieux de voir comment il s'en acquitte, peuvent lire l'extrait que nous avons donné de cette pièce dans la 2. Part. du Tom. II. de ce Journal, Art. VIII. Au commencement de l'année 1729 M. Clarke publia par ordre de la Cour, pour l'usage du Prince Guillaume, une nouvelle version des douze premiers livres de l'*Illiade d'Homère*, avec des notes critiques. Homère étoit son poète favori, sur lequel il avoit travaillé dès sa jeunesse; ainsi il ne faut pas s'étonner si cet ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur. Nos sçavans critiques en ont parlé fort avantageusement, sans en excepter le fameux M. Bentley, qu'on n'accusera jamais d'être prodigue de louanges.

M. Clarke travailloit à la suite de cet ouvrage, & il avoit même déjà mis au net quatre livres, lorsque la mort l'enleva d'une manière inopinée. Comme il prenoit un grand soin de sa santé, & qu'il n'avoit jamais eu d'autre maladie que la petite vérole dans sa jeunesse, il promettoit une longue vie, & ses amis s'en flattoient aussi. Mais écarté aller prêcher le Dimanche matin, 11 de Mai 1729, devant les juges du royaume, dans leur chapelle, il fut saisi tout à coup d'un mal de côté, qui le mit hors d'état de faire sa fonction. On fut obligé de le ramener chez lui, où il se mit d'abord au lit. L'après midi il se trouva si soulagé, qu'il ne voulut pas permettre qu'on le saignât, ayant d'ailleurs une grande aversion pour la saignée. Mais le lendemain de grand matin le mal de côté le reprit avec tant de violence, qu'il fallut appeler incessamment le mé-

decin, qui après l'avoir fait saigner deux fois; & s'être servi de quelques autres remèdes avec succès, le crut absolument hors de danger. Il demeura dans cet état de convalescence apparente jusqu'au samedi matin, qu'à la grande surprise de tous ceux qui étoient autour de lui, sa fièvre s'embarassa, & il perdit bientôt l'usage de ses sens, qu'il ne recouvra plus; car il expira sur les huit heures du soir de ce même jour, laissant sa famille, sa paroisse, & ses amis dans une affliction inexprimable.

Il avoit épousé *Catheriaz* fille unique de *M. Lockwood*, Curé du petit *Maffingham*, dans la Comté de *Norfolk*, avec laquelle il a toujours vécu dans une grande union. Il en a eu sept enfans, dont deux sont morts avant lui, & un autre peu de semaines après lui.

Par ce que nous venons de dire de *M. Clarke*, on voit que c'étoit un de ces génies supérieurs qui sont capables de se distinguer dans toutes les sciences. Il en est peu qu'il ne connût à un degré où d'autres se font honneur d'en posséder une seule. A un jugement solide il joignoit une mémoire des plus heureuses, & une grande facilité pour écorouiller les matières les plus difficiles. Il appercevoit d'un coup d'œil ce qui étoit au commun des sçavans bien du temps & de la peine. Obsédé de gens qui venoient le consulter sur toute sorte de sujets, il se recevoit à toute heure avec beaucoup de bonté & d'affabilité. Il s'étoit même d'abord mis sur le pied de répondre à tous ceux qui lui écrivoient pour sçavoir son sentiment sur les matières de religion les plus épineuses; mais quand il vit qu'on abusoit de sa complaisance, en faisant imprimer ses lettres, il résolut de changer de méthode,

méthode, & de ne s'expliquer que de vive voix. Sa conversation étoit également agréable & instructive. Il s'exprimoit avec tant de facilité, & d'une manière si claire & si naturelle, qu'on ne se faisoit point de l'entendre, & que les esprits les plus bornés pouvoient profiter de ce qu'il disoit sur les sujets mêmes les plus relevés. Cependant il se prévaloit si peu de cet avantage, qu'il n'étoit jamais le premier à parler de matières sçavantes; il falloit que la conversation tournât de ce côté là, ou qu'on l'y engageât par des questions auxquelles la politesse vouloit qu'il répondit. Les qualités de son cœur étoient celles de son esprit, & ses ennemis mêmes lui ont toujours rendu cette justice. Ce que nous avons dit de son affection pour son troupeau en est une bonne preuve: Et si la conduite qu'il tint dans l'affaire que lui attira son livre sur la Trinité, ne fut pas exemte de blâme, c'est aussi la seule chose qui lui ait attiré des disgrâces.

Avec tant de mérite *M. Clarke* ne pouvoit manquer de se faire une réputation des plus brillantes. Il étoit extrêmement considéré des personnes de tout ordre, & même des plus grands Seigneurs du Royaume avec qui il eut toujours beaucoup de commerce. Mais ce qui est encore plus glorieux pour lui, la Reine l'honora constamment de son estime & de sa bienveillance. Tous les Samedis elle lui donnoit une audience de plusieurs heures pour avoir le plaisir de l'entendre raisonner sur les manières les plus importantes de la religion & de la philosophie: & après sa mort, elle a fait mettre son buste, avec ceux de *Mrs Newton*, *Locke*, & *Hoolstam*, dans une grotte de ses jardins de *Richmond*.

Il paroitra peut-être étrange qu'un homme qui étoit si fort en faveur, n'ait pas été élevé aux premières dignités de l'Eglise. Mais outre que ses sentimens fur la Trinité y furent sans doute un obstacle, M. l'Evêque de *Salisbury*, nous apprend qu'il eut des raisons particulières pour ne point accepter de nouveau poste ; & ces raisons ne peuvent être que la résolution qu'il avoit prise de la Cour étoit bien disposée pour lui, c'est qu'à la mort de M. *Newton* on lui offrit la place d'Intendant de la monnoye, que ce grand homme avoit long-tems occupée, & qui raporte annuellement douze à quinze cens livres sterlins. Cependant il la refusa, parce qu'il ne crut pas qu'elle convint à un homme de sa profession ; nouvelle preuve de son desintéressement. La Cour voyant avec chagrin son refus, donna cette place à une autre personne, qui moyennant la somme de mille livres sterl. engagea un tiers à résigner un emploi qu'il avoit à la douane, en faveur de l'un des fils du Docteur.

Nous finissons cet Eloge de M. *Clarke* par le portrait qu'en a fait il y a long-tems M. le Docteur *Hare*, à présent Evêque de *Chichester*, dans une brochure qui a pour titre : *Les dignités & le dévouement qui accompagnent l'étude de l'Ecriture sainte, quand on veut juger par soi-même, &c.* Car c'est à ce sçavant Prélat qu'on attribue unanimement cette brochure, quoiqu'elle ne porte pas son nom. Le Docteur *Clarke*, dit-il, a toutes les bonnes qualités

* M. de la Roche en a donné un extrait, ou plutôt une traduction de la meilleure partie, dans la *Bibliothèque Angloise*, Tom. I. s. Part. Att. 2.

355
 qui peuvent le rendre recommandable. Il posséde toutes les sciences qui conviennent à un ecclésiastique, à un degré où il y en a peu qui en possèdent une seule. A une grande intelligence des langues mortes, il joint une vaste connoissance de la plus sainte philosophie, & des mathématiques, comme il paroît par ses ouvrages latins ; Ceux qu'il a publiés en Anglois, sont des témoignages si autentiques de sa piété & de son profond sçavoir en matiere de théologie, & ils ont fait tant de bien à la religion, que si tout autre homme que lui, qui ne seroit pas soupçonné d'herésie, en étoit l'auteur, ils n'auroient pu manquer de lui assurer l'estime & l'amitié de tous les bons Anglois, sur tout des ecclésiastiques. Un tempérament des plus heureux rehausse en lui l'éclat de tant de piété & de sçavoir, aussi bien que du bon usage qu'il en a fait. Toutes ses actions sont voir une humeur douce, agréable, modeste, obligéante au suprême degré ; & dans tout ce qu'il dit ou qu'il écrit, il ne paroît ni passion, ni vanité, ni arrogance, qui que ce soient là des défauts, dont les plus honnêtes gens même ne sont pas toujours exemts, lorsqu'ils ont à faire à des antagonistes opiniâtres & insolens, sur tout à ceux qui attaquent les fondemens de la vertu & de la religion. Tel est le sçavoir, tel est le naturel de ce grand homme, qui par son application à l'étude de l'Ecriture sainte, a donné lieu de le soupçonner d'herésie.

Voici le Catalogue des Ouvrages de M. *Clarke*, selon l'ordre des tems où ils ont été publiés.

1. *Jacobi Robaulri Physica. Latine versit, recensuit, Annotationibus ex Illustrissimi Isaacii Newtoni*

ni Philosophiâ maximam partem haustus, amplissimè & ornavit S. Clarke A. B. Cantabrigiæ 1697. in-8. Accedunt etiam in quarta Editione (1718) nova aliquot Tabulæ, æri incisæ, & Annotationes multum sunt auctæ.

2. *Three practical Essays on Baptism Confirmation, and Repentance: Containing full Instructions especially to young Persons, drawn from the consideration of the severity of the Discipline of the primitive Church.* London, 1699. c'est-à-dire, Trois Essais pratiques sur le baptême, la confirmation, & la repentance: Contenant d'amples instructions pour mener une vie sainte, avec de prescrites exhortations adressées, sur tout aux jeunes gens, & tirées de la severité de la Discipline de l'Eglise primitive. A Londres, 1699, in-8°. On a fait quatre éditions de ce Livre.

3. *Some Reflexions on that part of a Book called Amyntor, which relates to the Writings of the primitive Fathers, and the Canon of the New Testament.* C'est-à-dire, Réflexions sur un livre intitulé Amyntor, en ce qui regarde les écrits des Peres de la primitive Eglise, & le canon du nouveau Testament. C'est un petit traité qui parut pour la première fois, sans le nom de l'auteur, en 1699, & qu'on a ensuite joint à la lettre du Docteur Clarke adressée à M. Dodwell.

4. *A Paraphrase on the four Evangelists: Wherein, for the clearer understanding of the sacred History the whole Text and Paraphrase are printed in separate columns, over against each other. Together with Critical Notes on the more difficult Passages. Very useful for families.* In two Volumes 8. C'est-à-dire, Paraphrase sur les quatre Evangiles: Où, pour une plus grande intelli-

gence de l'histoire sainte, on a mis le texte sur une colonne, & la paraphrase sur une autre colonne vis-à-vis. Avec des notes critiques sur les passages les plus difficiles. Ouvrage très-utile pour les familles. En deux volumes in-8°. Les quatre Evangiles parurent d'abord séparément en 1701 & 1702, mais on les réimprima, bientôt après tous ensemble. Il y en a quatre éditions, dont la dernière est beaucoup plus correette que les autres.

5. *A Discourse concerning the Being and Attributes of God, the Obligations of natural Religion, and the Truth and certainty of the Christian Revelation: In Answer to Mr. Hobbes, Spinoza, the Author of the Oracles of Reason, and other Deniers of Natural and Revealed Religion. Being sixteen Sermons preached in the Cathedral Church of S. Paul, in the years 1704 and 1705, at the Lecture founded by the Honourable Robert Boyle.* C'est-à-dire, Traité, de l'Existence & des Attributs de Dieu, des Devoirs de la Religion naturelle, & de la Verité de la Religion Chrétienne. Où Pon réfute Hobbes, Spinoza, l'Auteur du Livre qui a pour titre les Oracles de la Raison, & tous ceux qui combattent la Religion naturelle, ou la Religion révélée. Ouvrage qui est le précis de seize Sermons prononcés dans l'Eglise Cathédrale de S. Paul à Londres, pour la Lecture fondée par M. Boyle. On en a publié huit éditions. Dans la quatrième M. Clarke inséra quelques Lettres qu'on lui avoit écrites sur son Traité de l'Existence & des Attributs de Dieu, avec les réponses qu'il y avoit faites. Dans la septième, il joignit son Discours sur la connexion qu'il y a entre les propheties du vieux Testament, & l'application que les Ecritains du Nouveau en font à Jes-

ſus-Chriſt ; & une ſeptième Lettre ſur l'argu-
ment à priori.

6. Iſaac Newtoni *Optice. Latini reddidit* S. Clarke. Cette traduction parut d'abord in-4^o. en 1706, & enſuite in-8^o. en 1719.

7. *A Letter to Mr. Dodwell, wherein all the Arguments in his Epulolary Diſcourſe againſt the immortality of the Soul, are particularly an- ſwered, and the Judgment of the Fathers concerning this matter truly repreſented. Together with a De- fence of an Argument made uſe of in the above-men- tioned Letter to Mr. Dodwel, to prove the Immu- teriality and natural immutability of the Soul : In four Letters to the Author of ſome Remarks, &c. To which is added ſome Reſolutions on that part of a Book call'd Amyntor, or the Defence of Mil- ton's life, which relates to the Writings of the Primitive Fathers, and the Canon of the New Teſtament.* C'eſt-à-dire, Lettre à M. Dodwell, où l'on réſute en détail tous les arguments qu'il a avancés dans la Lettre contre l'immortalité de l'âme, & l'on expoſe fidèlement le ſentiment des Peres ſur cette matiere. On y a joint une De- fenſe d'un argument dont on ſ'eſt ſervi dans la précédente Lettre à M. Dodwell, pour prouver l'immortalité & l'immuabilité naturelle de l'âme, en quatre Lettres à l'Auteur des Remarques, &c. Avec quelques réflexions ſur un Livre qui a pour titre *Amyntor*, ou l'Apologie de la vie de Milton, en ce qui regarde les écrits des Peres de la primitive Eglife, & le canon du nouveau Teſtament. Il y en a fix éditions, dont la première parut en 1706. On a inſéré dans la dernière les Remarques ſur la Lettre du Docteur Clarke à M. Dodwell, & les diverſes Répliques à la Défenſe de cette Lettre.

8. C. Julii Caſaris *quæ extant, accuratiſſime enim Libri editi, & MS. ſcriptis collata. Accurſſant Anotationes* S. Clarke in-fol. 1712. Ce Livre fut réimprimé en 1720, in-4^o. pour l'uſage des écoles, & pour faire pluſiſr à ceux qui ne pouvoient pas acheter la première édition.

9. *The ſcripture Doctrine of the Trinity. In three Parts. Wherein all the Verſes in the New Teſtament relating to that Doctrine and the principal Paſſages in the Liturgy of the Church of Eng- land, are collected, compar'd, and explained.* C'eſt-à-dire : La doctrine de l'Ecriture tou- chant la Trinité, en trois parties, où l'on raſ- ſemble, l'on compare, & l'on explique tous les textes du nouveau Teſtament, & les principaux paſſages de la Liturgie de l'Eglife Anglicane, qui ſe rapportent à cette doctrine. in-8^o. 1712. L'Auteur en publiâ une ſeconde édition avec de grands changements en 1719, & depuis on en a imprimé une troiſième conforme à celle-là.

10. Dans une petite brochure qui a pour titre *Apologie du Docteur Clarke*, imprimée en 1714, on trouve trois écrits de ce Docteur, à l'occaſion de la plainte formée par la cham- bre baſſe de l'aſſemblée du Clergé contre le pré- cédent Livre, ſçavoir une Réplique à l'extrait ſuivi par cette chambre, un écrit préſenté aux Evêques, & une explication de cet écrit renſe à l'Evêque de Louſer.

11. *A Letter to the Reverend Dr. Wells, Rector of Coſebach in Leiceſterſhire, in An- ſwer to his Remarks upon The Scripture-Doctrine of the Trinity.* C'eſt-à-dire : Lettre au Docteur Wells Curé de Coſebach dans la Comté de Lei- ceſter, en réponſe à ſes remarques ſur le Livre qui a pour titre *La Doctrine de l'Ecriture touchant la Trinité* 1714.

12. *A Reply to the Objections of Robert Nelson Esqr., and of an Anonymous Author against Dr. Clarke's Scripture-Doctrine of the Trinity; c'est-à-dire, Réponse aux objections de M. Robert Nelson, & d'un auteur anonyme (c'est l'Évêque Caspès) contre le livre du Docteur Clarke, intitulé la Doctrine de l'Écriture sur la Trinité.* 1714.

13. *Dr. Clarke's Answers to three Letters writ to him by a Clergyman in the Country, concerning his Scripture-Doctrine of the Trinity.* C'est-à-dire, Les réponses du Docteur Clarke à trois lettres qu'un ecclésiastique de la campagne lui a écrites au sujet de son Livre intitulé *la Doctrine de l'Écriture sur la Trinité*. Ces Réponses furent publiées en 1714. avec les trois Lettres de l'Écclésiastique.

14. *A Collection of Papers, which passed between the late learned Mr. Leibnitz and Dr. Clarke, in the years 1715. and 1716., relating to the Principles of Natural Philosophy and Religion: With an Appendix. To which are added Letters to Dr. Clarke concerning Liberty and Necessity, from a Gentleman of the University of Cambridge, with the Doctor's Answers to them. Also Remarks upon a Book intitled, Philosophical Enquiry concerning human Liberty.* C'est-à-dire, Recueil de diverses Lettres que feu M. Leibnitz, & le Docteur Clarke se font écrites en 1715. & 1716. sur les principes de la philosophie & de la religion naturelle; avec un *Appendix*. On y a joint quelques autres lettres sur la liberté & la nécessité, écrites au Doct. Clarke par un membre de l'université de Cambridge, & les réponses de ce Docteur, comme aussi des remarques sur un livre intitulé, *Recherche philosophiques sur la*

Liberté de l'homme. in-8°. pages 462. 1717.

15. *A Letter to the late Reverend Mr. R. M. concerning his Plain Scripture Argument.* C'est-à-dire, Lettre à feu Mr. R. M. (Mayo) sur son Livre intitulé, *Argument clair tiré de l'Écriture en faveur de la doctrine de la Trinité*. C'est une petite Brochure in-8°. publiée en 1718.

16. *A Letter to the Author of a Book intitled, The True Scripture-Doctrine of the most holy, and undivided Trinity, continued and vindicated; Recommended first by Robert Nelson Esqr. and since, by the Reverend Dr. Waterland.* C'est-à-dire, Lettre à l'Auteur d'un Livre intitulé, *Continuation & défense de la véritable Doctrine de l'Écriture touchant la Tris-sainte & indivisible Trinité*; recommandé premièrement par M. Nelson, & ensuite par le Docteur Waterland. Cette lettre & le livre auquel elle sert de réponse, furent imprimés en 1719. à la fin d'un traité d'un ami de M. Clarke, qui a pour titre, *The Modest Plea, &c. Défense modeste de la Doctrine de l'Écriture touchant la Trinité; où son compare ensemble les systèmes de Mrs. Benner & Clarke, &c.*

17. *The Modest Plea, &c. Or, a brief and distinct Answer to Dr. Waterland's Questions, relating to the Doctrine of the Trinity.* C'est-à-dire, Continuation de la Défense modeste, &c. ou courte & claire réponse aux questions du Docteur Waterland touchant la doctrine de la Trinité. C'est une petite brochure qui parut sans le nom de l'Auteur, en 1720. in-8°.

18. *Observations on Dr. Waterland's second Defence of his Queries.* C'est-à-dire, Remarques sur la seconde Défense des Questions du Docteur Waterland, in-8°. 1724. Cette brochure est aussi anonyme.

19. *Seventeen Sermons on several occasions, &c.* Dix-sept Sermons sur divers sujets. En particulier, sur le grand devoir d'une charité universelle; sur le gouvernement des passions; à l'occasion de la Peste; sur ces paroles de Jesus-Christ à S. Pierre, *Je te dis que tu es pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*; sur la foi d'*Abraham*; sur ce que Jesus-Christ s'appelle *le Pain de vie*; sur l'origine du péché & de la misère; sur l'Élection & la réprobation, ou paraphrase sur le IX. des *Romains*; sur ce que cette vie est un état d'épreuve, pour nous conduire à une vie à venir; enfin, sur les exhortations de J. C. à ses Apôtres, que l'on prouve avoir pour objet tous les Chrétiens en général, in-8°. 1724. Il y en a une seconde édition corrigée.

20. *A Sermon preached at the Parish Church of St. James, Apr. 18. 1725. upon the writing of a Charity School for the Education of Women Servants.* Sermon prononcé dans l'Eglise paroissiale de S. James, le 18. d'Avril 1725. à l'occasion d'une école de charité que l'on fondoit pour l'instruction des Servantes.

21. *A Discourse concerning the Connexion of the Prophecies in the Old Testament, and the Application of them to Christ. To which is added a Letter concerning the Argument à priori.* C'est-à-dire, Discours sur la connexion qu'il y a entre les prophéties du vieux Testament, & l'application que les Écrivains du nouveau en font à Jesus-Christ. On y a joint une lettre sur l'argument à priori, in-8°. 1725. Il y en a une seconde édition. On trouve aussi ces deux petites pièces insérées dans la septième édition du *Traité de l'Évidence & des Attributs de Dieu, &c.*

22. *A Letter to Mr. Benjamin Hoadley F. R.*

S. occasioned by the present Controversy among Mathematicians, concerning the proportion of velocity and force in Bodies in motion. Lettre adressée à M. Benjamin Hoadley, à l'occasion de la dispute qui s'est élevée entre les Mathématiciens, touchant la proportion de la vitesse & de la force dans les corps en mouvement. Cette lettre est imprimée en 1728, parmi les *Mémoires Philosophiques de la Société Royale.*

23. *HOMERI ILLIAS GRÆCÆ & LATINÆ. Annotationes in usum Servantissimi PRINCIPIS GULIELMI AUGUSTI Ducis de CUMBERLAND, &c. Regio Julia scripta auctore videlicet Samuel Clarke S. T. P. Vol. I. 1729. in-4°.* Il a laissé un si grand nombre de manuscrits sur le reste de l'*Illiade*, qu'il nous aurons quelque jour un *Homerus* complet de sa façon. Ses Ouvrages posthumes sont.

24. *An explication of the Church-Catechism; &c. Published from the Author's own Manuscripts, by John Clarke D. D. Dean of Sarum.* Explication du catéchisme de l'Eglise Anglaise, &c. Publiée sur le manuscrit même de l'Auteur, par le Docteur Jean Clarke de Salisbury 1732. in-8°. On en a déjà fait trois Editions.

25. *Sermons on several subjects. In ten Volumes.* By Samuel Clarke D. D. Published from the Author's MSS. by John Clarke D. D. Dean of Sarum. *With a Preface giving some account of the life, writings, and Character of the Author.* By Benjamin Lord Bishop of Sarum. Sermons sur divers sujets. En dix volumes. Par Samuel Clarke, Docteur en Théologie. Publiés sur les manuscrits de l'auteur, par Jean Clarke Docteur en Théologie & Doyen de Salisbury. Avec

364 BLOSSOM M. CLARKE.
une Préface, où l'on donne une idée de la vie,
des ouvrages, & du caractère de l'auteur. Par
M. l'Evêque de *Salisbury*. Ces dix volumes de
sermons ont d'abord paru séparément deux à
deux. Mais ensuite, on les a réimprimés tous
ensemble, & l'on parle déjà d'en donner une
troisième édition.

Au reste, tous ces ouvrages de feu M. *Clarke*
ont été imprimés, & se trouvent chez les *Srs.*
Jaynes, Jean & Paul Knapp, à l'enseigne de
la *Couronne*, proche l'église de *S. Paul* à *London*.



365
100 100 100 100 100 100 100 100
100 100 100 100 100 100 100 100

TABLE

DES CHAPITRES ET PRINCIPALES MATIERES contenus au Tome troisième.

- CHAPITRE XII. PROP. VIII. 1
Que la Religion Chrétienne est la
seule des Religions, qui sont aujour-
d'hui dans le monde, qui puisse se
vanter avec quelque apparence de
raison de posséder la Révélation Di-
vine. p. 1
De la Religion de Mahomet. 2
De la Religion Judaïque d'aujourd'hui. 3
- CHAP. XIII. PROP. IX. Que la Re-
ligion Chrétienne a tous les caracte-
res de Divinité, qu'il soit possible d'i-
maginer, & que nous en avons toutes
les preuves qu'on puisse raisonnable-
ment demander. 4
*Caractères auxquels on peut reconnaître
une Religion venue de Dieu.* ibid.
- CHAP. XIV. PROP. X. Que les de-

voirs dont la Religion Chrétienne im-
pose la pratique s'accordent avec nos
idées naturelles de la Divinité ; qu'ils
font très-propres à perfectionner no-
tre nature, & à faire la félicité du
Genre humain. 7
Preuves de cette Proposition, par divers
exemples. 9
Que c'est une forte preuve, qu'une Reli-
gion a Dieu lui-même pour Auteur. 17

CHAP. XV. PROP. XI. Que les moti-
fs que la Religion Chrétienne propose
à l'homme, répondent parfaitement
bien à la Sagesse de Dieu & aux espé-
rances naturelles de l'homme. 23
Premier motif : l'Acceptation d'une véri-
table Repentance. ibid.
Second motif, la promesse du secours di-
vin. 26
Troisième motif, la découverte claire des
récompenses & des peines éternelles. 29

CHAP. XVI. PROP. XII. Que la Reli-
gion Chrétienne propose ces devoirs
& ces motifs, d'une manière qui s'ac-
corde très-bien avec les lumières de la
droite raison & de la pure nature. 33
Preuves de cette Proposition par des exem-
ples particuliers. ibid.
Réponse à l'objection prise des devoirs

qui sont parmi les Chrétiens. 38

CHAP. XVII. PROP. XIII. Que
tous les dogmes que la Religion Chré-
tienne nous propose à croire, sont con-
formes aux lumières de la droite rai-
son, &c. 42
De l'Unité de Dieu. ibid.
Du Fils de Dieu, engendré de toute éter-
nité. 43
Injustice des plaintes des Auteurs Soci-
niens. 45
Du Saint-Esprit. 50
De la création du monde. ibid.
De la formation du Globe terrestre. 54
De la Providence. 56
Du Paradis, & de la perte qui en a été
faite par le péché. 58
Du Déluge. 60
Des révélations faites aux Patriarches
& de la promulgation de la Loi. 62
De l'envoi du Fils de Dieu au monde
pour la rédemption des hommes. 68
Que la supposition d'un Dieu, qui ré-
vèle sa volonté aux hommes, n'a rien
qui choque la raison. 71
Que la notion d'un sacrifice pour le péché,
n'est pas contraire à la raison. 72
Que la raison ne s'oppose pas à la croyan-
ce d'un Médiateur entre Dieu & les

| | |
|--|-----|
| <i>Hommes.</i> | 74 |
| <i>Réponse à l'objection, prise de la dignité de la personne du Médiateur.</i> | 75 |
| <i>Résutation de l'objection tirée de ce que la Révélation Chrétienne n'est pas universelle.</i> | 87 |
| <i>Du jour du jugement, & du Juge, savoir, Jésu-Christ.</i> | 95 |
| <i>De la Résurrection des Corps.</i> | 96 |
| <i>De la Résurrection des mêmes Corps, que les hommes ont eus dans la vie.</i> | 99 |
| <i>De la félicité éternelle des Saints, & des peines éternelles des Damnés.</i> | 104 |
| <i>Que tous les Articles de notre foi, s'accordent avec la droite raison.</i> | 111 |
| <i>Qu'ils ont tous beaucoup d'influence sur la réformation des mœurs.</i> | 112 |
| <i>Qu'ils font tous ensemble un corps, un système de foi très-juste & très-raisonnable.</i> | 121 |
| CHAP. XVIII. PROP. XIV. <i>Que les miracles que notre Seigneur a faits; que l'accomplissement des prophéties, & le témoignage des Apôtres; sont des preuves directes & positives de la vérité de la Religion Chrétienne.</i> | 124 |
| CHAP. XIX. <i>Des Miracles en général.</i> | 130 |
| <i>Que</i> | 130 |

| | |
|--|-------|
| <i>Que toutes choses sont également faciles à Dieu.</i> | 131 |
| <i>C'est mal définir un miracle, que de faire entrer l'absolue difficulté de la chose en question, dans la définition qu'on en donne.</i> | ibid. |
| <i>Qu'il ne nous est pas possible de marquer précisément quels degrés de pouvoir Dieu a communiqué aux Etres créés.</i> | 133 |
| <i>Que c'est mal définir le miracle, que de dire que c'est une œuvre, qui ne peut être produite que par la toute-puissance divine.</i> | 134 |
| <i>Que toutes les choses qui arrivent dans le monde, sont faites ou immédiatement par Dieu lui-même ou par des Etres intelligens.</i> | 136 |
| <i>Que la Matière n'est susceptible ni de loix, ni de pouvoirs.</i> | ibid. |
| <i>Que le terme de cours de la nature, ne signifie rien à parler proprement.</i> | 137 |
| <i>Que ceux qui nient la possibilité des miracles en général, ne savent ce qu'ils disent.</i> | 140 |
| <i>Qu'il y a des effets qui proviennent de la providence continuelle de Dieu, qu'il y en a d'autres qui manifestent l'intervention occasionnelle, ou de Dieu lui-même, ou de Tom. III.</i> | A a |

| | |
|--|-------|
| quelque Être intelligent au-dessus de l'homme. | 142 |
| Il n'est pas facile de distinguer par la nature même de l'œuvre, si elle vient de Dieu immédiatement ou de quelque Ange, soit bon, soit mauvais. | 144 |
| Moyens de distinguer les miracles faits par Dieu lui-même ou en son nom, d'avec les tromperies du Démon. | 146 |
| La véritable définition du miracle. | 154 |
| De la force & de l'évidence des miracles de Jésus-Christ. | 155 |
| Réponse à une objection. | 156 |
| Des miracles prétendus d'Apollonius & de quelques autres. | 160 |
| CHAP. XX. Où l'on continue à prouver la XIV. Proposition par l'accomplissement des Prophéties, & par le témoignage des Apôtres. | 162 |
| Des Prophéties que Jésus-Christ lui-même a faites. | 168 |
| Réponse aux objections contre l'application des anciens Oracles à Jésus-Christ. | 172 |
| CHAP. XXI. Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jésus-Christ par le témoignage de ses Disciples. | 270 |
| Du témoignage des Apôtres, en tant qu'il est une preuve de la vérité de la Religion Chrétienne. | ibid. |

| | |
|---|-------|
| Que les Apôtres n'ont pu être trompés sur les faits, dont ils se portent pour témoins. | 281 |
| Qu'ils n'ont pu avoir le dessein d'en imposer au Genre humain. | 283 |
| Que leur témoignage est parvenu jusqu'à nous sans altération & sans falsification. | 289 |
| De l'autorité des Livres sacrés. | 291 |
| CHAP. XXII. PROP. XV. Que ceux qui ne se rendent pas aux preuves alléguées de la vérité de la Religion Chrétienne, sont des gens que rien ne peut toucher, & qui ne cesseroient pas d'être incrédules, quand bien même un mort sortiroit du tombeau tout expès pour les convaincre. | 294 |
| Que les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne, sont plus que suffisantes. | ibid. |
| Que ce n'est pas sans preuve, que les hommes sont incrédules. | 299 |
| Que la corruption & les passions dominantes sont les seules causes de l'obstination des incrédules. | ibid. |
| Que tandis que les hommes seront esclaves de leurs passions, ils seront hors d'état de recevoir les preuves de la Religion, quand bien même elles seroient plus évidentes. | ibid. |

A a ij

| 372 | | TABLE | |
|--|--|-------|-----|
| <i>dentes qu'elles ne sont.</i> | | | 303 |
| <i>Que la résurrection d'un mort ne seroit pas capable de les convaincre.</i> | | | 308 |
| <i>Qu'un homme bien disposé pratiquera les devoirs de la Religion, quand bien même les preuves de la vérité de la Religion seroient moindres qu'elles ne sont.</i> | | | 313 |
| <i>Que Dieu a le droit de nous imposer l'obligation de faire attention à certaines choses, sous peine d'en courir son indignation.</i> | | | 318 |
| AVERTISSEMENT du Traducteur. | | | 320 |
| <i>Histoire de la Lecture fondée par M. ROBERT BOYLE, qui a produit ce Traité de M. Clarke.</i> | | | 324 |
| <i>Eloge de M. Clarke.</i> | | | 334 |

Fin de la Table du Tome III.

